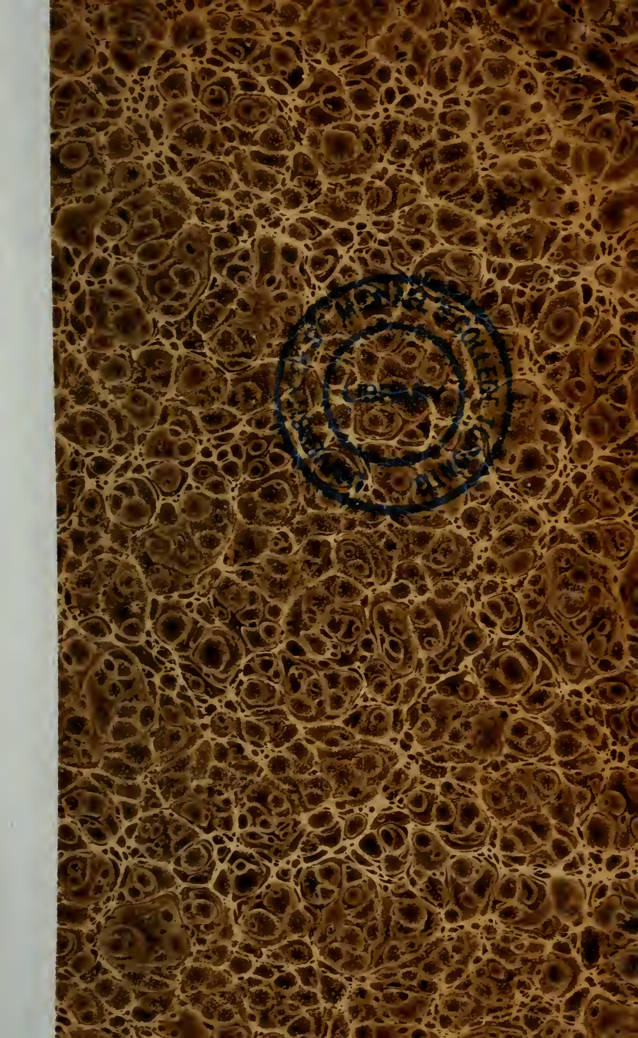

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04331 9797





MAXIMES ET PRATIQUES

DE

SAINT VINCENT DE PAUL



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

SAINT VINCENT DE PAUL, sa vie, son temps, ses œuvres, son influence. 2e édition, entièrement refondue, suivie d'une table chronologique. 4 vol. in-18 jésus, ornés de portraits et d'autographes sur acier.................. 15 »»

VIE DE SAINT VINCENT DE PAUL (extraite de l'*Histoire complète*, en 4 vol. in-18 jésus, 15 fr.). 1 vol. in-8° avec portrait........... 5 »»

Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus........ 3 »»

VERTUS ET DOCTRINE SPIRITUELLE DE SAINT VINCENT DE PAUL. 1 vol. in-8°... 6 »»

Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus........ 3 50

VOLTAIRE, *sa vie et ses œuvres*. 2 vol. in-8°.. 15 »»

VIE DE VOLTAIRE. 1 vol. in-8°............ 6 »»

Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus........ 3 50

3176. — ABBEVILLE. — TYP. ET STER. A. RETAUX.

MAXIMES ET PRATIQUES

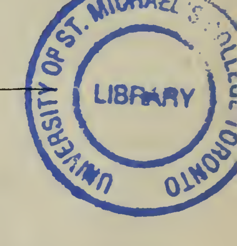
DE

S[T] VINCENT DE PAUL

EXTRAITES DE SA VIE,
SES LETTRES ET SES CONFÉRENCES

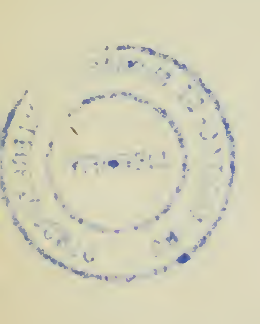
PAR

M. L'ABBÉ MAYNARD
Chanoine de Poitiers



PARIS
BRAY ET RETAUX, LIBRAIRES-EDITEURS
82, RUE BONAPARTE, 82

1885



AVANT-PROPOS

Il n'y a rien dans ce livre qui ne soit dans le livre plus considérable intitulé : *Vertus et doctrine spirituelle de Saint Vincent de Paul.* Ce dernier livre, quoique fort abrégé lui-même quant à la *doctrine* ou aux enseignements, et surtout quant aux *vertus* ou aux actes du saint, a été trouvé, pour certains cas et certaines personnes, trop volumineux encore et d'une lecture trop étendue ; et on nous en a demandé souvent un raccourci qui pût servir de *vade-mecum*, de *Manuel* et comme d'*Imitation* aux disciples et aux fidèles de saint Vincent de Paul.

Ce raccourci, nous l'offrons aujourd'hui

au public. Les enseignements développés, les longs discours du saint, ont été réduits à quelques *maximes*, choisies entre les plus frappantes par le fond ou par la forme; ses vertus, à quelques *pratiques* ou anecdotes, présentant sa morale en action.

Ce livre, dans notre intention, est comme une pièce d'or, équivalente aux monnaies plus nombreuses et d'un plus fort volume dont elle contient et exprime la valeur. Puisse-t-il, dans sa richesse condensée, valoir aux lecteurs et à l'auteur les vertus et la récompense de saint Vincent de Paul!

MAXIMES ET PRATIQUES

DE

SAINT VINCENT DE PAUL



CHAPITRE PREMIER

FOI, ESPÉRANCE ET CONFIANCE EN DIEU. AMOUR DE DIEU.

I

FOI.

Comme plus on porte ses yeux pour regarder le soleil, et moins on le voit, de même plus on s'efforce de raisonner sur les vérités de notre religion, et moins on les connaît par la foi. C'est assez que l'Église nous les propose : nous ne saurions manquer de la croire, et de nous y soumettre.

*
* *

« L'Eglise est le royaume de Dieu, lequel inspire à ceux qu'il a préposés pour la gou-

verner, les bonnes conduites qu'ils tiennent. Son Saint-Esprit préside dans les conciles, et c'est de lui que sont procédées les lumières répandues par toute la terre, qui ont éclairé les saints, offusqué les méchants, développé les doutes, manifesté les vérités, découvert les erreurs, et montré les voies par lesquelles l'Église en général, et chaque fidèle en particulier, peut marcher avec assurance. »

*
* *

« Non, non, il n'y a que les vérités éternelles qui soient capables de nous remplir le cœur, et de nous conduire avec assurance. Il ne faut que s'appuyer fortement et solidement sur quelqu'une des perfections de Dieu, comme sur sa bonté, sur sa providence, sur sa vérité, sur son immensité, etc ; il ne faut, dis-je, que se bien établir sur ces fondements divins pour devenir parfait en peu de temps. Ce n'est pas qu'il ne soit bon aussi de se convaincre par des raisons fortes et prégnantes qui peuvent toujours servir, mais avec une subordination aux vérités de la foi. L'expérience nous apprend que les prédicateurs qui prêchent conformément aux lumières de la foi, opèrent plus dans les âmes que ceux qui remplissent leurs discours de raisonnements hu-

mains et de raisons de philosophie, parce que les lumières de la foi sont toujours accompagnées d'une certaine onction toute céleste, qui se répand secrètement dans les cœurs des auditeurs ; et de là on peut juger s'il n'est pas nécessaire, tant pour notre propre perfection que pour procurer le salut des âmes, de nous accoutumer de suivre toujours, et en toutes choses, les lumières de la foi. »

*
* *

« Je ne dois pas considérer un pauvre paysan ou une pauvre femme selon leur extérieur, ni selon ce qui paraît de la portée de leur esprit ; d'autant que bien souvent ils n'ont pas presque la figure ni l'esprit de personnes raisonnables, tant ils sont grossiers et terrestres. Mais tournez la médaille, et vous verrez, par les lumières de la foi, que le Fils de Dieu, qui a voulu être pauvre, nous est représenté par ces pauvres ; qu'il n'avait presque pas la figure d'un homme en sa passion, et qu'il passait pour fou dans l'esprit des Gentils, et pour pierre de scandale dans celui des Juifs ; et avec tout cela il se qualifie l'évangéliste des pauvres, *evangelizare pauperibus misit me*. O Dieu, qu'il fait beau voir les pauvres, si nous les considérons en Dieu et dans

l'estime que Jésus-Christ en a faite ! mais si nous les regardons selon les sentiments de la chair et de l'esprit mondain, ils paraîtront méprisables. »

Cette foi, première disposition requise pour s'approcher de Dieu, racine de toutes les vertus chrétiennes, fondement de tout l'édifice spirituel, fut toujours l'appui et l'inspiration de saint Vincent de Paul.

Foi admirable, qui eut chez lui la simplicité de l'enfance et la vigueur de l'âge parfait, qu'il entretint dans son cœur comme un principe de vie surnaturelle et comme une source d'où sa charité prenait naissance pour se répandre sur le monde.

Foi ferme, et qui, semblable à ces arbres dont les vents et les orages enfoncent plus profondément les racines en terre, se fortifia encore dans les tentations et les épreuves. A Tunis, elle résista aux promesses et aux menaces de ses maîtres ; à la cour de la reine Marguerite, elle sortit victorieuse de la tentation d'incrédulité dont il s'était chargé pour délivrer un ami ; dans les troubles du jansénisme, elle échappa à tous les piéges de l'hérésie et à toutes les séductions des sectaires.

Foi pure et simple, c'est-à-dire appuyée uni-

quement sur la première vérité, qui est Dieu, et sur l'autorité de l'Église.

Foi expansive et communicative, comme toutes les vertus chrétiennes, qui aimait à se répandre par les canaux des catéchismes et des instructions, surtout parmi les pauvres et les gens de la campagne; qui, comme l'Océan, voulait embrasser le monde entier, et qui, ne le pouvant par elle-même, y réussit par cette compagnie de Missionnaires envoyés dans tous les pays d'infidélité.

Foi militante et toujours armée contre l'erreur : armée de ce *Credo*, que le Saint portait sur sa poitrine comme une cuirasse; armée de la prière, qu'il regardait comme la meilleure défense dans le combat et comme la source de toute lumière et de toute force ; armée de zèle et de charité, pour préserver de la contagion des mauvaises doctrines, d'abord ses enfants, ensuite les communautés soit religieuses soit séculières dont il était le supérieur, ou même des docteurs et des évêques qu'il retint dans la fidélité.

Foi humble jusque dans son triomphe, et reportant toute gloire à Dieu.

Foi, enfin, pleine et agissante ; foi qui éclairait son esprit, échauffait son cœur, animait ses pensées et ses affections, ses paroles et ses actes,

et le dirigeait en tout et partout selon les vérités et les maximes de Jésus-Christ ; foi qu'il portait non-seulement dans les choses de Dieu, mais jusque dans les choses temporelles et humaines, n'en entreprenant aucune qu'il ne lui donnât la foi pour principe, qu'il ne la rapportât à une fin surnaturelle.

II

ESPÉRANCE ET CONFIANCE EN DIEU.

« Dieu est une fontaine, dans laquelle chacun puise de l'eau suivant ses besoins. Qui a besoin de six seaux en puise six, qui de trois, trois ; et l'oiseau qui n'a besoin que d'une becquetée n'y fait que becqueter ; un pèlerin y puise avec le creux de la main. »

*
* *

« Que la nourrice mette l'enfant sur son bras droit, il y est content ; qu'elle le tourne sur le gauche, il ne s'en met pas en peine, et, pourvu qu'il ait sa mamelle, il est satisfait. Disons donc : « Dieu est mon père : qu'il me mette au côté droit, c'est-à-dire à mon aise, ou au côté

gauche, qui signifie la croix, il n'importe ; il me fortifiera, je l'espère. »

*
* *

« Trois font plus que dix quand Notre-Seigneur y met la main ; et il la met toujours quand il nous ôte les moyens humains, et qu'il nous engage dans la nécessité de faire quelque chose qui excède nos forces. »

« Pourquoi craindre la disette ? Soyons bien aises d'avoir occasion de nous confier en Dieu seul, et de dépendre, comme de vrais pauvres, de la libéralité de ce Seigneur, qui est infiniment riche. »

*
* *

« Toute perte est profitable, lorsqu'elle vient de Dieu. Toutes choses tournent en bien aux hommes justes, et nous sommes assurés que, recevant les adversités des mains de Dieu, elles se convertissent en joie et en bénédiction. »

*
* *

« Établissons-nous dans l'entière dépendance de la sainte conduite de Dieu, et dans la confiance qu'en faisant de la sorte, tout ce que les hommes feront et diront contre nous se tournera en bien. Oui, quand bien même toute la terre

s'élèverait pour nous perdre, il n'en sera que ce qu'il plaîra à Dieu, en qui nous avons mis notre espérance. »

*
* *

« Ne nous affligeons pas démesurément de nos pauvretés et de nos misères. Tout est de les connaître et d'en aimer l'abjection, sans s'y arrêter que pour y établir le fondement solide de la confiance en Dieu ; car alors le bâtiment est fait sur une roche, en sorte que, la tempête venant, il demeure ferme. »

*
* *

« Depuis que Dieu a commencé à faire du bien à une créature, il ne cesse de le lui continuer jusqu'à la fin, si elle ne s'en rend point indigne. Quand Dieu prend une fois en affection une âme, quoi qu'elle fasse, il la souffre. N'avez-vous jamais vu un père qui a un petit enfant qu'il aime beaucoup ? Il souffre de ce petit tout ce qu'il lui fait ; voire même il lui dit quelquefois : « Mords-moi, mon enfant. » Et d'où vient cela ? De ce qu'il aime ce petit enfant. Dieu se comporte de même à l'égard de nous. »

*
* *

« Mettons toute notre confiance en Dieu ; car, si nous la mettons aux hommes, ou bien si nous

nous appuyons sur quelques avantages de la nature ou de la fortune, alors Dieu se retirera de nous. Voulez-vous savoir pourquoi nous ne réussissons pas dans quelque emploi ? C'est parce que nous nous appuyons sur nous-mêmes. Ce prédicateur, ce supérieur, ce confesseur, se fie trop à sa prudence, à sa science et à son propre esprit. Que fait Dieu ? il se retire de lui, il le laisse là ; et quoiqu'il travaille, tout ce qu'il fait ne produit aucun fruit, afin qu'il reconnaisse son inutilité, et qu'il apprenne par sa propre expérience que, quelque talent qu'il ait, il ne peut rien sans Dieu. »

*
* *

« La prévoyance est bonne, quand elle est soumise à Dieu ; mais elle passe à l'excès, quand nous nous empressons pour éviter quelque chose que nous appréhendons : nous espérons plus de nos soins que de sa Providence, et nous pensons faire beaucoup en prévenant ses ordres par notre désordre, qui fait que nous adhérons plutôt à la prudence humaine qu'à sa parole. »

*
* *

« Ne voyez-vous pas que les oiseaux ne sèment et ne moissonnent point ? Cependant

Dieu leur met la table partout, il leur donne le vêtement et la nourriture. Il étend même sa providence sur les herbes des champs, jusqu'aux lis, qui ont des ornements si magnifiques, que Salomon en toute sa gloire n'en a pas eu de semblables. Or, si Dieu pourvoit ainsi les oiseaux et les plantes, pourquoi ne vous fierez-vous pas à un Dieu si bon et si provide ? Quoi ! est-ce que vous vous confierez plutôt à vous qu'à lui ? Et toutefois vous savez bien qu'il peut tout, et que vous ne pouvez rien : et, nonobstant cela, vous osez vous appuyer plutôt sur votre industrie que sur sa bonté, sur votre pauvreté que sur son abondance ! O misère de l'homme ! »

*
* *

« Néanmoins, les supérieurs sont obligés de veiller aux besoins d'un chacun, et de pourvoir à tout ce qui est nécessaire ; et comme Dieu prend le soin de fournir les choses nécessaires à toutes les créatures, jusqu'à un ciron, il veut aussi que les supérieurs et les officiers, comme instruments de sa providence, veillent à ce que rien ne manque de nécessaire. Un temps fut que le Fils de Dieu envoyait ses disciples sans argent ni provisions, et puis il trouva à propos d'en avoir pour faire subsister sa compagnie, et

en assister les pauvres. Les Apôtres ont continué cela; et saint Paul dit de lui-même qu'il travaillait de ses mains, et qu'il amassait de quoi soulager les chrétiens nécessiteux. C'est donc aux supérieurs de veiller à l'économie ; mais qu'ils tâchent aussi que cette vigilance du temporel ne diminue pas celle des vertus, et qu'ils fassent en sorte que la vie spirituelle soit en vigueur dans leurs maisons, et que Dieu y règne sur toutes choses : c'est le premier but qu'ils doivent avoir. »

*
* *

« Oh ! qu'il y a de grands trésors cachés dans la sainte Providence ! et que ceux-là honorent souverainement Notre-Seigneur, qui la suivent et qui n'enjambent pas sur elle ! J'entendais dire dernièrement à un des grands du royaume, qu'il avait bien appris cette vérité par sa propre expérience, parce que jamais il n'avait entrepris par soi-même que quatre choses, lesquelles, au lieu de lui réussir, étaient tournées à son dommage. N'est-il pas vrai que vous voulez, comme il est bien raisonnable, que votre serviteur n'entreprenne rien sans vous et sans votre ordre ? Et si cela est raisonnable d'un homme à un autre, à combien plus forte raison du créateur à la créature ! »

*
* *

« Vous ressouvenez-vous du grand patriarche Abraham, à qui Dieu avait promis de peupler toute la terre par un fils qu'il lui avait donné? et cependant il lui commande de le lui sacrifier. Sur cela, quelqu'un eût pu dire : « Si Abraham fait mourir son fils, comment est-ce que Dieu accomplira sa promesse? » Ce saint homme néanmoins, qui avait accoutumé son esprit à se soumettre à toutes les volontés de Dieu, se dispose à l'exécution de cet ordre sans se mettre en peine du reste. C'est à Dieu d'y penser, pouvait-il dire ; si j'exécute son commandement, il accomplira sa promesse. — Mais comment? — Je n'en sais rien ; c'est assez qu'il est le Tout-Puissant ; je m'en vais lui offrir ce que j'ai de plus cher au monde, puisqu'il le veut. — Mais c'est mon fils unique? — N'importe. — Mais en ôtant la vie à cet enfant, j'ôterai le moyen à Dieu de tenir sa parole? — C'est tout un ; il le désire de la sorte, il le faut faire. — Mais si je le conserve, ma lignée sera bénie, Dieu l'a dit. — Oui, mais il a dit aussi que je le mette à mort, il me l'a manifesté ; j'obéirai, quoi qu'il arrive, et j'espèrerai en ses promesses. — Admirez cette confiance : il ne se met nullement en peine

de ce qui arrivera. La chose pourtant le touchait de bien près ; mais il espère que tout ira bien, puisque Dieu s'en mêle. Pourquoi, Messieurs, n'aurions-nous pas la même espérance, si nous laissons à Dieu le soin de tout ce qui nous regarde, et préférons ce qu'il nous commande ? »

*
* *

« Tout ainsi qu'on ne peut pas trop croire les vérités de la foi, on ne peut non plus trop espérer en Dieu. Il est bien vrai qu'on peut se tromper en espérant des choses que Dieu n'a pas promises, ou bien espérant celles qu'il a promises sous condition, et ne voulant pas faire ce qu'il ordonne pour les obtenir : comme lorsqu'un pêcheur espère pardon, et ne veut pas pardonner à son frère ; qu'il demande miséricorde, et ne veut pas se convertir ; qu'il se confie qu'il remportera la victoire contre les tentations, et ne veut pas y résister ni les combattre : car ces espérances sont fausses et illusoires ; mais celle qui est véritable ne peut jamais être trop grande, étant fondée sur la bonté de Dieu et sur les mérites de Jésus-Christ. »

*
* *

L'espérance naît de la foi et lui est proportionnelle. Qui connaît Dieu et croit en lui, ne

peut espérer qu'en lui, ne s'appuyer que sur lui. Ce qu'est à la foi la vue de la vérité divine, dégagée de toute considération humaine, la vue de la seule bonté de Dieu l'est à l'espérance, qui, dédaignant les hommes et les ressources terrestres, ne peut plus se confier, se reposer qu'en la Providence divine.

Si plein de foi, Vincent, à l'exemple du père des croyants, a porté l'espérance jusqu'à espérer contre l'espérance même. Quand tout semblait lui manquer, c'est alors qu'il espérait le plus.

Cette sainte espérance l'inspirait seule au début de toutes ses entreprises, seule le dirigeait dans leur conduite, seule le soutenait au milieu de toutes les difficultés et de tous les obstacles, seule en assurait le succès.

S'agissait-il d'entreprendre quelque chose pour le service de Dieu, il commençait par recourir à la prière pour connaître sa sainte volonté. Rassuré sur ce point, il se mettait à l'œuvre et s'abandonnait à sa miséricorde. Sans doute, suivant l'ordre même de la Providence, il employait tous les moyens que la prudence suggère ; mais il n'y mettait pas son appui et ne comptait que sur l'assistance du ciel. Ce n'était même pas dès le commencement qu'il recourait aux industries humaines. Il laissait d'abord agir

la Providence, ne mêlait que le plus tard possible son action à l'action divine, persuadé que moins il y a de l'homme dans les affaires, plus il y a de Dieu. Une fois engagé de cette façon chrétienne, il ne craignait plus rien pour lui, ni pour les siens. En vain les timides ou les prudents selon la chair grossissaient devant lui les obstacles et lui démontraient l'impossibilité de l'entreprise : « Laissons faire à Notre-Seigneur, répondait-il ; c'est son ouvrage ; et comme il lui a plu le commencer, tenons pour assuré qu'il l'achèvera en la manière qui lui sera le plus agréable. Ayons donc bon courage : confions-nous en Notre-Seigneur, qui sera notre premier et notre second dans un travail, à l'entreprise duquel il nous a lui-même appelés. »

Et alors il se jetait tête baissée dans les plus grandes et plus pénibles entreprises, redoublant de confiance en Dieu au milieu des difficultés, comme le soldat d'ardeur au milieu des périls de la bataille. Les indigences et nécessités pressantes de ses maisons, tout en contristant son cœur de père, ne décourageaient pas son espérance, pas plus que les dépenses excessives faites par l'ordre de Dieu ne lui faisaient craindre l'épuisement du trésor de la Providence, ni ne l'alarmaient sur l'avenir de la Congrégation

Les afflictions et les traverses, les travaux et les périls, loin de l'abattre, ne lui étaient qu'une occasion de témoigner à Dieu plus de confiance, et de se mettre dans une dépendance plus entière et plus absolue de sa divine volonté. Peu lui importait, du reste, l'événement, bon ou mauvais, il l'acceptait comme venant de la main de Dieu, et il en remerciait également sa miséricorde.

Et il agissait ainsi non seulement dans les choses d'un intérêt secondaire, mais dans celles qui lui tenaient le plus à cœur, comme la naissance, la durée et la propagation de cette compagnie de Missionnaires qui lui était plus chère que la vie. Lorsqu'on en poursuivait l'érection en cour de Rome, en même temps qu'on négociait à Paris l'union du Prieuré de Saint-Lazare, il disait, non par présomption, mais par la certitude chrétienne du succès : « Je ne crains que mes péchés, et non pas le succès des bulles et de l'affaire de Saint-Lazare, ni à Rome, ni à Paris. Tôt ou tard, tout se fera. *Qui timent Dominum, sperent in eo ; adjutor eorum et protector eorum est* ». Et pour que la dépendance des desseins de Dieu qui avait présidé à la naissance de la Congrégation présidât encore à son accroissement, jamais il ne voulut faire ni laisser faire la moindre démarche pour lui procurer bénéfices, établisse-

ments ou sujets. Entre deux propositions avantageuses qui lui étaient faites, il se sentait porté à préférer la moindre ; entre deux sujets, celui qui était de naissance plus humble, de condition plus pauvre, d'esprit et de science plus médiocres, afin qu'il n'y eût rien dans son choix qui vînt de la cupidité, de l'ambition, ou de quelque autre inspiration naturelle.

III

AMOUR POUR DIEU.

« Dieu ne regarde pas tant l'extérieur de nos actions que le degré d'amour et de pureté d'intention dans lequel nous les faisons. Les petites actions faites pour plaire à Dieu ne sont pas si sujettes à la vaine gloire que les autres actions plus éclatantes, qui bien souvent s'en vont en fumée. Si nous voulons plaire à Dieu dans toutes nos actions, il faut nous habituer à lui plaire dans les petites ».

* * *

« La divine bonté demande de nous que nous ne fassions pas le bien pour nous rendre consi-

dérables, mais que nous la regardions toujours directement, immédiatement en toutes nos actions. Fuyons, autant qu'il nous sera possible, de paraître, et ne faisons jamais rien par respect humain. Il vaudrait mieux être jeté pieds et mains liés parmi des charbons ardents, que de faire une action pour plaire aux hommes ».

*
* *

« Honorons toujours les perfections de Dieu ; prenons pour but de tout ce que nous avons à faire celles qui sont les plus opposées à nos imperfections, comme sa douceur et sa clémence, directement opposées à notre colère ; sa science, si contraire à notre aveuglement ; sa grandeur et sa majesté infinie, si fort élevées au-dessus de notre bassesse et vileté ; son infinie bonté, toujours opposée à notre malice. Étudions-nous de faire nos actions pour honorer et glorifier cette perfection de Dieu, qui est directement contraire à nos défauts ».

*
* *

« Les habits ne sont pas ordinairement tant estimés pour l'étoffe dont ils sont faits, que pour les passements d'or et enrichissements de broderies, perles et pierres précieuses, dont ils sont

ornés : de même, il ne faut pas se contenter de faire de bonnes œuvres, mais il les faut enrichir et relever par le mérite d'une très noble et très sainte intention, les faisant uniquement pour plaire à Dieu et pour le glorifier ».

*
* *

« La charité, quand elle habite dans une âme, occupe entièrement toutes ses puissances. La mémoire ne veut se souvenir que de Dieu. L'esprit veut tout comprendre. La volonté demeure tout embrasée ; elle multiplie les dévotions et les actes. Ce ne sont qu'ardeur, que feux et flammes. Oh ! qu'il y a du danger dans ces excès ! — Mais quoi ! Peut-on trop aimer Dieu ? — Non, sans doute ! O Dieu Sauveur ! qui pourrait monter à cet amour étonnant que vous nous portez, jusqu'à donner pour nous, misérables, tout votre sang dont une seule goutte est d'un prix infini ! Néanmoins, il faut bien prendre garde que, bien que Dieu nous commande de l'aimer de tout notre cœur et de toutes nos forces, sa bonté ne veut pas que cela aille jusqu'à ruiner notre santé et nous rompre la tête pour nous rendre son amour si sensible et quasi naturel. Car enfin, après tous ces vains efforts, il faut se relâcher, il faut quitter prise ; et gare, gare qu'on ne vienne à tomber

dans un état pire que celui où l'on a été, dans un état d'où saint Paul nous dit qu'il est impossible, c'est-à-dire fort difficile de sortir ! Les vertus consistent toujours dans un juste milieu ; chacune d'elles a deux extrêmes vicieux, entre lesquels nous devons marcher droit, afin que nos actions soient louables. Il faut traiter avec Dieu tout bonnement, et ne nous mettre point tant en peine.

« Je me souviens à ce sujet d'un propos de M. de Genève, parole toute divine et digne d'un si grand homme : « Oh ! je ne voudrais pas aller à Dieu, si Dieu ne venait à moi ! » Parole admirable ! et qui part d'un cœur parfaitement éclairé dans cette science d'amour ! Cela étant ainsi, un cœur véritablement atteint de la charité, qui entend ce que c'est que d'aimer Dieu, ne voudrait pas aller à Dieu, si Dieu ne le devançait et ne l'attirait par sa grâce. C'est être bien éloigné de le vouloir emporter et attirer à soi à force de bras et de machines. Non, non, on ne gagne rien en ces cas-ci par force. Dieu, quand il veut se communiquer, le fait sans effort, d'une manière sensible, toute suave, douce et amoureuse ».

*
* *

L'amour est tout intérieur, et l'œil seul de Celui qui pénètre au fond des cœurs en connaît bien l'ardeur et la flamme. Toutefois, de ce foyer intime, comme d'une fournaise souterraine, s'élancent des étincelles qui le révèlent même aux yeux des hommes.

L'amour de Vincent pour Dieu se manifestait d'abord par une obéissance parfaite à sa loi sainte. C'est l'apôtre même de l'amour qui a dit: « Celui qui garde sa parole a vraiment en lui l'amour parfait de Dieu ; » et encore : « L'amour de Dieu, c'est que nous gardions ses commandements (1 Joan, II, 5 ; v., 3) ». Or, Vincent fut la loi de Dieu vivante ; tout, dans son corps et dans son âme, dans ses pensées, ses affections, ses paroles et ses actes, était réglé sur la loi de Dieu ; et sa vie fut un perpétuel holocauste consumé par le feu de l'amour divin.

Cet amour se manifestait encore par son ardent, continuel et efficace désir que Dieu fût de plus en plus connu, adoré, servi, obéi, aimé et glorifié en tout temps, en tous lieux et par toute sorte de créatures ; désir qui s'échappait en ces vives exclamations : « O Seigneur ! ô mon Sauveur ! ô bonté divine ! ô mon Dieu ! quand

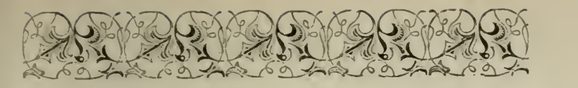
nous ferez-vous la grâce d'être tout à vous et de n'aimer que vous ! »

Il se manifestait par ses paroles qui, parties de son cœur, témoignaient, par leur accent enflammé, combien était brûlant le feu auquel elles s'étaient allumées. De Vincent, comme de la Charité incarnée elle-même, tous les auditeurs disaient : « Notre cœur ne brûlait-il pas dans notre poitrine pendant qu'il s'entretenait avec nous ? » C'est ce qu'exprimait un jour, dans une assemblée des Dames de la Charité, la présidente de Lamoignon, en s'adressant à la duchesse de Mantoue : « Eh bien, Madame, lui dit-elle, ne pouvons-nous pas dire, à l'imitation des disciples d'Emmaüs, que nos cœurs ressentaient les ardeurs de l'amour de Dieu, pendant que M. Vincent nous parlait ? Pour moi, quoique je sois fort peu sensible à toutes les choses qui regardent Dieu, je vous avoue néanmoins que j'ai le cœur tout embaumé de ce que ce saint homme vient de nous dire. — Il ne faut pas s'en étonner, reprit Marie de Gonzague : il est l'ange du Seigneur, qui porte sur ses lèvres les charbons ardents de l'amour divin qui brûle dans son cœur. — Cela est très véritable, ajouta une troisième, et il ne tiendra qu'à nous de participer aux ardeurs de ce même amour ». Dans les confé-

rences ecclésiastiques, il produisait les mêmes impressions. « Quand avides nous écoutions sa parole, a raconté Bossuet, pas un qui n'y sentît l'accomplissement du mot de l'apôtre : « Si quelqu'un parle, que sa parole soit comme de Dieu ». C'est au sortir d'une de ces conférences, que Tronson, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, transporté hors de lui-même, s'écria semblablement : « Voilà un homme tout rempli de l'esprit et de l'amour de Dieu ! » Plusieurs ne venaient aux conférences que pour l'entendre, et ils s'en retournaient contristés, lorsque sa modestie lui avait interdit la parole. Il y avait là souvent des évêques du plus grand nom. Si Vincent leur déférait, par humilité et par respect, la conclusion de l'entretien qui lui revenait, en sa qualité de directeur, par le règlement et par l'usage, ils s'y refusaient pour ne pas perdre le bonheur de l'entendre. « Monsieur Vincent, lui dit un jour le plus ancien d'entre eux, il ne faut pas que vous priviez la compagnie, par votre humilité, des bons sentiments que Dieu vous a communiqués sur ce sujet qu'on traite. Il y a je ne sais quelle onction du Saint-Esprit en vos paroles, qui touche un chacun : et pour cela tous ces Messieurs vous prient de leur faire part de vos pensées, car un mot de votre bouche fera

plus d'effet que tout ce que nous pourrions dire.» Aussi, quand après l'avoir entendu on sortait de l'assemblée, chacun disait aux Missionnaires : « Oh ! que vous êtes heureux de voir et d'entendre tous les jours un homme si rempli de l'amour de Dieu ! »

Cet amour se manifestait enfin par la droiture et la pureté de ses intentions, qui tendaient uniquement et incessamment à la gloire de Dieu, dans les plus petites comme dans les plus grandes choses.



CHAPITRE SECOND

CONFORMITÉ A LA VOLONTÉ DE DIEU. — RÉSIGNATION ET INDIFFERENCE. — PRÉSENCE DE DIEU.

I

CONFORMITÉ A LA VOLONTÉ DE DIEU.

Se conformer en tout à la volonté de Dieu, et y prendre tout son plaisir, c'est vivre sur la terre d'une vie tout angélique, et même c'est vivre de la vie de Jésus-Christ. Notre-Seigneur est en communion continuelle aux âmes vertueuses qui se tiennent fidèlement et constamment unies à sa sainte volonté, et qui ont un même vouloir et un même non-vouloir avec lui ».

*
* *

« Je ne crois pas plus aux moyens humains pour les choses divines qu'au diable. Les choses

de Dieu se font par elles-mêmes, et la vraie sagesse consiste à suivre la Providence pas à pas ; et assurons-nous de la vérité d'une maxime qui paraît paradoxe, que qui s'empresse recule aux choses de Dieu ».

*
* *

« Une girouette n'est pas plus sujette au mouvement de l'air, que l'esprit de l'homme aux agitations extérieures. Dieu soit béni de ce qu'il a voulu que toutes les choses de ce monde soient incertaines et périssables, afin que nous cherchions en lui seul la solidité de nos desseins et de nos affaires, parce qu'alors les évènements nous tournent à bien ! »

*
* *

« Le bon Dieu ne se gouverne pas dans ses œuvres selon nos vues et nos souhaits. Nous devons nous contenter de faire valoir le peu de talents qu'il nous a mis en mains, sans nous mettre en peine d'en avoir de plus grands ou de plus étendus. Si nous sommes fidèles en peu, il nous constituera sur beaucoup ; mais cela est de son ressort, et non pas de nos soins. Laissons-le faire, et resserrons-nous dans notre coquille ».

*
* *

« L'esprit du monde est remuant et veut tout faire. Laissons-le là; nous ne voulons pas choisir nos voies, mais marcher par celles qu'il plaira à Dieu de nous prescrire. Estimons-nous indignes qu'il nous emploie et que les homme pensent à nous, et nous voilà bien ».

*
* *

« Ce ne sont pas les hommes qui font bien aller les choses ; c'est Dieu, lequel permet qu'elles aillent quelquefois autrement que nous ne voulons, pour nous faire connaître que nous n'y pouvons rien, ou pour exercer notre patience. Si nous étions bien persuadés que nous ne sommes capables que de tout gâter, nous nous étonnerions de ce qu'elles ne vont pas encore plus mal, et demeurerions en paix dans tous les succès ou événements qui nous paraissent agréables ou contraires, parce que Dieu les ordonne ainsi. Dans les revers, soyons comme des arbres fruitiers ; car d'autant plus qu'un rude et long hiver les resserre et les empêche de pousser, tant plus prennent-ils de profondes racines, et ils portent plus de fruits ».

*
* *

« Demeurons soumis au bon plaisir de Dieu ; soyons contents dans tous les états où il lui plaira de nous mettre, et ne désirons jamais d'en sortir qu'autant que nous connaîtrons lui être agréables : c'est la pratique la plus excellente et la plus relevée en laquelle un chrétien et même un prêtre se puisse exercer sur la terre ».

*
* *

« Avoir toujours un même vouloir et non-vouloir avec Dieu et en Dieu, c'est un paradis anticipé dès cette vie. Oh ! qu'il faut peu pour être tout saint ! le moyen très souverain et presque unique, c'est de s'habituer à faire la volonté de Dieu en toutes choses. Il est souverainement glorifié de notre abandon à sa conduite, sans discussion de la raison de sa volonté, si ce n'est que sa volonté est la raison même, et que sa raison est sa volonté ».

*
* *

« C'était la maxime et la pratique de Notre-Seigneur de faire en tout la volonté de son Père. O Sauveur ! quel relief, quel brillant vous donnez à l'exercice de vos vertus ! Vous êtes le roi de

gloire, et cependant vous ne venez au monde que pour faire la volonté de Celui qui vous a envoyé ! Cette affection sacrée lui tenait au cœur : *Cibus meus est,* disait-il, *ut faciam voluntatem ejus qui misit me.* O mon Sauveur, vous étiez encore animé de ce doux et incomparable désir que la volonté de Dieu fût faite par toutes les créatures ! C'est pour cela que vous avez mis dans l'oraison dominicale : *fiat voluntas tua!* Vous avez voulu que tous les hommes fissent et demandassent, quoi ? la volonté du Père céleste ; où ? en la terre comme au ciel ; et comment ? comme les anges et les saints la font : promptement, entièrement, constamment, amoureusement ».

*
* *

« Comment ferons-nous la volonté de Dieu ? En faisant ce qu'il commande, et ne faisant pas ce qu'il défend, dans l'intention de glorifier ce Père admirable et d'obéir amoureusement à ce roi d'amour. Dans les actions indifférentes, nous choisirons celles qui sont désagréables à la nature, pour ne point vivre selon la chair ».

*
* *

« Ainsi on fait activement la volonté de Dieu. On la fait passivement en recevant comme de sa

main, non seulement les joies, mais surtout les afflictions, à l'exemple de Notre-Seigneur au Jardin des Olives ; et nous devons dire avec lui : « Que ma volonté ne soit pas faite, Seigneur, mais la vôtre ! »

II

RÉSIGNATION ET INDIFFÉRENCE.

« La résignation et la sainte indifférence, dont un seul acte vaut mieux que cent mille bons succès temporels, sont encore la grande leçon du Fils de Dieu ; et ceux qui s'y rendent dociles et qui la mettent bien dans leur cœur, sont de la première classe de l'école de ce divin Maître ».

*
* *

« La sainte indifférence est l'état des parfaits. C'est l'état des anges, qui sont toujours prêts à exécuter les volontés de Dieu au moindre signal qu'il leur donne, soit au ciel, soit en la terre, sans regarder en quoi ; qui ne perdent jamais Dieu de vue, quelques emplois qu'ils puissent avoir, mais le contemplent en tout et partout ; qui ont autant de joie d'être les gardiens d'un mé-

chant homme que d'un homme de bien, parce qu'ils mettent leur seul contentement à accomplir la volonté de Dieu. Au contraire, une âme manquant d'indifférence, ressemble au démon, dont l'esprit est de faire toujours sa volonté propre, et qui ne fait la volonté de Dieu que par contrainte et malgré lui ».

*
* *

« L'indifférence est l'état du Fils de Dieu, qui se compare par le prophète roi à une jument sans choix et sans désir, toujours prête à garder l'étable ou à sortir, à aller d'un côté ou d'un autre, à recevoir une selle ou un bât, à tourner ou à s'arrêter. Voilà comme je suis, dit Notre-Seigneur, pour nous exprimer comme il se tournait à toute main pour tout ce que Dieu voulait de lui. »

*
* *

« C'est la pratique de tous les saints : de saint Pierre, qui, ne tenant ni au bateau, ni à sa robe, ni même à sa vie, se jeta dans l'eau pour aller à son maître ; de saint Paul, qui, d'un seul mot : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? » marque le changement merveilleux que la grâce avait fait en lui, le détachement instantané de sa

loi, de sa commission, de ses prétentions, de ses sentiments, son indifférence parfaite à tout ce que Dieu voudrait de lui. »

*
* *

« Par la sainte indifférence, perdons tout ressentiment et tout désir ; détachons-nous de nous-mêmes et de toute créature, pour arriver à la liberté des enfants de Dieu et suivre en tout son bon plaisir ! »

*
* *

Nul, depuis saint Paul, ne demanda, avant d'agir, avec plus de simplicité que Vincent : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? » Nul ne sépara avec plus de soin, dans toutes ses pensées et toutes ses affections, ce qui venait de l'homme pour s'en déprendre, ce qui venait de Dieu pour s'y attacher. Nul, dans le cours de l'action ou de l'entreprise, ne se régla plus constamment sur le plan que lui traçait la volonté divine. Et cette conformité à la volonté de Dieu, il la pratiquait, non-seulement dans sa conduite personnelle, mais dans toutes ses œuvres pour le bien d'autrui, dans tout ce qui intéressait sa Congrégation. Dans la crainte de prévenir Dieu, jamais il ne prit l'initiative d'aucune fondation,

et il attendit toujours, avant d'agir, une impulsion extérieure qu'il regardait comme l'invitation, ou le *placet* de la Providence. S'agissait-il d'un sujet, d'un établissement, d'un avantage temporel pour sa Compagnie, il ne l'acceptait que de la main de Dieu, visible pour lui dans la nature et les circonstances de la proposition qui lui était faite ; et, s'il travaillait ensuite pour conserver les biens ainsi reçus, c'est que Dieu le voulait, c'est que le respect, la reconnaissance et l'amour pour le donateur, exigent qu'on veille à garder et à accroître ses dons. Attendre la volonté de Dieu et ne la jamais prévenir, lui obéir ensuite comme à une souveraine, la suivre au prix du travail, du bien, de l'honneur et même, s'il le fallait, de la vie, telle était son immuable loi. Quand une fois il l'avait connue, soit par une inspiration intérieure, soit par un commandement ou un conseil du dehors, il y conformait aussitôt la sienne, et réglait en conséquence toutes ses intentions, qu'il avait soin de renouveler de temps en temps pour que rien ne s'y mêlât d'étranger. Si cette volonté se révélait à lui par les événements qui dépendent uniquement de son souverain domaine, comme maladies, pertes, afflictions, et autres accidents de cette vie, il s'y soumettait avec patience et résignation,

bien plus avec affection et avec joie, lui sacrifiant toutes les répugnances naturelles.

La résignation au bon plaisir de Dieu, quoi qu'il en coûte, est, en effet, la marque de la soumission à son adorable volonté. Dans les plus fâcheuses rencontres, un seul mot : « Dieu soit béni ! Dieu soit béni ! » sortait de la bouche ou plutôt du cœur de saint Vincent de Paul, comme l'expression parfaite de son acquiescement résigné aux dispositions de la Providence.

Il y a quelque chose encore au-dessus de la résignation, qui soumet bien la nature, mais sans l'immoler : c'est la sainte indifférence. Vincent porta jusqu'à cet héroïque degré la vertu d'obéissance à la volonté de Dieu, qu'il s'agît ou de sa personne ou de ses œuvres. Santé ou maladie, vie ou mort, tout lui était indifférent. Aliments, remèdes, même ceux qui lui répugnaient davantage, ou qu'il savait lui être contraires, il prenait tout avec indifférence, et se montrait aussi content du mauvais effet produit que de la meilleure réussite.

Indifférent pour lui, il l'était même pour l'accroissement et le progrès de sa propre congrégation ; il l'était dans les maladies et les pertes de ses meilleurs ouvriers évangéliques, de ses plus chers enfants. Malades, il ne demandait leur

retour à la santé qu'à la condition que tel fût le bon plaisir et la plus grande gloire de Dieu; morts, il n'annonçait leur perte qu'en commençant par cette invariable formule: « Il a plu à Dieu de nous priver de tel Missionnaire. » Et il ajoutait: « Je ne doute pas que vous n'ayez été vivement touchés de la privation de cette personne, qui nous était si chère; mais, Dieu soit loué! vous lui avez dit aussi qu'il a bien fait de nous l'ôter, et que vous ne voudriez pas qu'il en fût autrement, puisque tel a été son bon plaisir. »

III

PRÉSENCE DE DIEU.

« Si les hommes ont trouvé l'invention de représenter dans un miroir tout ce qui se passe en un lieu, jusques au moindre mouvement des plus petites choses, à plus forte raison devons-nous croire qu'elles sont toutes représentées dans ce grand miroir de la Divinité, qui remplit tout et qui renferme tout par son immensité, et en qui les bienheureux voient toutes choses, et particulièrement les bonnes œuvres des âmes fidèles, et par conséquent tous leurs actes de patience,

d'humilité, de conformité à la volonté de Dieu, et des autres vertus. »

*
* *

« Qui se rendra fidèle à l'exercice de la présence de Dieu, qui en goûtera les attraits, parviendra bientôt à un très haut degré de sainteté. La pensée de la présence de Dieu nous rendra familière la pratique de faire incessamment sa volonté : le souvenir de la divine présence s'établira peu à peu dans l'esprit, et par sa grâce se formera en habitude ; en sorte que nous serons enfin comme animés de cette divine présence. »

Vincent n'avait garde lui-même d'en perdre un seul instant la pensée. Seul ou en public, dans le repos ou dans les affaires, en joie ou en affliction, dans le silence de la cellule ou dans le tumulte des rues, de la cour et des assemblées, il était toujours avec Dieu, toujours uni à Dieu de pensée et de cœur. En quelque moment ou quelque part qu'on le surprît, il était aisé de voir à son recueillement, à son égalité d'âme, à la nature et à l'accent de ses paroles, que Dieu lui était sans cesse présent. L'interrogeait-on, il mettait toujours un intervalle entre la demande et sa réponse, pour réfléchir et consulter Dieu, et

c'était au nom de Dieu, *in nomine Domini,* sa formule ordinaire, qu'il donnait ses décisions ou ses conseils. Il songeait à la présence de Dieu au moins quatre fois par heure. Que l'horloge vînt à sonner, aussitôt il se découvrait, faisait son signe de croix et levait ses yeux au ciel. Ordinairement il les tenait baissés, et même fermés lorsqu'il était en carrosse, et ne les ouvrait que sur le crucifix du chapelet qu'il portait toujours à sa ceinture. Pour ne rien voir, n'être vu de personne et se pouvoir entretenir plus facilement avec Dieu, il tirait presque toujours sur lui le rideau de la voiture. Du reste, la vue des créatures, bien loin de le distraire, le portait à leur auteur. Des campagnes couvertes de moissons, des arbres chargés de fruits lui donnaient lieu de bénir la bonté de Dieu et sa paternelle providence ; les fleurs, les oiseaux ou tout autre objet agréable, le faisaient s'écrier: « Qu'est-ce qu'il y a de comparable à la beauté de Dieu, qui est le principe de toute la beauté et perfection des créatures? N'est-ce pas de lui qu'elles empruntent leur lustre et leur éclat? » Le plus souvent, toutefois, c'était en se privant de la vue des objets agréables et en mortifiant ses sens, qu'il honorait Dieu et se tenait uni à lui.

S'il marchait à pied dans les rues, il observait

le même recueillement et les mêmes pratiques. En passant devant une église, il y entrait et se prosternait le visage contre terre. Que l'*Angelus* sonnât, au milieu de la foule comme à la cour, il se découvrait et tombait à genoux pour le réciter. Il ne voyait personne, bien que tous le regardassent avec admiration. Les enfants eux-mêmes se le montraient en disant : « Voilà le Saint qui passe ! »



CHAPITRE III

ORAISON. — DÉVOTION ENVERS DIEU, NOTRE-SEIGNEUR, LA SAINTE VIERGE ET LES SAINTS.

I

ORAISON.

L'oraison est un grand livre pour un prédicateur : c'est là qu'il puisera les vérités divines dans le Verbe éternel qui en est la source, pour les répandre après parmi le peuple ; c'est par l'oraison qu'il se rendra capable de toucher les cœurs et de convertir les âmes. »

* * *

« Donnez-moi, un homme d'oraison, et il sera capable de tout ; il pourra dire avec le saint Apôtre : « Je puis toutes choses en Celui qui me soutient et qui me conforte. »

3.

*
* *

« Il n'est rien que Notre-Seigneur nous ait tant recommandé, nous assurant que tout ce que nous demanderions à son Père en son nom, nous serait accordé ; et il ne se contente pas de nous en assurer, mais, afin que nous puissions prier avec plus de confiance, il nous le promet avec une espèce de serment : « Je vous dis en vérité.

« Jésus-Christ lui-même nous a donné l'exemple. Dès son bas âge et durant toute sa vie, il a été un homme d'oraison ; et, la veille de sa passion, il pria à diverses reprises avec tant de ferveur, durant trois heures, qu'il en sua sang et eau, et fut réduit à l'agonie. »

*
* *

« Ce que la nourriture est à l'égard du corps, l'oraison l'est à l'âme ; et comme une personne qui ne prendrait ses repas que de deux, trois, quatre jours l'un tomberait incontinent en défaillance et se mettrait hors d'état de faire ses fonctions, n'ayant ni force ni vigueur ; de même une âme qui ne vaquera point à l'oraison ou qui ne la fera que rarement, deviendra bientôt toute tiède, languissante, sans force ni vertu, ennuyeuse

aux autres et insupportable à elle-même, et bientôt elle se dégoûtera de son état et de sa vocation. »

* * *

« L'oraison est comme l'arrosement de notre âme. Les jardiniers sont soigneux de prendre leur temps pour arroser deux fois par jour leurs plantes durant les chaleurs et les sécheresses de l'été, et ils le font prudemment; car, sans cela, leurs plantes mourraient. Mais, avec ce secours, leurs racines prennent la nourriture de la terre, et il se coule le long de la tige une certaine humeur qui vient de cet arrosement, et qui donne vie aux branches, aux feuilles, et la saveur aux fruits. Ainsi, la sécheresse venant à donner sur le jardin de notre âme, toutes les plantes y périraient si le soin et l'industrie du jardinier n'y pourvoyaient, c'est-à-dire sans l'oraison qui, comme une douce rosée, humecte tous les matins nos âmes par la grâce qu'elle attire sur nous. Sommes-nous fatigués des rencontres et des peines qui arrivent durant le cours de la journée, nous avons encore le soir ce doux rafraîchissement, pour donner vigueur à toutes nos actions. Oh! que l'âme fera de grands fruits en peu de temps, si elle est soigneuse de se rafraîchir par ce sacré arrosement! »

*
* *

« L'oraison est comme un miroir, dans lequel l'âme voit toutes ses taches, ses laideurs et ce qui peut la rendre désagréable à Dieu. »

*
* *

« L'oraison est une fontaine de Jouvence où l'âme rajeunit. C'est dans l'oraison qu'une âme devenue aveugle recouvre la vue ; de sourde qu'elle était à la voix de Dieu, devient attentive à ses saintes inspirations ; de pesante qu'elle était pour les choses du salut à cause de ses mauvaises habitudes, devient vigoureuse, pleine de courage et de ferveur. D'où vient qu'on voit des personnes grossières, ignorantes, sans lettres et sans connaissance des mystères de notre religion, se changer en peu de temps ? sinon de l'oraison, fontaine de Jouvence où elles se rajeunissent et se renouvellent.

*
* *

« L'oraison est comme l'âme de notre âme. C'est l'âme qui donne la vie au corps, qui le fait mouvoir, parler et agir ; et comme un corps sans âme n'est qu'un vilain cadavre sans mouvement ni action, de même une âme sans oraison est sans sentiment ni mouvement pour le service de Dieu,

n'ayant plus que des sentiments bas et rampants pour les choses de la terre. »

* * *

« L'oraison est une élévation de l'esprit vers Dieu. Par l'oraison, l'âme sort comme d'elle-même pour aller chercher Dieu en lui-même. L'oraison est un pourparler de l'âme avec Dieu ; c'est une mutuelle communication où Dieu dit intérieurement à l'âme ce qu'il veut qu'elle sache et qu'elle fasse, et l'âme dit à Dieu ce que lui-même lui fait connaître qu'elle lui doit demander. »

* * *

« L'oraison est une prédication qu'on se fait à soi-même, pour se convaincre du besoin qu'on a de recourir à Dieu et de coopérer avec sa grâce, pour extirper les vices de notre âme et pour y planter les vertus. Il faut nous y appliquer particulièrement à combattre la passion ou la mauvaise inclination qui nous gourmande, et tendre toujours à la mortifier ; parce que, lorsqu'on est venu à bout de celle-là, le reste suit aisément. Mais il faut tenir ferme dans ce combat. Il est aussi important d'aller doucement dans la manière d'agir, et de ne pas se rompre la tête à force de s'appliquer et de vouloir subtiliser ;

d'élever son esprit à Dieu et de l'écouter, car une de ses paroles fera plus que mille raisons et que toutes les spéculations de notre entendement. »

* * *

« Il y a deux sortes d'oraisons : la vocale qui se fait par paroles, et la mentale qui se fait par l'esprit et le cœur. L'oraison mentale se fait en deux manières : ou par l'entendement ou par la volonté. L'oraison d'entendement se fait quand on tâche de se recueillir et de se mettre en la présence de Dieu, afin de mieux rechercher l'intelligence du mystère ou des vérités proposées, afin d'en tirer des instructions qui nous soient propres, afin de produire des affections convenables au sujet et de prendre de fortes résolutions de fuir le mal et d'embrasser le bien que Dieu nous a fait connaître ; et, quoique les résolutions et les affections soient les actes de la volonté, cependant cette sorte d'oraison s'appelle oraison d'entendement, parce qu'elle consiste principalement dans la recherche des vérités. Elle s'appelle aussi plus ordinairement méditation.

« L'autre oraison, qui est principalement de la volonté, et qu'on appelle affective, n'est pas

propre pour tout le monde : Dieu la départ à qui il lui plaît, et quand il lui plaît. Il n'appartient pas aux hommes de l'enseigner, et ils n'y peuvent point parvenir par leur propre industrie et à force de travaux. En cette oraison, une âme, sans y avoir rien contribué de son côté, se trouve tout d'un coup remplie de lumières et de saintes affections. L'entendement est quelquefois éclairé de certaines vérités incompréhensibles à tous les autres, et la volonté est embrasée de toutes sortes de bons désirs. »

*
* *

« Pour bien faire oraison, évitons la nonchalance, la légèreté, la curiosité, l'inconstance de notre pauvre esprit. Mettons-nous en la présence de Dieu, et prions-le de nous donner sa grâce. Proposons-nous alors le sujet de l'oraison. Notre entendement éclairé, arrêtons-nous. Quand on veut avoir du feu, l'on se sert d'un fusil, on le bat, et aussitôt que le feu s'est pris à la matière disposée, on allume de la chandelle ; et celui-là se rendrait ridicule, qui, ayant allumé sa chandelle, continuerait de battre le fusil. De même, quand une âme est assez éclairée par les considérations, qu'est-il besoin d'en chercher d'autres, de battre et rebattre notre esprit pour multiplier

les raisons et les pensées ? Arrêtons surtout les considérations, lorsque nous sentons notre âme se porter aux affections et aux résolutions de pratiquer la vertu. L'âme ressemble à une galère qui vogue sur la mer avec les rames et les voiles. Et comme l'on n'a point recours aux rames sinon quand le vent vient à manquer, et que, lorsqu'il est favorable, on navigue et plus agréablement et plus vitement ; de même, il se faut aider des considérations dans l'oraison quand le Saint-Esprit ne nous fait pas ressentir ses mouvements ; mais, lorsque ce vent céleste vient à souffler dans nos cœurs, il faut s'abandonner à ses conduites. »

*
* *

« Voyez la différence qu'il y a entre la lumière du feu et celle du soleil. Pendant la nuit, notre feu nous éclaire, et, par le moyen de sa lueur, nous voyons les choses, mais nous ne les voyons qu'imparfaitement, nous n'en découvrons que la superficie, et cette lueur ne va pas plus avant ; mais le soleil remplit et vivifie tout par sa lumière ; il ne découvre pas seulement l'extérieur des choses, mais, par une vertu secrète, il pénètre au dedans, il les fait agir et les rend même fructueuses et fertiles selon la qualité de leur

nature. Or, les pensées et les considérations qui viennent de notre entendement ne sont que des petits feux qui montrent seulement un peu le dehors des objets et ne produisent rien davantage ; mais les lumières de la grâce, que le soleil de justice répand dans nos âmes, découvrent et pénètrent jusqu'au fond et au plus intime de notre cœur, qu'elles excitent et portent à faire des productions merveilleuses. Il faut donc demander à Dieu que ce soit lui-même qui nous éclaire et qui nous inspire ce qui lui est agréable. »

*
* *

« Il ne suffit pas d'avoir de bonnes affections, il faut passer plus avant, et se porter aux résolutions de travailler tout de bon à l'avenir pour l'acquisition de la vertu, se proposant de la mettre en pratique et d'en faire des actes. C'est ici le point important et le fruit qu'on doit tirer de l'oraison ; c'est pourquoi il ne faut pas passer légèrement sur ses résolutions, mais les réitérer, et les bien mettre dans son cœur ; et même il est bon de prévoir les empêchements qui peuvent survenir, et les moyens qui peuvent aider pour en venir à cette pratique, et se proposer d'éviter les uns et d'embrasser les autres. »

* * *

« Persévérons dans l'oraison, sans nous rebuter des sécheresses et des difficultés. Pendant vingt ans, sainte Thérèse ne pouvait faire oraison et n'y comprenait rien. Elle persévéra néanmoins, et Dieu lui départit un éminent don d'oraison. En faisant l'oraison fidèlement, nous pratiquons au moins toute sorte de vertus : l'obéissance, l'humilité, la foi, l'espérance, la charité, et surtout la mortification, qu'il faut toujours joindre à l'oraison comme une sœur inséparable. »

Personnellement, saint Vincent de Paul avait pour l'oraison l'estime la plus profonde et la plus religieuse, le goût et l'attrait le plus vif. Chaque matin, il y consacrait une heure, au milieu de la plus grande multiplicité des affaires, dût-il, dans la journée, être saigné ou prendre médecine, et la fatigue qu'il en pouvait ressentir ne l'empêchait pas de s'y rendre le lendemain. Il la faisait à genoux, dans l'eglise, avec toute sa communauté. Il ne se contentait pas de consacrer à Dieu les prémices de ses journées ; il se livrait encore à l'oraison dans ses longues insomnies, et y employait tous les loisirs que lui laissaient sa charge et le service du prochain.

Chaque année, quelles que fussent ses occupations, il y donnait au moins huit jours entiers, pendant lesquels il interrompait les plus saints commerces pour ne plus s'entrenir qu'avec Dieu.

En tout temps, il priait avec ardeur. On l'entendait pousser des soupirs d'un amour qu'il ne pouvait contenir, et lui seul ne s'apercevait pas de leur explosion. Que se passait-il entre Dieu et lui ? Son oraison suivait-elle la voie ordinaire des considérations de l'esprit et des affections du cœur, ou bien procédait-elle uniquement de l'opération de l'Esprit divin, sans industrie et sans efforts de la nature ? Son humilité le cachait avec soin. Mais, en descendant de la sainte montagne, son front paraissait quelquefois tout lumineux comme celui de Moïse, et la ferveur de son âme rejaillissait sur toute sa personne, passait dans ses paroles et dans ses actes. Ses discours, au sortir de l'entretien divin, étaient plus brûlants encore de foi et de charité ; son humilité, sa mortification, sa patience, toutes ses vertus, brillaient d'un nouvel éclat dans sa conduite.

II

DÉVOTION A LA MAJESTÉ DE DIEU ; — AUX MYSTÈRES DE LA TRINITÉ ET DE L'INCARNATION ; — A L'ÉGLISE ET DANS LES CÉRÉMONIES ; — A JÉSUS-CHRIST ; — A LA SAINTE VIERGE ET AUX SAINTS.

« Etudions-nous à concevoir une grande, mais une très grande estime de la majesté et de la sainteté de Dieu. Si nous avions la vue de notre esprit assez forte pour pénétrer quelque peu dans l'immensité de sa souveraine excellence, ô Jésus, que nous en rapporterions de hauts sentiments ! Nous pourrions bien dire, comme saint Paul, que les yeux n'ont jamais vu, ni les oreilles ouï, ni l'esprit conçu rien qui lui soit comparable. C'est un abîme de perfections, un Être éternel, très saint, très pur, très parfait et infiniment glorieux, un bien infini qui comprend tous les biens, et qui est en soi incompréhensible. Or, cette connaissance que nous avons, que Dieu est infiniment élevé au-dessus de toutes connaissances et de tout entendement créé, nous doit suffire pour nous le faire estimer infiniment,

pour nous anéantir en sa présence, et pour nous faire parler de sa Majesté suprême avec un grand sentiment de révérence et de soumission ; et, à proportion que nous l'estimerons, nous l'aimerons aussi, et cet amour produira en nous un désir insatiable de reconnaître ses bienfaits, et de lui procurer de vrais adorateurs. »

*
* *

« Produisons souvent du fond du cœur des actes de foi et de religion sur les mystères de la sainte Trinité et de l'Incarnation ; offrons tous les jours en leur honneur quelques prières et bonnes œuvres, et célébrons leurs fêtes avec le plus de solennité et de dévotion qu'il nous sera possible ; étudions-nous soigeusement à faire, soit par nos paroles, soit par nos exemples, que les peuples les connaissent et les honorent. »

*
* *

« Nous ne devons pas nous présenter à l'église comme des marionnettes, auxquelles on fait faire des mouvements légers et des révérences sans âme et sans esprit. Que la révérence intérieure prévienne et accompagne toujours l'extérieure. Dieu veut être adoré en esprit et en vérité, et tous les véritables chrétiens doivent se

comporter de la sorte, à l'exemple du Fils de Dieu, lequel, se prosternant la face contre terre au Jardin des Olives, accompagna cette dévote posture d'une humiliation intérieure très profonde, par respect à la majesté souveraine de son Père. »

*
* *

« Les cérémonies, à la vérité, ne sont que l'ombre, mais c'est l'ombre des plus grandes choses, qui requièrent qu'on les fasse avec tout l'attention possible, et qu'on les montre avec un silence religieux, et une grande modestie et gravité. Qu'on chante posément, avec modération, qu'on psalmodie avec un air de dévotion. Hélas! que répondrons-nous à Dieu, quand il nous demandera compte de ces choses, si elles sont mal faites? »

*
* *

« Honorons l'état inconnu du Fils de Dieu. C'est là notre centre, et c'est ce qu'il demande de nous pour le présent, et pour l'avenir, et pour toujours, si sa divine Majesté ne nous fait connaître en sa manière, qui ne peut tromper, qu'il veuille autre chose de nous. Honorons, dis-je, la vie commune que notre Seigneur a menée sur la

terre, son humilité, son anéantissement, et la pratique qu'il a faite des plus excellentes vertus dans cette manière de vie. Mais honorons particulièrement ce divin Maître dans la modération de son agir. Non, il n'a pas voulu faire toujours tout ce qu'il a pu, pour nous apprendre à nous contenter, lorsqu'il n'est pas expédient de faire tout ce que nous pourrions faire, mais seulement ce qui est convenable à la charité et conforme aux ordres de la divine volonté.

« Oh ! la généreuse résolution, d'imiter la vie cachée de Notre-Seigneur ! Il paraît bien que cette pensée vient de Dieu, puisqu'elle est si éloignée des sentiments de la chair et du sang. Tenez pour certain que c'est là proprement l'assiette qui convient aux enfants de Dieu, et par conséquent demeurez-y ferme, et résistez courageusement à tous les sentiments contraires qui pourraient arriver. Assurez-vous que par ce moyen vous serez en l'état auquel Dieu vous demande, et que vous ferez incessamment sa sainte volonté, qui est la fin à laquelle nous tendons, et à laquelle ont tendu tous les saints. »

*
* *

« Acquittons-nous parfaitement du culte particulier que nous devons à la très heureuse Vierge

Marie, mère de Dieu : 1° en rendant tous les jours, et avec une dévotion particulière, quelques services à cette très digne Mère de Dieu, notre très pieuse dame et maîtresse ; 2° en imitant autant que nous le pourrons ses vertus, et particulièrement son humilité et sa pureté ; 3° en exhortant ardemment les autres, toutes les fois que nous en aurons la commodité et le pouvoir, à ce qu'ils lui rendent toujours un grand honneur et le service qu'elle mérite. »

*
* *

« Recevons et honorons les reliques des saints comme si c'étaient les saints eux-mêmes qui nous fissent l'honneur de nous venir visiter et de vivre avec nous ; et ainsi nous honorerons Dieu en ses saints, et nous le supplierons qu'il nous rende participants des grâces qu'il a si abondamment versées dans leurs âmes. »

La dévotion de saint Vincent de Paul tirait son principe du sentiment très haut et très profond qu'il avait de la grandeur infinie de Dieu.

Cette dévotion remplissait son cœur, animait toutes ses paroles, se traduisait dans tous les actes de sa journée, dans toute sa conduite. Le matin, au premier son de la cloche, il sortait

de son lit, faisait le signe de la croix, se prosternait et baisait la terre. Il adorait la majesté de Dieu, lui rendait grâces de sa gloire, de celle qu'il a donnée à son Fils, à la sainte Vierge, aux saints anges, à l'ange gardien, à saint Jean-Baptiste, aux apôtres, à saint Joseph et à tous les saints et saintes du Paradis. Il le remerciait encore des grâces faites à la sainte Église, de celles qu'il avait reçues lui-même, et, en particulier, d'avoir été conservé pendant la nuit. Il lui offrait ses pensées, ses paroles et ses actions, en union de celles de Jésus-Christ ; il lui demandait de le garder de tout péché et de l'aider à accomplir fidèlement tout ce qui lui serait le plus agréable.

Après ces premiers actes de religion, il se rendait à l'église où, malgré son âge et l'enflure de ses jambes, il était arrivé plus tôt que les plus sains et les plus jeunes.

Son oraison achevée, il récitait à haute voix les litanies du saint Nom de Jésus, et, entre les glorieuses épithètes que lui donne l'Eglise, il insistait avec un goût singulier sur celle-ci : *Jesu pater pauperum !* De là, presque tous les jours, il allait se confesser, ne pouvant souffrir l'apparence même du péché. Presque jamais son confesseur ne trouvait matière à absolution : « Ah ! monsieur, lui disait l'humble Saint, si vous

aviez les lumières que Dieu me donne, vous me jugeriez autrement ! »

Il faisait ensuite sa préparation à la messe, et, quoique à peine sorti de l'oraison, il y donnait un temps considérable. Il s'habillait enfin et célébrait. Il paraissait à l'autel comme un autre Jésus-Christ, victime et sacrificateur : victime, il s'abaissait et s'humiliait ; c'était en criminel, en condamné à mort, qu'il prononçait le *Confiteor*, le *Domine non sum dignus* et toutes les paroles de la liturgie qui expriment l'humilité et la contrition, surtout le *Nobis quoque peccatoribus*, sur lequel il écrivait : « Quand vous serez au *Nobis quoque* de la sainte messe, souvenez-vous de moi comme du plus grand pécheur qui soit au monde ; » sacrificateur, il était grave et majestueux comme le Sauveur, et en même temps plein de douceur, de sérénité et de miséricorde ; c'était avec ces sentiments peints sur son visage et dans son attitude, qu'il se tournait vers le peuple, et, au ton de sa voix, à la manière dont il étendait les bras et ouvrait les mains, on voyait la dilatation de son cœur et le désir qu'il avait de l'embrasser, comme sur un autre calvaire, dans la charité de Jésus-Christ. Il récitait les prières de la messe et en faisait les cérémonies sans lenteur ni précipitation, de manière à atteindre et à ne point dépas-

ser la demi-heure. Il prononçait toutes les paroles d'une voix médiocre et agréable, distincte et dévote, dans un accord manifeste de la bouche et du cœur. Son respect et son attention redoublaient à la lecture du saint Évangile, et s'il s'y rencontrait quelque parole de Notre-Seigneur, il la répétait d'un ton plus tendre et plus affectueux ; à la double affirmation du Dieu de vérité : *Amen, amen dico vobis,* il se recueillait pour se rendre plus attentif aux paroles suivantes où il soupçonnait plus d'importance et de mystère, et il les lisait lentement, avec foi et soumission, pour se les mettre bien avant dans le cœur. Tous les assistants étaient édifiés. « Mon Dieu, disaient-ils, que voilà un prêtre qui dit bien la messe ! » — « Il faut que ce soit un saint homme, » ajoutait celui-ci ; et celui-là : « C'est plutôt un ange à l'autel ! »

Et ainsi tous les jours, excepté les trois premiers de sa retraite annuelle, qu'il s'abstenait de célébrer, suivant l'usage de la Compagnie. Hors ces jours de pénitence et de purification plus parfaite, à la ville ou aux champs, à poste fixe ou en voyage, sain ou malade, il n'omettait jamais le sacrifice quotidien, et cela jusqu'aux dernières semaines de sa vie, où ses jambes refusèrent de le soutenir.

La messe dite, il en entendait et souvent en servait une seconde. Il était accablé d'affaires, il était vieux, il avait quatre-vingts ans, il ne pouvait plus marcher sans bâton, ni se mettre à genoux qu'à grand'peine : n'importe, le vénérable supérieur, avec la simplicité naïve d'un jeune clerc et plus encore de respect et de dévotion, servait à l'autel le moindre de ses prêtres. Il le faisait par foi et par amour ; il le faisait aussi pour donner l'exemple à ses clercs, pour qu'ils ne souffrissent jamais qu'un laïque servît la messe devant eux : « C'est un sujet de honte à un ecclésiastique qui a le caractère pour le service des autels, leur disait-il avec Bourdoise, qu'en sa présence ceux qui ne l'ont pas fassent son office. »

Les jours de fête et dans les offices solennels, sa piété se montrait avec un nouvel éclat. Il avait prévu toutes les cérémonies et s'en était fait instruire soigneusement. Aussi, pas une rubrique violée par lui, pas une dont il permît qu'on s'éloignât. Il s'humiliait beaucoup devant Dieu et devant ses frères de ne pouvoir plus faire les génuflexions dans la mesure prescrite par l'Église, et, s'il croyait avoir manqué à quelque autre cérémonie, il en demandait, après l'office, pardon à genoux à toute sa communauté. A lui

encore il imputait les fautes faites par les autres, ce qui ne l'empêchait pas, malgré sa grande douceur, de les en reprendre sévèrement. Du reste, il donnait un tel exemple et une telle édification, que les offices de Saint-Lazare étaient distingués dans tout Paris pour la religion, la dignité et la modestie qui y présidaient. Vincent lui-même, quand il chantait ou psalmodiait au chœur, ressemblait moins à un homme qu'à un ange du ciel chantant les louanges de Dieu. Ses prêtres et ses clercs imitaient son respect et sa piété. On les voyait les yeux baissés et arrêtés sur leur livre, dans une immobilité modeste, ne trahissant la vie que par le pieux éclat de leur voix et les élans de leur amour.

Ce qu'il se montrait dans les offices publics, Vincent l'était encore sous le seul œil de Dieu, dans la récitation privée de son bréviaire. Il le récitait toujours tête nue, à genoux, excepté les deux ou trois dernières années de sa vie, que ses infirmités, lui interdisant cette posture humble et respectueuse, le forcèrent à demeurer assis. A genoux encore et tête nue, il faisait sa lecture quotidienne de la sainte Ecriture et surtout du Nouveau Testament.

Sa dévotion s'étendait à tous les mystères de la religion, et, en particulier à celui de la très

sainte Trinité, le premier de tous ; puis, à celui de l'Incarnation qui en est pour nous la manifestation la plus touchante, et à celui de l'Eucharistie, qui perpétue l'Incarnation sur la terre.

Si grande était sa dévotion envers l'Eucharistie considérée comme sacrifice, non moindre était sa dévotion envers ce même mystère considéré comme sacrement.

Il se tenait toujours prosterné à deux genoux devant le saint tabernacle, dans une contenance si humble, qu'il semblait vouloir s'abaisser jusqu'au centre de la terre pour témoigner davantage son respect ; avec une telle foi peinte sur le visage, qu'on eût dit qu'il voyait Jésus-Christ de ses yeux ; avec une telle religion, qu'il eût inspiré la foi aux plus incrédules et la piété aux plus insensibles ; dans une telle modestie et un tel silence, qu'il n'avait pas un regard pour les pompes les plus brillantes, ni une parole pour les plus augustes personnages.

Là il aimait à demeurer tout le temps que les affaires lui laissaient libre, et il s'y oubliait des heures entières. Il y retournait, comme autrefois Moïse, pour consulter le divin oracle dans les circonstances difficiles. C'était là, derrière le grand autel de Saint-Lazare, ou quelque part ailleurs qu'il se trouvât, qu'à genoux, tête nue,

il ouvrait et lisait les lettres dont il prévoyait l'importance. Un jour, dans la cour du Palais de Paris, on lui remit une lettre où devait lui être annoncé le succès d'une affaire considérable. Quoique fort incommodé de ses jambes, il monta à la haute chapelle du Palais, et l'ayant trouvée fermée, il se mit au moins à genoux sur le seuil, et prit dans cette posture connaissance de sa lettre.

Avant de sortir de Saint-Lazare, il allait devant le Saint-Sacrement, qu'il appelait le maître de la maison, pour le saluer, prendre congé de lui et recevoir sa bénédiction; il y retournait en rentrant, comme pour lui rendre compte de sa mission, et aussi pour le remercier des grâces qu'il avait reçues et s'humilier des fautes qu'il croyait avoir commises.

Rencontrait-il le Saint-Sacrement en passant par les rues de la ville, il se mettait à genoux en quelque endroit qu'il se trouvât, et y demeurait jusqu'à ce qu'il l'eût perdu de vue; souvent même il le suivait tête nue, et d'aussi près que le lui permettaient ses jambes vieilles et malades.

Dans ses voyages, en traversant les villages, il descendait de cheval ou de voiture pour entrer dans les églises et saluer le Saint-Sacrement, ou, s'il les trouvait fermées, pour en baiser le seuil; et,

arrivé au terme, c'était à l'église encore qu'il faisait sa première visite.

Dans ses maladies, privé de célébrer, il voulait au moins communier tous les jours, ce qu'il fit jusqu'à la veille de sa mort, et avec un respect, un ravissement qu'il est aussi inutile qu'impossible de dire.

Les profanations commises par les hérétiques ou les gens de guerre lui étaient une douleur mortelle. Larmes, pénitences extraordinaires, prières ferventes, il employait tout pour les réparer et les expier. Il allait lui-même ou il envoyait les siens en pèlerinage dans les églises profanées : les prêtres disaient la messe, et les autres communiaient sous forme d'amende honorable. Par des envois de vases et d'ornements sacrés, il réparait le dommage matériel causé par les vols sacriléges, et au moyen de missions, le dommage causé à l'honneur de Dieu et aux âmes par l'impiété et l'hérésie.

Ce qu'il adorait dans l'Incarnation et l'Eucharistie, c'était Dieu s'abaissant pour se mettre à notre portée et se faire semblable à nous ; ce que son amour reconnaissant pour Jésus-Christ lui inspirait, c'était de se rendre à son tour semblable à lui. Il s'est formé, il a vécu sur ce divin modèle. A l'imitation de Jésus-Christ, il a caché,

sous une vie basse et commune en apparence, les plus héroïques vertus ; sous les dehors d'un pauvre villageois, les dons les plus excellents de la nature et de la grâce ; sous une profession continuelle de sottise et d'ignorance, l'esprit le plus juste et une science fort étendue. Dans ses pensées, dans ses paroles, dans ses actions, il ne s'inspirait que de Jésus-Christ, il ne répétait que son langage, il ne se conduisait que sur son modèle. Jésus-Christ toujours, Jésus-Christ partout, Jésus-Christ en tout et en tous : voilà sa doctrine, sa morale et sa politique, ce qu'il aimait à exprimer d'un mot : « Rien ne me plaît qu'en Jésus-Christ ! »

Cette vue continuelle et universelle de Jésus-Christ éclairait, élevait, échauffait sa charité. Jésus-Christ, il le voyait pontife suprême dans le pape, évêque et prince des pasteurs dans les évêques, souverain prêtre dans les prêtres, maître et docteur unique dans les docteurs, roi des rois, juge des juges dans les princes et les magistrats, grand et noble dans les gentilshommes et petit dans les petits, ouvrier dans les artisans, divin négociant dans les hommes de trafic, pauvre dans les pauvres, prisonnier dans les prisonniers, infirme et agonisant dans les malades et les moribonds. De là son respect et sa

tendresse pour tous les hommes et, en particulier, pour tous ceux dont la bassesse et les souffrances lui présentaient une image plus ressemblante du Dieu anéanti et de l'Homme de douleurs.

La sainte Vierge a été, en quelque sorte, la première institutrice de saint Vincent de Paul, et elle a eu les prémices de sa piété. C'est sur les ruines de la chapelle de Notre-Dame de Buglosse qu'il a passé son enfance ; c'est au pied d'une statuette de Marie placée par lui dans le flanc entr'ouvert d'un chêne, que, dès son plus bas âge, à peine sorti des bras de sa mère, il aimait aller prier. C'est au milieu des traditions toujours vivantes du pèlerinage à la sainte chapelle et des miracles de Marie, qu'il a grandi, et c'est dans une chapelle de Marie qu'il a célébré sa première messe : telle est l'origine de cette tendre dévotion envers la sainte Vierge, par laquelle il se distingua jusqu'à son extrême vieillesse.

Dès-lors il se fit une loi de se préparer aux fêtes de Marie par le jeûne et les bonnes œuvres, d'officier ces jours-là avec solennité, de célébrer dans ses chapelles ou aux autels dédiés en son honneur, de terminer toutes ses conférences et assemblées par une de ses antiennes, de réciter

chaque jour le chapelet et de le porter constamment à sa ceinture, comme la livrée d'un saint vasselage, de la saluer au son de l'*Angelus*.

Il visitait souvent ses églises, et, dans les grands besoins de la religion et de l'Etat, il entreprenait le pèlerinage de Chartres.

Dans chaque mission, il faisait au moins un discours en son honneur, et, deux cents ans avant la définition de l'Eglise, il proclamait le privilège de son Immaculée Conception ; enfin, il a mis sous son patronage toutes les confréries de la Charité et toutes les œuvres qu'il a établies pour le bien de l'Eglise ou des pauvres.

Fondateur d'une Compagnie d'ouvriers évangéliques, il avait aussi une grande dévotion pour les saints apôtres, ces premiers et ces plus grands Missionnaires, et, entre tous les apôtres, pour saint Pierre, le premier vicaire et, dans ses successeurs, le continuateur de Jésus-Christ, et pour saint Paul, le premier maître. le premier docteur de ces gentils parmi lesquels il voulait répandre l'Évangile.

A l'entrée ou au sortir de sa chambre, il saluait son ange gardien. Il n'avait garde d'oublier saint Vincent martyr, son patron, dont il faisait recueilir les traditions en Espagne ; ni saint Vincent Ferrier, dont il portait le nom

sans être sous son spécial patronage ; ni saint Joseph, qu'il donnait pour patron à ses séminaires internes, dont il étendait le culte dans ses maisons, dont il implorait l'entremise par des vœux, des messes, des pèlerinages, dans ses grandes entreprises, ni le bienheureux évêque de Genève, dont, plus que personne, il amena la canonisation. Il honorait les saints, au ciel dans leur gloire, sur la terre dans leurs reliques ; il honorait surtout en eux les dons de Dieu, et à Dieu, auteur de toute sainteté, il avait scin de toujours terminer le culte qu'il leur rendait.

C'était encore les saints qu'il prétendait honorer par sa dévotion aux âmes du purgatoire, car en elles il voyait des membres vivants de Jésus-Christ, animés par sa grâce, et assurés de participer un jour à sa gloire. Et c'est pourquoi il priait à leur intention, et offrait souvent pour elles le saint sacrifice de la messe.



CHAPITRE IV

ZÈLE POUR LA GLOIRE DE DIEU ET LE SALUT DES AMES.—CHARITÉ POUR LE PROCHAIN.

I

ZÈLE POUR LA GLOIRE DE DIEU ET LE SALUT DES AMES

Si l'amour de Dieu est un feu, le zèle en est la flamme; si l'amour est un soleil, le zèle en est le rayon ».

*
* *

« Oh que bien heureux sont ceux qui se donnent à Dieu de la bonne sorte, pour faire ce que Jésus-Christ a fait et pour pratiquer à son exemple les vertus qu'il a pratiquées, la pauvreté, l'humilité, la patience, le zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes! car ainsi ils deviennent les vrais disciples d'un tel maître: ils vivent purement de son esprit, et répandent

avec l'odeur de sa vie le mérite de ses actions pour la sanctification des âmes, pour lesquelles il a voulu mourir ».

*
* *

« Que répondrons-nous à Dieu, s'il arrive que par notre faute quelque pauvre âme vienne à se perdre ? N'aura-t-elle pas sujet de nous reprocher que nous serons en quelque façon cause de sa damnation ; et ne devons-nous pas craindre que Dieu ne nous en demande compte à l'heure de notre mort ? Comme, au contraire, si nous montrons du zèle, n'avons-nous pas sujet d'espérer que Dieu nous augmentera de jour en jour ses grâces, et que les âmes sauvées par nous lui rendront témoignage en notre faveur ? »

*
* *

« Travaillons sans craindre d'avancer la fin de notre vie. Est-ce un malheur à celui qui voyage dans un pays étranger d'avancer son chemin et de s'approcher de sa patrie? Est-ce un malheur à ceux qui naviguent d'approcher du port ? Est-ce un malheur à une âme fidèle que d'aller voir et posséder son Dieu ? »

*
* *

« Ne nous laissons décourager ni par les périls, ni par la stérilité apparente de notre zèle.

Les marchands laissent-ils d'aller sur mer pour les dangers qu'ils courent, et les soldats à la guerre à cause des plaies et de la mort même à laquelle ils s'exposent ? Le laboureur n'est-il pas longtemps avant de voir les fruits de ses labeurs, et voit-il toujours la moisson abondante que sa semence a produite ? »

*
* *

« Soyons sans réserve à Dieu et au service du prochain. Dépouillons-nous pour le revêtir, donnons nos vies pour procurer son salut et pour amplifier l'empire de Jésus-Christ. Disons aux tentations, aux persécutions, à la mort même : « Soyez les bienvenues, faveurs célestes, qui venez d'une main paternelle et tout amoureuse ; je vous reçois d'un cœur plein de respect, de soumission et de confiance envers Celui qui vous envoie, je m'abandonne à vous pour me donner à lui ». Il faut qu'il y ait quelque chose de grand, que l'entendement ne peut comprendre, dans les croix et dans les souffrances, puisque d'ordinaire Dieu fait succéder au service qu'on lui rend les afflictions, les persécutions, les prisons et le martyre, afin d'élever à un haut degré de perfection et de gloire ceux qui se donnent parfaitement à son service. Quiconque veut être disciple de

Jésus-Christ doit s'attendre à cela ; mais il doit aussi espérer qu'en cas que les occasions s'en présentent, Dieu lui donnera la force de supporter les afflictions et surmonter les tourments ».

*
* *

« Toutefois, le zèle n'est pas bon, s'il n'est discret. On gâte souvent les bonnes œuvres pour aller trop vite ; pour ce que l'on agit selon ses inclinations qui emportent l'esprit et la raison, et font penser que le bien que l'on voit à faire est faisable et de saison, ce qui n'est pas, et on le reconnaît ensuite par le mauvais succès. Le bien que Dieu veut se fait quasi de lui-même, sans qu'on y pense. Soyons plutôt pâtissants qu'agissants, et ainsi Dieu fera par un seul ce que tous les hommes ensemble ne sauraient faire sans lui. Ce n'est pas assez que notre zèle soit discret, qu'il soit doux et charitable. Travaillons à nous faire quittes de nos zèles trop âpres, notamment de ceux qui choquent le respect, l'estime et la charité. Etudions-nous à humilier notre esprit, à bien interpréter les façons de faire de notre prochain et à le supporter dans ses petites infirmités ».

*
* *

Que Vincent fut dévoré du zèle de la maison de Dieu, toute sa vie en rend témoignage, car tout entière elle fut employée à combattre le mal et à étendre le règne du bien, en quoi consiste le véritable zèle. Tant d'œuvres pour le renouvellement et la sanctification du clergé, tant de confréries, tant d'assemblées, tant d'institutions, tant de missions en France et à l'étranger, en Europe et au-delà des mers, qu'est-ce que tout cela, sinon autant de preuves parlantes et vivantes d'un zèle qui voulait empêcher l'outrage fait à Dieu, et procurer partout sa gloire et le salut des âmes ?

Zèle éclairé, puisqu'il marchait toujours à la lumière de l'Évangile et des décisions de l'Eglise; zèle sage, également éloigné de la mollesse et d'une rigueur excessive ; zèle prudent et discret, sans amertume ni caprice, toujours tempéré, suivant les personnes avec lesquelles il traitait, par le respect ou la tendresse ; zèle invincible, qui ne cédait ni aux tempêtes, ni aux persécutions, ni à la mort ; zèle désintéressé, dégagé à la fois des intérêts matériels et des intérêts d'amour-propre ; zèle infatigable et persévérant, qui ne croyait avoir rien fait tant qu'il restait

quelque chose à faire, et que ni la vieillesse, ni les infirmités ne pouvaient condamner au repos. Déjà vieux, il disait : « Il me souvient qu'autrefois, lorsque je revenais de Mission, il me semblait, approchant de Paris, que les portes de la ville devaient tomber sur moi et m'écraser; et rarement revenais-je de la Mission que cette pensée ne me vînt dans l'esprit. La raison de cela est que je considérais en moi-même comme si on m'eût dit : Tu t'en vas, et voilà d'autres villages qui attendent de toi le même secours que tu viens de donner à celui-ci et à cet autre. Si tu ne fusses allé là, vraisemblablement telles et telles personnes, mourant en l'état que tu les as trouvées, seraient perdues et damnées. Or, si tu as trouvé tels ou tels péchés en cette paroisse-là, n'as-tu pas sujet de penser que de pareilles abominations se commettent en la paroisse voisine, où ces pauvres gens attendent la Mission? Et tu t'en vas! tu les laisses-là! S'ils meurent cependant, et qu'ils meurent dans leurs péchés, tu seras en quelque façon cause de leur perte, et tu dois craindre que Dieu ne t'en punisse. Voilà quelles étaient les agitations de mon esprit ».

Et plus tard encore, à soixante-dix-huit ans, il portait envie aux travaux de ses enfants :

« Que j'ai de confusion, écrivait-il en 1654, de me voir si inutile au monde en comparaison de vous !... Certes, Monsieur, je ne puis me retenir: il faut que je vous dise tout simplement que cela me donne de nouveaux et de si grands désirs de pouvoir, parmi mes petites infirmités, aller finir ma vie auprès d'un buisson, en travaillant dans quelque village, qu'il semble que je serais bien heureux, s'il plaisait à Dieu me faire cette grâce ».

II

CHARITÉ POUR LE PROCHAIN.

« Le précepte de la charité résume toute la loi. Il résume toute la vie du Sauveur. Comme le Fils de Dieu n'est venu que pour apporter le feu de l'amour sur la terre, nous n'y sommes que pour aimer Dieu et pour le faire aimer. La vie du Sauveur est l'exemplaire de la charité parfaite. O Jésus, quel excès d'amour vous a fait descendre du ciel, mener une vie misérable et souffrir une mort honteuse ! Si nous avions une étincelle de cet amour, demeurerions-nous les bras croisés, et délaisserions-nous ceux que nous

pouvons assister ? La vraie charité ne saurait demeurer oisive ni enfermée en elle-même. C'est le propre du feu d'éclairer et d'échauffer ; c'est le propre de l'amour de se communiquer. Nous devons aimer Dieu aux dépens de nos bras et à la sueur de notre visage ; nous devons servir le prochain aux dépens de nos biens et de notre vie ».

*
* *

« Le premier acte de la charité est de faire à chacun comme on désire raisonnablement qu'il nous soit fait à nous-mêmes : acte de soi si beau et si éclatant, qu'il porte la lumière dans l'entendement ; cette lumière produit l'estime, l'estime émeut la volonté à l'amour, et fait que la personne qui aime a l'esprit convaincu des devoirs de charité qu'elle doit au prochain.

« Le deuxième acte est de ne contredire ni médire. Loin de nous la contradiction, qui divise les cœurs ! évitons-la comme une fièvre qui altère, comme une peste qui désole, comme un démon qui porte le ravage dans les consciences les plus saintes. Chassons ce mauvais esprit par nos prières. Entrons dans les sentiments des autres, bien loin de les combattre : ils disent bonnement ce qu'ils pensent, prenons bonne-

ment ce qu'ils disent. Loin de nous la détraction, dont les traits outrepercent le cœur de Notre-Seigneur avant d'atteindre les personnes à qui l'on en veut !

« Le troisième acte est de nous supporter les uns les autres, en vue de nos propres faiblesses et du besoin que nous avons nous-mêmes d'être supportés de Dieu. O support admirable de Notre-Seigneur ! Vous voyez cette poutre qui soutient tout le poids du plancher, qui sans elle tomberait incontinent : il nous a de même supportés en nos pesanteurs d'esprit, nos aveuglements et nos chutes. Nous étions tous comme accablés d'iniquités et de misères selon le corps et selon l'âme, et ce débonnaire Sauveur s'en est chargé pour en souffrir la peine et l'opprobre.

« Le quatrième acte est de compatir aux souffrances du prochain et de pleurer avec lui ; car l'amour fait entrer les cœurs les uns dans les autres et sentir ce qu'ils sentent. D'ailleurs nous sommes tous membres les uns des autres, les membres d'un corps mystique dont Notre-Seigneur est le chef. Or, a-t-on jamais ouï dire, non pas même dans les animaux, qu'un membre ait été insensible à la douleur d'un autre ? A plus forte raison dans les hommes et dans les chrétiens.

« Le cinquième acte est de fuir l'envie et de nous prévenir d'honneur. Porter envie, c'est trouver à redire à l'ordre de Dieu ; c'est s'attrister de la fécondité du sang de Jésus-Christ, d'où naît tout bien, tant spirituel que naturel ; c'est aller contre la communion des saints ; c'est renouveler le péché de Lucifer, qui s'est perdu lui-même et a perdu l'homme par envie, le péché des Juifs qui par envie encore ont fait mourir Jésus-Christ. — Refuser l'honneur, c'est manquer d'humilité et se fermer le principal accès à l'affection des autres. Car qui est-ce qui n'aime pas une personne humble ? Un lion féroce, prêt a dévorer un autre animal qui voudrait lui résister, s'apaise même aussitôt s'il le voit abattu et comme humilié à ses pieds. Que peut-on faire à une personne qui s'humilie, que l'aimer ? Elle est comme une vallée qui reçoit le suc des montagnes ; elle s'attire les bénédictions et la bienveillance de tous.

« Enfin, il faut témoigner par les actes de l'affection qu'on se porte. Car ce n'est pas tout d'avoir la charité dans le cœur et dans les paroles ; elle doit passer dans les actions, jusqu'à donner sa propre vie, s'il le faut, ainsi que Notre-Seigneur a donné la sienne, et alors elle est parfaite et devient féconde ; elle engendre

l'amour dans les cœurs envers lesquels elle s'exerce ».

*
* *

« La charité doit être universelle et ordonnée. Elle doit s'attacher à l'Église, aux communautés religieuses, aux prêtres. S'employer par la prière et les bonnes œuvres à faire de bons prêtres, et y concourir comme cause seconde efficiente instrumentale, c'est concourir à un chef-d'œuvre, après quoi on ne peut penser rien de plus grand ni de plus important; c'est faire l'office de Jésus-Christ, qui, pendant sa vie mortelle, semble avoir pris à tâche de faire douze bons prêtres, qui sont les apôtres ».

*
* *

« La charité a surtout pour objet les pauvres. Dieu aime les pauvres, et, par conséquent, il aime ceux qui aiment les pauvres. Tous ceux qui aimeront les pauvres pendant leur vie, n'auront aucune crainte de la mort. Employons-nous donc à les servir, et même cherchons les plus pauvres et les plus abandonnés. Reconnaissons devant Dieu que ce sont nos seigneurs et nos maîtres, et que nous sommes indignes de leur rendre nos petits services. Quand nous allons les voir, entrons dans leurs sentiments pour souffrir

avec eux, et nous mettre dans les sentiments de ce grand apôtre qui disait : « *Omnibus omnia factus sum,* je me suis fait tout à tous ; » en sorte que ce ne soit point sur nous que tombe la plainte qu'a faite autrefois Notre-Seigneur par un prophète : « *Sustinui qui simul contristaretur, et non fuit,* j'ai attendu pour voir si quelqu'un ne compatirait point à mes souffrances, et il ne s'en est trouvé aucun ». Et pour cela, il faut tâcher d'attendrir nos cœurs et de les rendre susceptibles des souffrances et des misères du prochain, et prier Dieu qu'il nous donne le véritable esprit de miséricorde, qui est le propre esprit de Dieu ».

*
* *

« Aimons et servons les pauvres fous, pour l'amour de Notre-Seigneur, qui, étant la sagesse incréée, a voulu être le scandale des Juifs et la folie des Gentils ; qui a voulu lui-même passer pour un insensé; qui s'est entouré de lunatiques, de démoniaques, de tentés et de possédés ».

*
* *

« Aimons les petits enfants, surtout les plus abandonnés, pour l'amour encore de ce débonnaire Sauveur, qui disait : « Laissez venir ces

enfants à moi » ; qui leur a témoigné sa tendresse jusqu'à les prendre entre ses bras et les bénir de ses mains; qui, à leur occasion, nous a donné une règle de conduite, nous ordonnant de nous rendre semblables à de petits enfants, si nous voulons avoir entrée au royaume des cieux ».

*
* *

« Servons les malades avec douceur, compassion et amour. Servons-les avec respect comme nos maîtres, comme les seigneurs du ciel, à qui il appartient d'en ouvrir la porte, ainsi qu'il est dit dans l'Évangile ; et avec dévotion, comme représentant la personne de Notre-Seigneur ».

*
* *

Le nom de saint Vincent de Paul est synonyme de celui de charité. La charité a été le premier exercice de son enfance, le dernier de sa vieillesse. Un acte uniforme et ininterrompu de charité, voilà sa vie !

Charité qui était son âme, qui respirait dans sa personne comme la bonne odeur de Jésus-Christ, qui dictait toutes ses paroles et dirigeait toutes ses actions.

Charité universelle, embrassant toutes les créatures capables d'en recevoir les effets, s'é-

tendant à tous les besoins du corps et de l'âme ; ayant un morceau de pain pour tous les dénuements, un lambeau d'étoffe pour toutes les nudités, une instruction pour toutes les ignorances, une consolation pour toutes les douleurs, un cœur et des bras pour tous les délaissés.

Charité poussée jusqu'à l'héroïque idéal de l'Évangile, jusqu'au mépris et au sacrifice de la vie. Que de fois, dans ses courses charitables, le Saint sauta de voiture, se jeta, au péril de ses jours, entre les épées dégaînées, et réussit, par son courage et ses pieuses instances, à désarmer les adversaires ! On n'a pas oublié sa captivité volontaire, ni la substitution qu'il fit de lui-même à un docteur son ami, dans une horrible tentation d'incrédulité.

Charité bien ordonnée, qui remontait au Souverain-Pontife, Vicaire de Jésus-Christ en terre, pour descendre, sans rien négliger dans l'intervalle, au plus pauvre et au plus petit. Que de prières il faisait lui-même et demandait aux autres dans les vacances du Saint-Siége ! Quel respect, quelle affection filiale il professait aussitôt pour l'élu du Saint-Esprit !

Les évêques avaient en lui le plus pieux, le plus dévoué des serviteurs. Sa correspondance avec eux est admirable d'humilité et de charité.

Il les félicitait dans leurs succès, et en louait le ciel avec eux. Il les modérait dans leurs travaux. Quelquefois il les engageait à rester à leur poste, ou bien il s'employait à trouver de dignes successeurs à ceux qui croyaient devoir se démettre de leurs fonctions. Il les consolait dans leurs peines comme dans les mauvais services qu'on leur rendait auprès du roi. Il leur épargnait, autant que possible, toute peine et toute humiliation, au détriment même de sa Compagnie.

Pendant les troubles publics, il les engageait, dans l'intérêt du roi et des peuples, à demeurer dans leurs diocèses, pour y comprimer les factions, y soulager la misère et y présider les saintes supplications. A ceux qui songeaient à venir à Paris pour s'y plaindre des dommages causés par les armées, et pour y chercher soulagement et secours, il répondait que toute démarche particulière serait inutile dans une calamité qui embrassait presque toute la France; qu'en restant dans leurs diocèses, ils soulagegeraient plus efficacement les peuples, et qu'en les maintenant dans la soumission et la fidélité, ils pourraient s'ouvrir une voie à la reconnaissance royale. Il savait donc aussi leur donner de fermes avis, par exemple en matière de procès,

mais avec quelles précautions sages et affectueuses ! Il se confondait en excuses, lorsqu'il se trouvait dans l'impossibilité de leur rendre quelque bon office, en humilité lorsqu'ils le consultaient.

Sa charité n'était pas moindre pour les ordres religieux. Nul, en effet, au XVIIe siècle, ne leur rendit plus de services. Minimes, ordre de Malte, Congrégations de Sainte-Geneviève, de Prémontré, de Grand-Mont, de Saint-Antoine, de Saint-Bernard, de Saint-Benoît, eurent à se louer de sa charitable intervention dans leurs affaires, et rendirent à sa mémoire, par la voix de leurs supérieurs ou des évêques, ample témoignage, lors du procès de canonisation. Il traitait tous les religieux avec un affectueux respect, se jetant à leurs pieds et y demeurant prosterné, jusqu'à ce qu'il eût reçu leur bénédiction. « J'ai remarqué, disait-il, que tout me réussit aux jours où quelqu'un de ces serviteurs de Dieu m'a bien voulu bénir ».

Humble et charitable, son zèle pour les communautés religieuses était encore désintéressé. Il aimait à faire retomber sur d'autres les honneurs et les avantages qu'on lui offrait à lui-même. Ainsi fit-il plus d'une fois en faveur de Saint-Sulpice, pour qui il avait tant d'estime et d'affec-

tion. De ces sentiments il donna un jour une preuve héroïque, lorsqu'il défendit Olier au péril de sa vie, et, bien plus, au péril de l'honneur de sa congrégation. Il fut fidèle à Olier jusqu'à la mort. Il lui ferma les yeux, consola ses enfants, présida à l'élection de son successeur et travailla à perpétuer son œuvre.

Ce que le Saint fit pour les religieux, il le fit en même temps pour les communautés de filles. La Visitation, la Madeleine, la Providence, les Filles Orphelines, les Filles de Sainte-Geneviève, les Filles de la Croix lui durent leur bonne direction ou leur réforme, leur établissement ou leur conservation.

Que ne fit-il pas pour le clergé séculier ? Les exercices des ordinands, les conférences ecclésiastiques, les retraites spirituelles, les séminaires, tant d'institutions, en un mot, établies pour sa réformation en rendent un suffisant témoignage. Et, pour compléter son œuvre en faveur du clergé, quelle charité n'exerça-t-il pas en recevant à Saint-Lazare les prêtres qui affluaient de la province à Paris, ne s'effrayant ni de la dépense, ni de l'ingratitude !

Dans le cœur si aimant de Vincent de Paul, ses enfants devaient avoir, suivant l'ordre même de l'Évangile, une place privilégiée. Sa tendresse

pour eux était extrême, surtout dans leurs persécutions et leurs maladies. Cette tendresse prenait un caractère plus touchant lorsqu'on croyait avoir à se plaindre de lui. Il se levait aussitôt, et, se jetant au cou de celui qui venait de lui faire l'aveu de son aversion et de son mécontentement : « Ah ! Monsieur, lui disait-il en le tenant embrassé, si je ne vous avais déjà donné mon cœur, je vous le donnerais tout à cette heure. » Il faisait les efforts les plus affectueux pour retenir ceux qui avaient la tentation de le quitter. Si, malgré lui, quelqu'un sortait de la Congrégation, il le poursuivait encore de sa charité. En 1655, un de ses jeunes séminaristes, méprisant ses avis, s'engagea dans une compagnie de gardes suisses, qu'il déserta bientôt. Mais cette seconde désertion faillit lui coûter plus cher que la première. Car, saisi, mis en prison, il fut condamné à mort. En cette extrémité, il se rappela le père qu'il avait abandonné, et recourut à lui. Vincent, tout rempli de pardon et de charité pour cet enfant prodigue, intervint en sa faveur et lui obtint la vie.

A ceux qu'il ne pouvait retenir il donnait leurs frais de route, et il les recommandait aux supérieurs de ses maisons de province. Il écoutait les plaintes des moindres de ses frères. Il les

rassurait, s'ils avaient peur d'être importuns. Sa charité suivait les siens en voyage et leur ménageait partout une charité semblable ; elle pourvoyait à tous leurs besoins, et aux besoins de leurs familles. Elle les soutenait surtout au milieu de leurs travaux dans les Missions lointaines. Au départ, il se mettait à leurs genoux, et baisait les pieds des évangélistes de la paix ; il veillait ensuite sur eux, et leur adressait des secours et des paroles de tendresse aux extrémités de la terre.

Que dire de la charité de Vincent envers les pauvres ? Ici, bien plus que devant la gloire du prince de Condé, on se sent également confondu et par la grandeur du sujet et par l'inutilité du travail. Car, pour poursuivre avec Bossuet, quelle partie du monde habitable n'a pas ouï les institutions de Vincent et les merveilles de sa vie charitable ? Les confréries et la compagnie des Filles de la Charité, les assemblées des dames et des seigneurs, l'œuvre des forçats et de la Barbarie, les hôpitaux des Enfants trouvés, du Nom de Jésus, de Sainte-Reine, l'Hôpital-général n'est-ce pas assez de cette seule énumération pour tout faire entendre de la charité de Vincent envers les misérables ? sans parler de la Congrégation de la Mission pour l'évangélisation des

pauvres, au sujet de laquelle il répétait souvent : « Nous sommes les ministres des pauvres ; Dieu nous a choisis pour eux ; c'est là notre capital, le reste n'est qu'accessoire. »

Les pauvres, en effet, c'était là le tout de Vincent, le terme de toutes ses pensées et de toutes ses affections, et aussi l'objet habituel de ses tristesses et de ses douleurs. « Je suis en peine, disait-il quelquefois, pour notre Compagnie ; mais, en vérité, elle ne me touche point à l'égal des pauvres : nous en serons quittes en allant demander du pain à nos autres maisons, si elles en ont, ou à servir de vicaires dans les paroisses ; mais, pour les pauvres, que feront-ils, et où est-ce qu'ils pourront aller ? j'avoue que c'est là mon poids et ma douleur. »

Qui ne sait la Lorraine, la Picardie, la Champagne et tant d'autres provinces sauvées ; les environs et les faubourgs de Paris arrachés à la famine et à la mort ; qui ne sait toutes ces œuvres qui l'ont fait proclamer par la voix de la reconnaissance publique l'aumônier général de France, le sauveur et le père de la patrie ?

Pour finir, quelques anecdotes.

Et, d'abord, quelques faits relatifs au fameux carrosse, dont la charité du Saint fit bien vite une voiture publique. S'il rencontrait quelque

pauvre dans les rues de Paris ou à la campagne, il le faisait monter aussitôt à côté de lui. Ainsi fit-il un jour pour une pauvre femme qu'il rencontra à quelques lieues de Paris, doublement fatiguée de la marche et du fardeau de son enfant. Une autre fois, c'était une femme encore, dont les horribles ulcères furent un nouveau titre d'admission : non content de la recevoir dans sa voiture, il voulut la conduire à sa destination. Alors seulement il se pardonnait le carrosse, et la charité désarmait l'humilité. Il est vrai que, s'il n'avait pas de voiture, ou que des affaires pressées l'appelassent dans une autre direction, il tâchait de se procurer une chaise à porteurs pour faire transporter les pauvres, les malades, soit à domicile, soit à l'Hôtel-Dieu.

Mais il aimait bien mieux les conduire lui-même. Un jour, dans le faubourg Saint-Denis, il aperçut une pauvre femme couchée par terre. Prêtres, lévites, gens du monde, tous passaient sans s'arrêter devant elle, comme devant le blessé de l'Évangile, ou ne répondaient que par une pitié stérile à ses gémissements. Mais voici venir le bon samaritain. Vincent descend de voiture, s'approche, et, reconnaissant l'impossibilité où la pauvre femme était de marcher, il la fait placer dans son carrosse, et, quoique ses

affaires l'appelassent dans un quartier très différent et très éloigné, il donne ordre de se diriger vers l'Hôtel-Dieu. Après quelques tours de roue, la pauvre femme se trouve mal, et il faut la tirer du carrosse dont elle ne peut soutenir le mouvement. Vincent lui fait apporter du vin pour la fortifier, et, quand elle est un peu remise, il paie des porteurs, et, avec leur fardeau, il leur remet un billet de recommandation pour la supérieure de l'Hôtel-Dieu.

Les traits semblables ne se peuvent nombrer dans la vie du charitable prêtre. Ainsi encore, arrêté un jour dans une rue de Paris par les cris lamentables d'un jeune enfant, il descend aussitôt, l'interroge, et l'enfant lui ayant montré un mal qu'il avait à la main, il le conduit lui-même chez un chirurgien, le fait panser en sa présence, paie à l'un son salaire, console l'autre et le ramène à sa famille. — Tel fut l'emploi quotidien du fameux carrosse.

Quelques autres traits de sa charité.

Un garçon tailleur, qui avait travaillé à Saint-Lazare, lui écrivit de son pays pour le prier de lui envoyer un cent d'aiguilles de Paris. Le Saint, alors au milieu de ses plus graves occupations de la cour et de la ville, trouva la requête toute naturelle et s'empressa d'y faire droit.

Il visitait les prisons du Châtelet et de la Conciergerie pour y instruire et y secourir les prisonniers. Il faisait marier, en les dotant, les filles en danger, ou leur procurait l'entrée d'une maison religieuse. Dans tout le quartier de Saint-Lazare, il arrangeait les procès, mettait la paix dans les ménages et jusque parmi les soldats. Si l'incendie, la maladie ou quelque autre malheur ruinait une famille, il l'allait consoler, lui fournissait les premiers secours, et finissait par la rétablir en son premier état en lui procurant mobilier, matière première et instruments de travail.

Un pauvre charretier avait perdu ses chevaux. Il pria Vincent de l'aider à réparer cette perte, et il reçut à l'instant cent livres. — Un autre charretier laissait en mourant sept fils malades. Après avoir procuré leur guérison, le Saint leur donna une charrette et un cheval, et les tira de la misère.

Un laboureur était mort en laissant pour tout hérltage à sa femme et à deux petits enfants un procès perdu et la misère. Vincent nourrit la veuve, retira ses deux fils, et les entretint jusqu'à ce qu'ils pussent gagner leur vie.

Que de pauvres inconnus lui devaient ainsi leur existence ! A plusieurs il faisait donner tous

les mois une somme réglée. Pendant sa dernière maladie, l'un d'eux, ne recevant plus rien, vint à Saint-Lazare réclamer, comme une sorte de dette, les deux écus qu'il touchait depuis dix-sept ans.

Pendant plusieurs années encore, il nourrit un pauvre aveugle, et recommanda, avant de mourir, qu'on lui continuât la même charité.

Une femme lui ayant fait exposer sa misère, il lui envoya un demi-écu : « C'est bien peu dans ma grande pauvreté, » lui fit-elle dire ; et, sur-le-champ, elle reçut un demi-écu encore.

Un laboureur, ruiné par trois inondations successives, venait d'être chassé de sa ferme par le propriétaire, qui lui avait encore enlevé son mobilier et ses chevaux. Vincent le plaça dans une ferme de Saint-Lazare tout ensemencée, et lui fournit tout ce qui était nécessaire à la culture. Et comme le laboureur, qui avait un fils aux études, ne pouvait plus l'y entretenir, le Saint mit le jeune homme dans sa maison de Richelieu, lui procura un titre clérical et réussit à en faire un bon prêtre.

Un vieux soldat, à qui ses blessures avaient valu le surnom de *criblé*, vint un jour à Saint-Lazare et se fit conduire au supérieur. « Monsieur, lui dit-il sans autre préambule et avec la

voix rude et libre de sa profession, j'ai ouï dire que vous étiez un homme charitable : ne voudriez-vous pas bien me recevoir chez vous pour quelque temps ? — Volontiers, mon ami, » répondit Vincent ; et il lui fait donner une chambre. Deux jours après, le soldat tombe malade. Aussitôt on le transporte dans une chambe à feu, on place un Frère auprès de lui pour le servir, on lui prodigue remède et aliments, et on ne lui permet de se retirer que lorsqu'il est entièrement rétabli.

Revenant une fois de ville, Vincent trouva quelques pauvres femmes, à la porte de Saint-Lazare, qui lui demandèrent l'aumône. Il la leur promit ; mais, à peine entré, il fut saisi par une foule d'affaires graves et pressantes qui lui ôtèrent la mémoire des pauvresses. Quelque temps après, le portier vint les lui rappeler. Soudain, il sort, leur porte lui-même son aumône, mais non sans se jeter à genoux devant elles pour leur demander pardon de les avoir oubliées.

Rien, nous l'avons dit, n'était capable de le rebuter, pas même les injures des pauvres. Pas plus pour ses Frères que pour lui, il ne voulait de vengeance dans les mauvais traitements que leur charité leur occasionnait bien souvent.

Deux de ses clercs, envoyés à la visite des malades dans l'étendue de la seigneurie de Saint-Lazare, furent rencontrés par des soldats qui leur ôtèrent leurs manteaux. Deux des voleurs furent pris par les gens du quartier et conduits aux prisons du baillage. Pour les faire punir, Vincent n'avait qu'à laisser agir les officiers de sa justice. Loin de là, il les fit visiter et bien nourrir, les amena, pour toute pénitence, à faire une bonne confession, et, sur la promesse qu'ils lui donnèrent de ne plus dérober le bien d'autrui, il commanda de les mettre en liberté.

Une autre fois, c'est de la mort d'un des siens qu'il eut à tirer une vengeance chrétienne. De pauvres femmes, admises à glaner dans le grand enclos de Saint-Lazare, furent surprises par un Frère à voler la moisson. L'une d'elles prend une pierre et étend le Frère roide mort. Vincent, aussitôt averti, voit ce sang qui crie vengeance. Mais la pensée du sang de Jésus-Christ le rappelle à la miséricorde. Il mande le mari, lui conseille de dérober par une prompte fuite sa femme à la justice, et, comme ils étaient pauvres l'un et l'autre, il leur donne quelque argent pour leur voyage.

A plus forte raison pardonnait-il quand on tirait sur les pigeons de Saint-Lazare. Il se con-

tentait de dire aux braconniers : « Pourquoi tuer les pères et les mères ? S'il vous faut des pigeons, que ne venez-vous me demander des petits ? »

En général, il ne consentait jamais à punir les vols commis sur les biens de Saint-Lazare. « Ce sont de pauvres gens, disait-il, qui me font pitié. » Ainsi il les excusait, et souvent il les admettait à sa table et les renvoyait avec quelque argent.

Sa charité, suivant le conseil de perfection de l'Evangile, allait donc jusqu'à l'amour des ennemis.

Quelquefois des misérables, poussés par la passion politique ou par la souffrance, l'ont outragé et maltraité, soit comme royaliste, soit comme auteur des maux qu'il travaillait tant à prévenir et à soulager. Ainsi, un jour qu'il revenait de Saint-Germain, où il avait été mandé par la reine, les hommes de garde à la porte de la conférence le couvrirent d'injures, déchirèrent ses habits et allèrent jusqu'à le frapper. Le plus brutal de la bande le fit même descendre de cheval et le menaça de mort. Informés bientôt, les magistrats voulurent faire justice d'une conduite si abominable. Mais Vincent alla lui-même solliciter les juges en faveur des coupables ;

d'ailleurs, pour dévoyer les recherches et les empêcher d'aboutir, il refusa de dire l'heure du crime, en sorte qu'on ne put connaître ceux qui étaient alors de garde. Cependant, afin d'éviter le retour de pareilles avanies, il demanda un passe-port pour sortir de Paris et y rentrer librement, passe-port que le duc d'Orléans lui fit expédier aussitôt.

Mais, à Paris même, il eut souvent à souffrir d'une populace mutinée. Une fois entre autres, à deux pas de Saint-Lazare, un furieux, prétextant que le Saint l'avait heurté en passant, lui donna un soufflet, et, comme la foule s'attroupait indignée : « C'est l'auteur de tous nos maux, s'écria-t-il, des subsides et des impôts dont le peuple est chargé. » Au lieu de faire jeter l'insolent en prison, au nom du droit de haute, moyenne et basse justice dont jouissait alors Saint-Lazare, Vincent, suivant le conseil de l'Évangile, se jeta aux pieds de cet homme, lui tendit l'autre joue et lui dit : « Je ne suis pas, mon ami, l'auteur des subsides, dont l'imposition n'a jamais été de mon ressort ; mais je suis un grand pécheur, et je demande pardon à Dieu et à vous du sujet que je vous ai pu donner de me traiter ainsi. » A ces paroles et à cette vue, la fureur de cet homme fut désarmée. Dès le len-

demain il vint à Saint-Lazare, et fit à son tour de très sincères excuses à l'humble prêtre. Vincent l'accueillit en ami, le retint six ou sept jours dans sa maison, lui fit faire les exercices spirituels et le gagna à Dieu.

Les exercices spirituels, c'était sa grande vengeance contre tous ceux qui l'avaient insulté. Un homme l'avait prié de parler pour lui au président de Lamoignon. A quelques jours de là, il rencontre le Saint dans la rue, et, s'imaginant en avoir été mal servi, il lui dit force injures, dont l'humilité de Vincent, prosterné à ses pieds et lui demandant pardon, ne peut arrêter le flux. Mais, dès le lendemain, il gagne son procès et apprend qu'il le doit à l'intervention de Vincent. Lui aussi, il vient aussitôt à Saint-Lazare, et le Saint ne répond à ses excuses qu'en lui proposant les exercices spirituels.

Sa charité envers ses ennemis, elle s'est montrée dans le procès d'Orsigny, et bien des fois dans sa conduite au conseil de conscience. Un dernier trait : La reine venait de punir de l'exil un seigneur qui l'avait outragée : « Non, Madame, il n'en sera pas ainsi, s'écria aussitôt le saint prêtre; et je ne mettrai pas le pied au conseil avant que ce bon seigneur soit rentré dans vos bonnes grâces. »

Il se montrait plein de charité et de condescendance pour les fermiers et les autres débiteurs de sa communauté. Il était loin d'ajouter, par des frais et des saisies, aux pertes causées par la mortalité du bétail ou l'inclémence des saisons. Non-seulement alors il leur remettait leurs dettes et leurs prix de ferme, mais il leur faisait des avances pour les aider à rétablir leurs affaires. Cette conduite, il la prescrivait aux siens : « Il serait fâcheux, écrivait-il à l'un d'eux, que vous fussiez obligé de faire saisir la grange du fermier de la Chaussée : car les pauvres gens sont déjà trop affligés pour qu'on les afflige davantage. » Et à un autre : « Si vous pouvez payer à votre domestique les gages pour les quatre mois de sa maladie, et tout ensemble les frais des remèdes et du médecin, je crois que vous ferez bien, puisque c'est un pauvre homme. »

Enfin, chose plus difficile peut-être, le Saint se montrait charitable envers les ingrats. Il avait déjà secouru les prêtres irlandais jetés en France par les révolutions de leur pays. De plus, il avait chargé un de ses Missionnaires de les assembler certains jours de la semaine, dans le dessein de les instruire des choses de leur vocation et de leur procurer ensuite quelque emploi ecclésiastique : « Nous pourrons même, dit-il, trouver

moyen de les assister quand ils s'assembleront de la sorte, parce qu'on les verra en disposition de se rendre plus utiles et exemplaires qu'ils ne sont. Je vous prie, Monsieur, de travailler à cela. — Monsieur, objecta le Missionnaire, vous savez que, par vos ordres, ces assemblées se sont ci-devant commencées, et même continuées durant quelque temps. Mais comme ce sont des esprits difficiles, divisés entre eux, ainsi que le sont les provinces de leur pays, cette bonne œuvre cessa. Ils entrèrent en défiance et jalousie les uns des autres ; et, quoique vous leur ayez fait et procuré beaucoup d'autres biens, ils se sont aussi défiés de vous, Monsieur ; ils s'en sont plaints et ont été si inconsidérés que de vous dire eux-mêmes et faire écrire de Rome de ne vous plus mêler en aucune façon de leurs personnes ni de leurs affaires. Or, il semble, Monsieur, que leur ingratitude mérite que vous ne leur fassiez plus aucun bien. — Oh ! Monsieur, que dites-vous ? répondit Vincent ; c'est pour cela qu'il le faut faire. » Et, comme Jésus-Christ, trouvant dans l'ingratitude même un nouveau titre à sa charité, il continua d'assister de tout son pouvoir ces malheureux prêtres.

Sa charité ne se découragea même pas, lors-

que la foi et l'honneur religieux de sa maison eurent à souffrir de l'ingratitude.

Un jeune luthérien allemand, ayant fait abjuration à Paris, lui fut adressé par une supérieure de communauté qui jusque-là avait pourvu à la subsistance du faux néophyte. Cette religieuse le lui recommandait comme un sujet de grande espérance, et qui, agrégé à sa Congrégation, pourrait rendre de bons services à l'Église. Le Saint le reçut, lui donna une cellule, et, suivant son usage, il l'appliqua d'abord aux exercices spirituels. Le nouvel exercitant, après avoir étudié les lieux plus que sa vocation, se glissa dans une chambre, où il prit une soutane, un manteau long et quelques petits meubles ; ensuite il se déroba, sans être vu, par la porte de l'église. De là, vêtu en Missionnaire, il alla au prêche de Charenton, puis au faubourg Saint-Germain, chez le ministre Drelincourt, à qui il dit, « Je suis de la Mission, mais Dieu m'a ouvert les yeux, et je me viens jeter entre vos bras pour faire profession de la religion réformée. » Drelincourt, à qui toute épave était bonne, même la plus impure, surtout une épave ecclésiastique, recueillit celle-ci, et la promena triomphant de rue en rue, de maison en maison chez ceux de sa secte ; ce dont le promeneur et le promené

s'accommodaient à merveille, l'un recevant force compliments, et l'autre force aumônes.

En une de ces promenades, ils furent rencontrés par un sieur Des Isles, homme fort zélé pour la foi, et qui travaillait avec succès aux controverses. A la vue du costume ecclésiastique du compagnon de Drelincourt, Des Isles devina tout. Pour s'en éclaircir davantage, il les suivit jusqu'à la première maison, entra avec eux, et, laissant monter Drelincourt, il demanda à l'Allemand quelle affaire il avait avec le ministre. Croyant parler à un huguenot, le jeune homme répondit encore qu'il était sorti de Saint-Lazare, et qu'il avait le dessein d'embrasser le calvinisme. Sans attendre ni un moment de plus ni une plus ample réponse, Des Isles va trouver Bretonvilliers, curé de Saint-Sulpice, fait arrêter et conduire au Châtelet cet homme qui trouvait le moyen de déshonorer à la fois l'Église et la Mission.

Instruit aussitôt de tout par Des Isles, Vincent fut bien moins sensible à l'outrage fait à sa maison qu'à celui qui était fait à Dieu. Pressé par ses amis de poursuivre dans le coupable et le larcin et le scandale, il les remercia du conseil, et promit d'y réfléchir ; puis il envoya vers les juges, pour leur demander non justice, mais

grâce. Lui-même, il se rendit auprès du procureur du roi et du lieutenant criminel, et déclara, au nom de sa Congrégation, qu'il ne prétendait rien ni pour le vol ni pour l'outrage. « Quant à moi, ajouta-t-il, je vous supplie très humblement d'élargir ce jeune homme. C'est le propre de Dieu de faire miséricorde. Sa divine Majesté aura très agréable que vous renvoyez sans châtiment un pauvre étranger, coupable seulement d'une légèreté de jeunesse. » Quoiqu'on ignore la suite de cette singulière requête, il est à croire que les magistrats y firent droit. C'était un précédent qui ne les devait pas entraîner à de nombreuses conséquences.



CHAPITRE V

DOUCEUR ET HUMILITÉ.

I

DOUCEUR.

L'on voit quelquefois des personnes qui semblent être douées d'une grande douceur, laquelle pourtant n'est bien souvent qu'un effet de leur naturel modéré ; mais ils n'ont pas la douceur chrétienne, dont le propre exercice est de réprimer et étouffer les saillies du vice contraire. On n'est pas chaste pour ne point ressentir de mouvements déshonnêtes, mais bien lorsqu'en les sentant on leur résiste. »

*
* *

« Il n'y a point de personnes plus constantes et plus fermes dans le bien que les doux et les débonnaires ; comme, au contraire, ceux qui se laissent emporter à la colère et aux passions de l'appétit irascible, sont ordinairement fort inconstants,

parce qu'ils n'agissent que par boutades et par emportements : ce sont comme des torrents, qui n'ont de la force et de l'impétuosité que dans leurs débordements, lesquels tarissent sitôt qu'ils sont écoulés ; au lieu que les rivières, qui représentent les personnes débonnaires, vont sans bruit, avec tranquillité, et ne tarissent jamais. Aussi, tenons ferme pour la fin que nous nous proposons dans nos bonnes entreprises, mais usons de douceur dans les moyens que nous employons, imitant en cela les conduites de la sagesse de Dieu, qui atteint fortement à ses fins, et toutefois dispose suavement les moyens pour y parvenir. Imitons encore le bienheureux évêque de Genève, le plus doux et le plus débonnaire que j'aie jamais connu. La première fois que je le vis, je reconnus en son abord, en la sérénité de son visage, en sa manière de converser et de parler, une image bien expresse de la douceur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui me gagna le cœur. »

*
* *

« Nous avons d'autant plus besoin d'affabilité, que nous sommes plus obligés de converser avec le prochain, duquel il y a souvent beaucoup à supporter ; et c'est la vertu d'affabilité qui lève

toute difficulté, et qui étant comme l'âme d'une bonne conversation, la rend non-seulement utile, mais aussi agréable : elle fait que l'on se comporte dans la conversation avec bienséance, et avec condescendance les uns pour les autres ; et comme c'est la charité qui nous unit ensemble, ainsi que les membres d'un même corps, c'est aussi l'affabilité qui perfectionne cette union.

« Pratiquons particulièrement la vertu de douceur envers les pauvres gens : autrement, ils se rebutent et n'osent s'approcher de nous, croyant que nous sommes trop sévères, ou trop grands seigneurs pour eux. Mais, quand on les traite affablement et cordialement, ils conçoivent d'autres sentiments pour nous, et sont mieux disposés à profiter du bien que nous leur voulons faire. *Congregationi pauperum affabilem te facito.* Rendez-vous affable à l'assemblée des pauvres. »

*
* *

« Soyons affables, mais jamais flatteurs ; car il n'y a rien de si vil ni de si indigne d'un cœur chrétien que la flatterie : un homme vraiment vertueux n'a rien tant en horreur que ce vice. »

*
* *

« Ne contestons jamais contre personne, non pas même contre les vicieux que nous sommes

obligés de reprendre; mais servons-nous toujours à leur égard de paroles douces et affables, selon que la prudence et la charité le requièrent. N'entrons pas dans des altercations ou des aigreurs avec les hérétiques, qu'on gagne bien plus tôt par une douce et aimable remontrance. C'est ainsi que les anges agissent envers nous : ils nous inspirent le bien et ne nous pressent pas de le faire. L'expérience fait voir qu'on gagne plus sur les esprits de procéder de la sorte que de les solliciter d'entrer dans nos sentiments, et de vouloir l'emporter sur eux. »

*
* *

« Votre frère a des défauts, dites-vous. S'il n'avait pas ces défauts, il en aurait d'autres ; et si vous n'aviez rien à souffrir, votre charité n'aurait pas beaucoup d'exercice, ni votre conduite assez de rapport à celle de Notre-Seigneur, qui a bien voulu avoir des disciples grossiers et sujets à divers manquements, pour avoir occasion, en pratiquant la douceur et le support, de nous montrer par son exemple comme nous devons agir. Il ne faut pas autoriser ni permettre le mal par une tolérance lâche, mais les remèdes en doivent être doux et bénins, et appliqués avec grande précaution. »

*
* *

« Un des offices de la douceur est d'empêcher même la laideur du vice contraire de se montrer sur le visage ; c'est un certain ressort dans les esprits et dans les âmes, qui non-seulement tempère l'ardeur de la colère, mais qui en étouffe les moindres sentiments. On ne fait plus les choses par emportement de la nature, mais parce qu'on pense qu'il les faut faire ; à l'exemple de Notre-Seigneur, qui employa si bien la colère dans la nécessité, qu'il ne la sépara jamais de la douceur et de l'amour.

« Un autre office de la douceur est de donner une grande affabilité, cordialité et sérénité sur le visage envers les personnes qui nous abordent, en sorte qu'on leur soit à consolation. Ne soyons pas comme des terres sèches, toujours hérissées de chardons. Il faut quelque attrait et un visage qui plaise, pour n'effaroucher personne. »

*
* *

« Par la douceur, nous passons outre, quand nous avons reçu du déplaisir de quelqu'un, nous n'en témoignons rien, nous cherchons même des excuses ; nous traitons doucement et avec des paroles aimables ceux qui nous font des affronts et des injustices ; et, s'ils viennent à nous outra-

ger jusqu'à nous donner un soufflet, nous le souffrons par Dieu. Oh ! si le Fils de Dieu, la suavité éternelle des hommes et des anges, paraissait si doux dans sa conversation, combien plus a-t-il fait éclater sa douceur en sa passion.

« O Sauveur, que ceux-là étaient bienheureux qui avaient la grâce de vous aborder ! Quel visage ! Quelle douceur ! Quelle cordialité leur montriez-vous pour les attirer ! Quelle confiance ne donniez-vous pas aux âmes pour vous approcher ! Oh ! quelles marques d'amour ! Saint André y fut pris le premier, et par lui saint Pierre, et puis tous les autres. Mon Sauveur ! celui qui aurait cet abord amoureux et cette bénignité ravissante, oh ! qu'il ferait de fruits dans votre Église ! Les pécheurs et les justes viendraient à lui, les uns pour être redressés, les autres pour être encouragés. Isaïe dit de Notre-Seigneur qu'il serait nourri de beurre et de miel, pour nous exprimer la douceur qui lui serait donnée pour discerner le bien et le mal. Il n'est donné qu'aux âmes qui ont la douceur de discerner les choses ; car, comme la colère est une passion qui trouble la raison, il faut que ce soit la vertu contraire qui donne le discernement. O Sauveur débonnaire, donnez-nous cette douceur ! »

*
* *

La douceur est comme la fleur et le parfum de la charité. Fleur merveilleuse qui, chez Vincent, naquit et jeta tout son éclat sur une terre ingrate! D'un tempérament bilieux et d'un esprit vif, il était naturellement porté à la colère. Mais, par les efforts de la vertu et le secours de la grâce, il en réprima au dehors les moindres apparences, et en dompta en lui jusqu'aux mouvements les plus secrets. Longue fut la lutte. Lorsqu'il était dans la maison de Gondi, la générale des galères avait encore à s'affliger de ses tristesses, et ce n'est qu'en 1621 qu'il put dire : « Je m'adressai à Dieu, et le priai instamment de me changer cette humeur sèche et rebutante, et de me donner un esprit doux et bénin ; et, par la grâce de Notre-Seigneur, avec un peu d'attention que j'ai faite à réprimer les bouillons de la nature, j'ai un peu quitté de mon humeur noire. »

Une fois en possession de la vertu de douceur, il la garda soigneusement, la cultiva et en pratiqua fidèlement tous les actes. A l'exemple du bienheureux évêque de Genève, qu'il prit et qu'il présenta toujours pour modèle, il n'eut plus qu'un abord ouvert, qu'une affabilité aimable, qui se traduisaient, dans toutes ses conversations, en paroles obligeantes, sans aucun mélange,

toutefois, de fausse flatterie : à moins de raisons prises d'un intérêt plus élevé, il ne louait jamais personne en face.

Sa douceur excellait dans les reproches et la correction. Dans sa conduite alors, dans ses paroles, il mettait une telle modération et une telle suavité, qu'il amollissait les cœurs les plus durs et triomphait de toutes leurs résistances.

Sa douceur devenait plus compatissante et plus tendre envers les pécheurs, dont elle aimait à couvrir et comme à embaumer les fautes. Jamais un mot de plainte contre ceux qui l'avaient abandonné ; jamais de représailles contre leurs murmures. Loin de révéler les motifs de leur sortie, il disait d'eux tout le bien possible dans les limites de la vérité, et se vengeait de leurs petites passions par toutes sortes de bons offices.

Dans l'exercice de sa charge, il avait plus l'air d'un homme qui demande une grâce, que d'un supérieur qui donne des ordres. Manquait-on à ses commandements, il se contentait de dire : « Peut-être que si vous aviez fait cela en la manière que je vous ai prié, Dieu y aurait donné sa bénédiction ». Souvent même, lorsque la désobéissance était irréfléchie, indirecte ou de peu de conséquence, il ne disait rien, infligeant son

silence et sa patience pour toute correction.

Il se montrait particulièrement doux envers les infirmes ou de corps ou d'esprit. Avec eux jamais de plainte, jamais un mot qui témoignât qu'il s'en trouvait chargé. Il admettait quelquefois aux épreuves de la Compagnie, malgré toutes les représentations contraires, certains sujets qui ne paraissaient pas aptes à en faire jamais partie ; et, plus d'une fois, par ses doux soins, il mérita que Dieu les délivrât de leurs incommodités et en fît de bons Missionnaires. A plus forte raison usait-il de douceur et de support envers ceux qui déjà appartenaient à la Congrégation, quelles que fussent leurs infirmités. « Ne craignez pas, leur disait-il, d'être à charge à la Compagnie ; au contraire, ce lui est une bénédiction d'avoir des infirmes, car ils méritent plus par leurs souffrances que les autres par leur travail. »

Les plus petits d'entre les siens, les Frères, et, parmi les Frères, les plus grossiers et les moins utiles, étaient l'objet privilégié de sa douceur et de sa bénignité. Il les interrogeait dans les conférences, quelle que fût leur rusticité, les écoutait avec une douce patience, et ne les interrompait que pour relever, mais toujours doucement, et en y mêlant des excuses et des louanges, les erreurs qu'ils avaient avancées.

Sa douceur, si tolérante pour les défauts naturels du corps ou de l'esprit, ne s'effrayait même pas des vices de la volonté. Elle supportait les sujets incommodes, pour donner lieu au repentir et à la conversion ; et, lorsqu'il n'y avait guère d'espoir d'amendement, pour se donner un exercice salutaire.

Sa douceur ouvrait à tous, et au milieu des occupations les plus accablantes, sa chambre, son oreille et son cœur. Il était prêt à entendre le moindre des siens en tous temps, avant sa messe, pendant son office, et même la nuit. Les scrupuleux pouvaient recourir à lui plusieurs fois par jour et par heure, même lorsqu'il était en affaires avec des personnes de distinction, et il les recevait avec bonté. Il se levait, allait au devant d'eux, les prenait dans un coin, les écoutait, répétait ses conseils, les leur écrivait même, les invitant à en faire tout haut la lecture pour s'assurer qu'ils avaient bien compris : rien ne lassait sa douce charité.

Et voilà comment Tronson, supérieur-général de Saint-Sulpice, a pu dire que Vincent possédait si éminemment la vertu de douceur, qu'en le voyant, on croyait voir saint Paul conjurer les Corinthiens par la douceur et par la modestie de Jésus-Christ.

II

HUMILITÉ.

« *Discite a me quia sum humilis corde !* Il n'y a que Jésus-Christ qui a dit et pu dire ; *Discite !* Oh ! quelles paroles ! « Apprenez de moi et non d'un autre, non d'un homme, mais d'un Dieu ! Apprenez de moi ! » — Quelle est donc, Seigneur, cette chose si chère à vos yeux ? — « Que je suis humble ! » — O Sauveur, quel mot ! *Je suis humble* ! — « Oui, je le suis, non par extérieur seulement, par ostentation et par vanité, mais humble de cœur ; non d'une humiliation légère et passagère, mais d'un cœur véritablement humilié devant mon Père éternel, d'un cœur toujours humilié devant les hommes et pour les hommes pécheurs, regardant toujours les choses abjectes et viles, et les embrassant toujours avec joie et amour. *Discite.* » — Cela est si contraire à l'esprit du monde et à ses maximes, si éloigné de la disposition des hommes et du cœur de chacun d'eux, que, si un Dieu ne l'avait dit et ne l'avait fait, personne ne voudrait en entendre parler ; car tous estiment tant ce qui est en eux et ce qu'ils produisent au dehors, qu'il

n'y en a pas un qui, naturellement, ne veuille avoir une bonne réputation, et qu'il ne fasse tout pour être loué et estimé.

« Qu'est-ce que la vie du Sauveur, sinon une humiliation continuelle, active et passive ? Il l'a tellement aimée, qu'il ne l'a jamais quittée sur la terre pendant sa vie ; et, même après sa mort, il a voulu que l'Église nous ait représenté sa personne divine par la figure d'un crucifix, afin de paraître à nos yeux dans un état d'ignominie, comme ayant été pendu pour nous ainsi qu'un criminel, et comme ayant souffert la mort la plus honteuse et la plus infâme qu'on ait pu s'imaginer.

« Notre-Seigneur, ne fut pas seulement humble en soi, mais il le fut encore en sa petite compagnie. Il la composa de peu de pauvres gens rustiques, sans science ni civilité, qui ne s'accordaient pas même entre eux, qui enfin l'abandonnèrent tous, et qui, après sa mort, furent traités comme lui, chassés, méprisés, condamnés et suppliciés. »

*
* *

« La pratique de l'humilité consiste d'abord dans le mépris de soi-même. En vérité, si chacun de nous veut s'étudier à se bien connaître, il trouvera qu'il est très juste et très raisonnable de

se mépriser soi-même. Car si, d'un côté, nous considérons sérieusement la corruption de notre nature, la légèreté de notre esprit, les ténèbres de notre entendement, le dérèglement de notre volonté et l'impureté de nos affections ; et, d'ailleurs, si nous pesons bien au poids du sanctuaire nos œuvres et nos productions, nous trouverons que le tout est très digne de mépris.

« Allant plus avant, nous devons être contents que les autres connaissent nos défauts et qu'ils nous méprisent. Nous devons recevoir avec plaisir le mépris que l'on pourra faire de notre état, de notre personne, de notre façon d'agir, de notre manière de parler. Quand bien même nous serions des scélérats, si nous recourons à l'humilité, elle nous fera devenir justes ; et, au contraire, quoique nous fussions comme des anges, et que nous excellassions dans les plus grandes vertus, si toutefois nous sommes dépourvus d'humilité, ces vertus n'ayant point de fondement ne peuvent subsister ; et étant ainsi détruites, faute d'humilité, nous devenons semblables aux damnés qui n'en ont aucune.

« Chacun trouve l'humilité belle et aimable. D'où vient donc qu'il y en a si peu qui l'embrassent, et encore moins qui la possèdent ? C'est qu'on se contente de la considérer, et on ne

prend pas la peine de l'acquérir. Elle est ravissante dans la spéculation, mais dans la pratique elle a un visage désagréable à la nature; et ses exercices nous déplaisent, parce qu'ils nous portent à choisir toujours le plus bas lieu, à nous mettre au-dessous des autres et même des moindres, à souffrir les calomnies, chercher le mépris, aimer l'abjection, qui sont choses pour lesquelles naturellement nous avons de l'aversion. Et, partant, il est nécessaire que nous passions par-dessus cette répugnance, et que chacun se fasse quelque effort pour venir à l'exercice actuel de cette vertu; autrement, nous ne l'acquerrons jamais. Une personne qui prêche pour se faire applaudir, louer, estimer, faire parler de soi, qu'est-ce que fait cette personne, ce prédicateur? qu'est-ce qu'il fait? un sacrilége; oui, un sacrilége! Quoi! se servir de la parole de Dieu et des choses divines pour acquérir de l'honneur et de la réputation! oui, c'est un sacrilége!

« Nous ne devons jamais jeter les yeux ni les arrêter sur ce qu'il y a de bien en nous, mais nous étudier à connaître ce qu'il y a de mal et de défectueux, et c'est là un grand moyen pour conserver l'humilité. Ni le don de convertir les âmes, ni tous les autres talents extérieurs qui

sont en nous, n'étant pour nous, nous n'en sommes que les portefaix, et avec tout cela nous pouvons fort bien nous damner. C'est pourquoi personne ne doit se flatter, ni en concevoir aucune propre estime, voyant que Dieu opère de grandes choses par son moyen ; mais il doit d'autant plus s'humilier et se reconnaître pour un chétif instrument dont Dieu daigne se servir, ainsi qu'il fit de la verge de Moïse, laquelle faisait des prodiges et ne laissait pas d'être un morceau de bois fragile.

« Rappelons-nous que nous vivons en Jésus-Christ par la mort de Jésus-Christ, et que nous devons mourir en Jésus-Christ pour la vie de Jésus-Christ ; que notre vie doit être cachée en Jésus-Christ et pleine de Jésus-Christ, et que, pour mourir comme Jésus-Christ, il est nécessaire de vivre comme Jésus-Christ. Or, ces fondements posés, nous nous donnons à l'opprobre et à l'ignominie ; nous désapprouvons les honneurs qui nous sont rendus, la bonne renommée et les applaudissements qu'on nous donne, et nous ne faisons rien qui ne tende à cette fin. Humilions-nous grandement, dans la vue que Judas avait reçu de plus grandes grâces que nous, et que ces grâces avaient eu plus d'effet que les nôtres, et que, nonobstant cela, il s'est

pendu. Et que profitera-t-il au plus grand prédicateur du monde, et doué des plus excellents talents, d'avoir fait retentir ses prédications avec applaudissement dans toute une province, et même d'avoir converti à Dieu plusieurs milliers d'âmes, s'il vient à se perdre lui-même ? »

*
* *

« J'ai pensé et repensé plusieurs fois aux moyens les plus propres pour acquérir et conserver l'union et la charité avec Dieu et avec le prochain ; mais je n'en ai point trouvé de meilleur ni de plus efficace que la sainte humilité, de s'abaisser toujours au-dessous de tous les autres, ne juger mal de personne, et s'estimer le moindre et le pire de tous. Car c'est l'amour-propre et l'orgueil qui nous aveugle, et qui nous porte à soutenir nos sentiments contre ceux de notre prochain. Par conséquent, d'autant plus que quelqu'un sera humble, d'autant plus sera-t-il charitable envers le prochain. Le paradis des communautés, c'est la charité. Or, la charité est l'âme des vertus, et c'est l'humilité qui les attire et qui les garde. Il en est des Compagnies humbles comme des vallées, qui attirent sur elles tout le suc des montagnes. Dès que nous serons vides de nous-mêmes, Dieu nous remplira de lui, car il ne peut souffrir le vide. »

*
* *

L'humilité a été la vertu de saint Vincent-de-Paul. Ce n'est pas assez dire ; c'était en quelque sorte sa passion. Jamais ambitieux n'a eu soif d'honneurs, voluptueux de plaisirs, comme Vincent de mépris et d'abjection.

Non-seulement il ne disait rien de lui-même à sa louange, mais il s'efforçait de détruire tous les souvenirs honorables de sa vie. Que ne fit-il pas, par exemple, pour anéantir la lettre qui est restée comme le monument de sa captivité à Tunis ! De cette captivité, à peine une fois il en a parlé dans le cours de sa vie, et encore dans un dessein de charité. Du reste, quelque occasion qui se présentât, quelque provocation qu'il reçut, il garda sur ce sujet le plus absolu silence.

Artisan des plus grandes choses, il se réputait incapable des moindres, plus propre à détruire qu'à édifier dans l'Eglise de Dieu. De là son mépris et sa défiance de lui-même ; sa crainte de s'ingérer dans aucune entreprise, à moins d'y être en quelque sorte jeté par le bras de Dieu. Il aurait voulu que le bien fût toujours fait par les autres plutôt que par lui. Obligé d'agir, au moins attendait-il une impulsion extérieure où il voyait

la volonté de la Providence, à laquelle désormais il renvoyait tout honneur et toute gloire. « C'est Dieu qui a tout fait, disait-il alors, sans que j'y eusse pensé ; je n'y suis pour rien que pour mes péchés, qui ont entravé l'œuvre divine. »

Car il s'étudiait à cacher toutes les grâces particulières qu'il recevait de Dieu, et son action personnelle dans toutes ses entreprises. La charité seule pouvait faire violence à son humilité, et le déterminer à découvrir ce qui était de nature à tourner à son avantage. D'ailleurs, il se conduisait invariablement d'après cette maxime : « Si je fais une action publique, et que je la puisse pousser bien avant, je ne le ferai pas, mais j'en retrancherai ce qui pourrait lui donner quelque lustre, et à moi quelque réputation. De deux pensées qui me viennent en l'esprit pour parler sur quelque sujet, quand la charité ne m'obligera point de faire autrement, je produirai la moindre au dehors, afin de m'humilier, et retiendrai la plus belle pour la sacrifier à Dieu dans le secret de mon cœur. Car Notre-Seigneur ne se plaît que dans l'humilité de cœur, et dans la simplicité des paroles et des actions. »

Même lorsqu'il était obligé de parler des œuvres que Dieu avait faites par lui, ou des bénédictions que le ciel avait répandues sur sa con-

duite, il trouvait moyen de dégager et comme de mettre dehors sa personnalité. Il attribuait tout à la Compagnie, ou se confondait dans un pluriel avec elle pour toutes les choses honorables ; mais il ne manquait pas de parler à la première personne dans toutes les formules humiliantes et dans le récit des mauvais succès, jaloux de réserver pour lui seul tout ce qui pouvait causer quelque abaissement ou quelque abjection. A Dieu et aux autres l'honneur et la louange pour tout le bien qui se faisait en la Compagnie ; à lui seul, à sa grossièreté, à ses péchés, la responsabilité de tout le mal qui s'y pouvait commettre.

Car, s'il se taisait sur ses mérites, s'il cachait soigneusement tous ses avantages, il révélait avec empressement ses moindres imperfections, que son humilité grossissait en crimes abominables, et il parlait avec une sainte intempérance de tout ce qui, en sa naissance, en sa personne, pouvait lui procurer avilissement et mépris.

A peine arrivé à Paris, il ne garda, comme un valet, que son nom de baptême, et ne se fit plus appeler que M. Vincent. Il se plaisait à raconter en toutes rencontres sa basse extraction et les humbles fonctions de son enfance. « J'ai l'honneur d'être votre parent, » lui écrivait de Dax

un fils de famille en lui demandant sa protection. — « Je ferai pour vous ce que je ferais pour mon propre frère, répondit l'humble prêtre ; mais ne vous dites pas le parent d'un homme sorti d'un pauvre laboureur, et dont le premier métier a été de garder les bestiaux de son père. » Aux petits comme aux grands il tenait le même langage. « L'aumône, Monseigneur ! » lui dit un jour une femme qui croyait par là lui faire sa cour. — « Oh ! ma pauvre femme, répondit Vincent, vous me connaissez bien mal, car je ne suis que le fils d'un pauvre villageois. » — « Vous vous méprenez, ma bonne femme, » dit-il à une autre qui faisait valoir qu'elle avait été servante de *madame* sa mère ; « ma mère n'a jamais eu de servante, ayant été servante elle-même, et étant la femme, et moi le fils d'un paysan. »

Cette passion d'abaissement, une fois satisfaite, remplissait tellement son cœur de joie, qu'il en avait quelque scrupule. « Je disais avec consolation ces jours passés, écrivait-il, que je suis le fils d'un pauvre laboureur ; et dans une autre compagnie, que j'ai gardé les bestiaux. Croiriez-vous bien, Monsieur, que je crains d'en avoir de la vaine satisfaction, à cause de la peine que la nature en souffre ? » Admirables remords du bonheur de l'humiliation et de la souffrance !

En 1623, alors qu'il habitait le collége des Bons-Enfants, son humilité fut mise à une épreuve dont elle sortit glorieusement. Il était dans sa chambre, lorsque le portier vint lui annoncer qu'un jeune paysan assez mal vêtu et se disant son neveu demandait à lui parler. Fatale fermentation du levain originel de l'orgueil dans les plus humbles! Vincent lui-même rougit d'abord, et pria un des siens d'aller recevoir le jeune homme. Mais il rougit bientôt d'avoir rougi, et, descendant lui-même, il alla jusque dans la rue où son neveu était resté, l'embrassa tendrement, le prit par la main et l'introduisit dans la cour du collége. Puis il fit appeler tous les prêtres de sa Compagnie, et leur présentant le paysan confus: « Messieurs, dit-il, voici le plus honnête de ma famille. — Mon neveu, ajouta-t-il en se tournant vers le jeune homme, saluez ces messieurs.» Et toute la journée il le présenta pareillement comme un personnage, toujours dans le costume de son pays, à tous les visiteurs de condition qui vinrent à Saint-Lazare. Mais le remords d'un mouvement de fausse honte restait dans son cœur. Ce fut un besoin pour lui de s'en décharger à la première retraite qu'il fit avec les siens. « Messieurs et mes Frères, dit-il publiquement, priez pour un orgueilleux, qui a voulu faire monter son

neveu secrètement en sa chambre, parce qu'il était paysan et mal habillé. »

« Je ne suis qu'un orgueilleux, dit-il un autre jour. Je me souviens qu'une fois, au collége où j'étudiais, on vint me dire que mon père, qui était un pauvre paysan boiteux et mal habillé, me demandait. Je refusai de lui aller parler, en quoi je fis un grand péché. »

Du reste, l'humilité ne lui permit pas de jamais rien faire pour tirer aucun des siens de sa pauvre et basse condition. « Ils sont heureux dans leur condition de laboureur, une des plus innocentes et des plus commodes pour le salut » : telle était son invariable réponse à toutes les requêtes. Moins encore consentit-il à introduire dans l'Église quelqu'un de ses neveux pour lui donner part aux biens du sanctuaire. Cette intrusion sacrilège répugnait surtout à sa vertu. « Laboureurs plutôt que bénéficiaires ! » répondait-il aux sollicitations de tous, même des personnes pieuses et de quelques évêques.

Lui-même, il disait souvent qu'il aurait mieux fait de labourer la terre que de s'engager dans l'état redoutable du sacerdoce, et il ne signait qu'*indigne prêtre*.

Malgré ses longues études théologiques, ses diplômes de bachelier en théologie et de licencié

en droit canon, malgré sa science très-étendue, son intelligence pénétrante, son bon sens infaillible, il ne parlait que de sa sottise, de son ignorance, et ne se disait qu'un pauvre écolier de quatrième. « Vous êtes un ignorant, lui dit un jour l'orgueilleux Saint-Cyran ; bien loin de mériter d'être à la tête de votre Congrégation, vous mériteriez d'en être chassé ; et je suis fort surpris qu'on vous y souffre. — Hélas, Monsieur, répondit l'humble saint, j'en suis plus surpris que vous, car je suis encore plus ignorant que vous ne pensez, et si l'on me rendait justice, on ne manquerait pas de me renvoyer de Saint-Lazare.»

Une autre fois il répondit, au sujet d'un supérieur qu'on prétendait n'être pas assez civilisé pour son poste : « Et moi, comment suis-je fait ? et comment est-ce qu'on m'a souffert jusqu'à cette heure dans l'emploi que j'ai, moi qui suis le plus rustique, le plus ridicule et le plus sot de tous les hommes parmi les gens de condition, avec lesquels je ne saurais dire six paroles de suite qu'il ne paraisse que je n'ai point d'esprit ni de jugement ; mais, qui pis est, que je n'ai aucune vertu qui approche de la personne dont il est question ? »

Il regardait les éloges qu'on faisait de lui comme un châtiment de son hypocrisie. On au-

rait dû, à l'en croire, le tenir pour le plus grand pécheur de l'univers, pour un damné, pour pire que le démon.

A un auteur qui lui voulait dédier un livre : « Vous me désobligeriez extrêmement, si vous en veniez aux effets. Les lettres dédicatoires se font à la louange de ceux à qui elles s'adressent, et je suis tout à fait indigne de louange. A bien parler de moi, il faudrait dire que je suis le fils d'un laboureur, que j'ai gardé les pourceaux et les vaches, et ajouter que cela n'est rien au prix de mon ignorance et de ma malice. Jugez de là, Monsieur, si une personne si chétive que je suis doit être nommée en public de la manière que vous me le proposez. C'est le plus grand déplaisir que vous me sauriez faire. Oui, Monsieur, il me serait si sensible, que je ne sais si j'en perdrais le ressentiment. »

Dans les assemblées de piété, les assemblées des Dames, comme dans les conférences ecclésiastiques, souvent il se taisait par humilité, ou laissait l'avis qu'il avait ouvert pour prendre le sentiment des autres. Une dame s'en aperçut un jour et lui en fit un doux reproche : « Pourquoi, lui dit-elle, ne pas tenir davantage à vos avis, qui sont toujours les meilleurs ? — A Dieu ne plaise, Madame, répondit-il, que mes chétives pensées

prévalent sur celles des autres ! je suis bien aise que Dieu fasse ses affaires sans moi, qui ne suis qu'un misérable ».

Mais c'est au conseil de conscience, c'est-à-dire au faite des honneurs, que son humilité jeta le plus vif éclat. C'était, pour l'humble prêtre, l'entrée et un rang à la cour ; c'étaient des hommages de la part de tous les ambitieux ; c'était une sorte d'omnipotence sur toutes les affaires et tous les biens de l'Église de France. Qu'on juge de sa douleur et des efforts qu'il dut faire pour être déchargé !

Condamné pour ses péchés, disait-il, à garder le poste, au moins s'enveloppa-t-il dans son humilité. Il se rendait à la cour dans le même équipage qu'à ses Missions des champs, avec la soutane qu'on peut voir encore, soutane de grosse étoffe, râpée, rapiécée. Jamais il n'en voulut changer, même pour aller au Louvre. Lui en mettait-on une neuve dans sa chambre, il reprenait sa vieille ; et, s'il ne la retrouvait plus, il tâchait d'en aviser une semblable sur le dos d'un de ses prêtres à peu près de sa taille, et opérait secrètement un échange qu'il achevait de dissimuler par quelque rajustement. Pauvre, son costume était en même temps très propre : « sans tache et sans trou, » disait-il lui-même en répon-

dant soit aux compliments soit aux plaisanteries qu'il lui valait. Ainsi répondit-il un jour à Mazarin, qui, le prenant par sa méchante ceinture, le montrait à la reine en disant : « Voyez donc, Madame, comme M. Vincent vient habillé à la cour, et la belle ceinture qu'il porte ! » Par cette propreté, il croyait concilier les devoirs de la bienséance avec ses habitudes de simplicité et de pauvreté. L'éclat du Louvre ne l'éblouissait pas, et, si les glaces lui renvoyaient son image : « O le gros maroufle ! » s'écriait-il, comparant, sans doute, dans sa mémoire les appartements royaux avec la chaumière de son enfance ; puis, s'élevant à des pensées plus hautes, il se disait : « Oh mon Dieu ! si, par le moyen de ce verre, qui ne provient que de terre, nous voyons jusqu'à la moindre action qui se fait dans la chambre, qu'est-ce que ne voient pas les bienheureux dans ce grand miroir de la divinité qui remplit tout, et en qui toutes choses sont renfermées ! »

Mais ce n'était pas seulement en lui-même, c'était devant tous qu'il se plaisait à s'humilier, à expier une grandeur involontaire, des distinctions qui lui étaient un martyre. Là, comme parmi les pauvres et les esclaves, « M. Vincent, disait-on, était toujours M. Vincent. »

Plus d'une fois il fut en butte aux railleries

amères, aux plus noires calomnies. On tâcha de le perdre dans l'esprit de la reine, du ministre et des gens de bien : ce lui était un bonheur et une récompense de son zèle. « Vous êtes un vieux fou, » lui dit une fois un jeune gentilhomme, qu'il avait sans doute frustré de ses espérances coupables. — « Vous avez raison, mon fils, » répondit le saint vieillard en tombant à genoux, « et je vous demande pardon de l'occasion que je puis vous avoir donnée de me dire de telles paroles. » — « Savez-vous bien, M. Vincent, ce qu'on dit de vous ? » lui demanda un jour la reine en riant. — « Madame, je suis un grand pécheur ! — Mais vous devriez vous justifier. — On en a bien dit d'autres contre Notre-Seigneur, et il ne s'est jamais justifié. »

Jamais il ne se justifia lui-même. Une fois seulement, qu'il avait été accusé de simonie, il fut ému, et, dans son premier mouvement, il prit la plume pour écrire une lettre de justification. Mais, à peine avait-il tracé quelques mots : « O misérable ! se dit-il à lui-même, à quoi penses-tu ? Quoi ! tu veux te justifier ! et voilà que nous venons d'apprendre qu'un chrétien, faussement accusé à Tunis, a demeuré trois jours dans les tourments, et enfin est mort sans proférer une parole de plainte, quoiqu'il fût innocent du crime

qu'on lui imposait : et toi, tu te veux excuser ! Oh ! non, il n'en sera pas ainsi ! » Et il déchira la lettre commencée.

Remarquait-il aversion et froideur, il faisait les plus douces avances, prenait sur lui les torts des autres, et ramenait tous les cœurs à force d'humilité.

Par un acte inattendu d'humilité profonde, il effrayait et mettait en fuite les insulteurs. Maltraité publiquement à la porte de Saint-Lazare par un seigneur dont il refusait de recommander le fils : « Vous avez raison, Monsieur, lui dit-il, en se jetant à ses pieds, je suis un misérable et un pécheur. » Et le seigneur de se jeter aussitôt dans son carrosse. Mais il ne put échapper si facilement à l'humble prêtre, qui se releva aussitôt, courut après lui et ne le quitta qu'après lui avoir fait une profonde révérence.

Que de fois il s'est mis à genoux devant ses prêtres pour faire l'aveu public de ce qu'il appelait les crimes de sa vie passée ! Que de fois encore il s'est accusé publiquement d'infractions prétendues à ses devoirs, et même de mouvements secrets qu'il avait pourtant assez comprimés pour n'en laisser rien paraître au dehors ! Que de fois enfin il s'est accusé des fautes commises dans la Compagnie, dont il se croyait tou-

jours le premier coupable, ou de la mort de ses Missionnaires, des pertes subies dans les biens de l'Institut, où il voyait une punition de ses péchés! Tous les ans, au jour anniversaire de son baptême, il se mettait à genoux devant sa communauté, et demandait pardon à Dieu et aux hommes de tous les péchés qu'il avait commis, de tous les scandales qu'il avait donnés, depuis tant d'années que la bonté divine le souffrait sur la terre, et il se recommandait aux prières de tous pour obtenir sa conversion et la miséricorde de Dieu.

Il s'abaissait ainsi jusque devant le moindre de ses Frères. Croyait-il en avoir offensé quelqu'un, il le cherchait partout, au jardin, à la cuisine, même à la cave, se jetait à ses pieds, les lui baisait et lui demandait pardon.

Une humilité si profonde devait souffrir de toute supériorité et de toute distinction. Plusieurs fois il voulut se démettre de sa charge. Forcé de la garder, au moins en refusa-t-il tous les avantages et tous les honneurs. Il se plaignait des témoignages d'honneur que le respect pour sa vertu inspirait aux siens; et, quand ceux-ci lui objectaient qu'on en usait ainsi dans toutes les communautés: « Je le sais bien, répondait-il, et il faut respecter les raisons qu'elles ont de le

faire ; mais j'en ai de plus fortes pour ne le point souffrir à mon égard, qui ne dois pas être comparé au moindre des hommes, puisque je suis le pire. »

Il empêcha qu'on couvrît d'une natte, à plus forte raison qu'on exhaussât la place qu'il occupait à l'église. « C'est le privilège des évêques, dit-il, et non d'un misérable prêtre tel que je suis. »

Dans le même esprit d'humilité, il prenait toujours pour lui les moindres ornements de l'église. En 1638, à la naissance du roi, Anne d'Autriche avait envoyé à Saint-Lazare un ornement en drap d'argent. C'était aux environs de la fête de Noël, et on se réjouissait de voir Vincent, qui devait officier à cette solennité, s'en revêtir le premier. Mais il s'effraya d'ornements si riches, et il fallut absolument lui en donner de plus communs.

Tandis qu'il se plaisait à s'abaisser pour les autres aux plus humbles offices, jusqu'à laver la vaisselle et à décrotter les souliers d'un ordinand, il refusait pour lui les services que réclamaient sa place, son âge et ses infirmités. Il pansait lui-même ses jambes ulcérées, et n'appelait le carrosse dont il fut obligé de se servir que son *ignominie*.

Il étendait l'amour de l'humilité de sa per-

sonne à sa Congrégation, qu'il qualifiait toujours de petite, très petite et chétive Compagnie ; qu'il voulait qu'on regardât comme la moindre de toutes, comme devant, en toute circonstance, occuper la dernière place parmi le clergé, soit régulier, soit même séculier, et dont il borna le ministère à l'évangélisation des pauvres gens des champs et des villages. Une fois que, dans une lettre à sainte Chantal, il avait glissé quelque chose qui pouvait tourner à l'honneur de sa Compagnie, il en eut un remords, et il lui écrivit : « Je vous ai dit quantité de choses à l'avantage de cette petite Compagnie. Certes, ma chère Mère, cela me fait peur. C'est pourquoi je vous supplie d'en beaucoup diminuer et de ne dire cela à personne. Hélas ! ma digne Mère, si vous saviez notre ignorance et le peu de vertu que nous avons, vous auriez grande pitié de nous... Je vous dis ceci les larmes aux yeux, en la vue de la vérité de ce que je vous dis et des abominations de ma pauvre âme. Je vous supplie donc, ma chère Mère, d'offrir à Dieu la confusion que j'en ai, et la confession que je vous en fais en la présence de sa divine Majesté. » C'est pourquoi, lorsqu'on demandait à être admis dans sa Compagnie, il disait : « Quoi ! Monsieur, vous voulez être Missionnaire ? Et comment avez-vous jeté les

yeux sur notre petite Compagnie? car nous ne sommes que de pauvres gens. » Et l'un des plus grands étonnements de sa vie fut que l'abbé de Tournus, Louis de Rochechouart de Chandenier, eût voulu « se couvrir du nom et des haillons de la pauvre Mission pour se présenter devant Dieu. »

Inutile d'ajouter, lorsqu'il s'agit de saint Vincent de Paul, que l'humilité, chez lui, ne nuisait en rien à la constance et à la générosité. Saint Thomas a bien dit que l'humilité, loin de détruire la grandeur d'âme, l'affermit, au contraire, en lui donnant Dieu pour fondement solide, et qu'en même temps elle la règle et l'ordonne, en l'empêchant de se perdre dans les emportements de la vanité et de l'activité humaine. Nul, plus que Vincent, n'a été actif et ferme, lorsqu'il était question de soutenir les intérêts de Dieu ou de l'Église. Par l'exemple de saint Louis, à la fois si humble et si magnanime, il faisait voir combien l'humilité s'accorde aisément avec la générosité et la grandeur du courage. Il l'a montré par son propre exemple : nul ne s'est fait si petit, nul n'a fait de plus grandes choses.



CHAPITRE VI

OBÉISSANCE. — SIMPLICITÉ. — PRUDENCE. JUSTICE ET GRATITUDE.

I

OBÉISSANCE.

Il faut bien qu'il y ait quelque chose de grand et de divin en cette vertu, puisque Notre-Seigneur l'a tant aimée depuis sa naissance jusqu'à sa mort, puisqu'il a fait toutes les actions de sa vie par obéissance. Il a obéi à Dieu son père, qui voulait qu'il se fît homme; il a obéi à sa mère et à saint Joseph, son père putatif : *et erat subditus illis ;* il a obéi à tous ceux qui étaient élevés en dignité, soit bons ou mauvais; en sorte que sa vie n'a été qu'un tissu d'obéissance. Il a commencé sa vie par là, et par là il l'a finie; il s'est rendu obéissant jusqu'à la mort, et même jusqu'à la mort de la croix. Et aujourd'hui, il se rend obéissant aux

prêtres, même vicieux, qui l'élèvent et l'abaissent comme il leur plaît dans l'Eucharistie. Oh! quelle obéissance, qui dure même après la mort! »

* * *

« Il faut obéir promptement; car d'aller pesamment et d'apporter du retardement, cela diminue beaucoup le mérite, mésédifie le prochain, contriste les supérieurs; — volontairement, et non par force ni par contrainte, craignant de déplaire et d'être réprimandés; — avec soumission de jugement, faisant les choses qu'on nous commande et en la manière qu'on nous les commande, et estimant que c'est pour le mieux, nonobstant que nous eussions des pensées contraires: d'autant que notre jugement est aveugle, et que la connaissance du mieux nous est souvent cachée par la préoccupation de quelques passions, ainsi que les rayons du soleil nous sont cachés par quelque nuage; — enfin, pour plaire à Dieu, animant l'obéissance par ces pensées: « En obéissant, j'agrée à Dieu; c'est comme si je disais: je fais plaisir à Dieu ». Oh! quel bonheur à une pauvre et chétive créature de pouvoir faire quelque chose qui plaise à Dieu! c'est faire sa sainte volonté, c'est faire l'exercice

des anges. Au contraire, quelque chose que nous fassions par notre propre choix, et quelque excellente qu'elle soit en elle-même, nous nous mettons en danger de faire la volonté du diable, qui se transfigure en ange de lumières et veut nous tromper par l'apparence d'un peu de bien.

« De là le double mérite d'une action faite ainsi : mérite de l'œuvre, mérite de l'obéissance. C'est comme qui joindrait des pierres précieuses à d'autres pierres précieuses, ou bien relèverait d'or une belle étoffe. L'obéissance est une espèce de pierre philosophale : tout ce qu'elle touche devient or.

« A qui obéir ? A tous nos supérieurs et à chacun d'iceux ; principalement à notre saint Père le Pape, auquel nous devons obéir avec tout le respect, la fidélité et la sincérité possible.

« Nous devons, à l'exemple des premiers chrétiens, rendre toujours une fidèle et simple obéissance aux rois, sans jamais nous plaindre d'eux, ni murmurer pour quelque sujet que ce puisse être. Et quand bien même il serait question de perdre nos biens et nos vies, donnons-les dans cet esprit d'obéissance, plutôt que de contrevenir à leurs volontés, quand la volonté de Dieu ne s'y oppose pas ; car les rois nous re-

présentent sur la terre la puissance souveraine de Dieu.

« Religieux, nous devons obéir à nos supérieurs et à nos règles, en quoi consiste la religion. Une communauté est un petit vaisseau qui voyage en plein mer, mais sur une mer très périlleuse. Notre assurance ne vient que de l'exactitude à pratiquer nos règles, qui sont les principes de la navigation, et de l'obéissance à nos pilotes, qui sont les supérieurs chargés de nous conduire au port.

« Notre obéissance ne doit pas se borner seulement à ceux qui ont droit de nous commander, mais elle doit passer plus avant ; car nous nous garderons bien de manquer à l'obéissance qui est d'obligation, si, comme saint Pierre le commande, nous nous soumettons à toute créature humaine pour l'amour de Dieu. Faisons-le donc, et considérons tous les autres comme nos supérieurs, et pour cela mettons-nous au-dessous d'eux, et plus bas même que les plus petits, et les prévenons par déférence, par condescendance, et par toutes sortes de services. Oh ! que ce serait une belle chose, s'il plaisait à Dieu nous bien établir dans cette pratique ! »

*
* *

Les savants doivent condescendre à l'infirmité des ignorants, aux choses où il n'y a point d'erreur et de péché; les prudents et les sages doivent condescendre aux humbles et aux simples: *non alta sapientes, sed humilibus consentientes*. Et, par cette même condescendance, nous devons non-seulement approuver les sentiments des autres dans les choses bonnes et indifférentes, mais même les préférer aux nôtres, croyant que les autres ont des lumières et des qualités naturelles ou surnaturelles plus grandes et plus excellentes que nous. Mais il faut se donner bien garde d'user de condescendance dans les choses mauvaises, parce que ce ne serait pas une vertu, mais un grand défaut, qui proviendrait ou du libertinage d'esprit, ou bien de quelque lâcheté et pusillanimité. »

*
* *

L'obéissance de Vincent fut profonde, entière et admirablement ordonnée. D'abord, il se tenait dans une continuelle et absolue dépendance de Dieu, dont il cherchait à accomplir en tout les adorables volontés. C'est pour cela qu'à peine arrivé à Paris, il se mit sous la conduite de Bé-

rulle et lui obéit comme à Dieu même, acceptant, sur un seul mot de sa bouche, soit le ministère pastoral, soit le service de la maison de Gondi.

Dieu, il le voyait encore dans toutes les puissances spirituelles ou temporelles, auxquelles il se soumettait dans la peine comme dans la joie, dans l'humiliation comme dans l'honneur.

Dans ses jugements, ses affections et toutes ses entreprises, il obéissait au Pape comme au vicaire de Jésus-Christ et au souverain pasteur de l'Église ; aux évêques comme aux successeurs des apôtres, ne faisant ou ne permettant jamais, sans leur agrément, aucune fonction de son Institut ; aux curés, n'entreprenant rien dans leurs paroisses qu'avec leur consentement et sous leur bon plaisir.

Il obéissait au roi dans les petites comme dans les grandes choses, et quelquefois de la façon la plus naïve. Un Frère avait recueilli des œufs de perdrix dans l'enclos de Saint-Lazare et les avait fait couver par une poule. Les petits éclos, il les mit dans une cage et les porta à Vincent. Celui-ci sembla d'abord ne rien répondre, et il dit simplement au Frère: « Allons-nous promener dans l'enclos ». Quand ils furent dans les champs, il fit ouvrir la cage et lâcher les perdreaux.

« Mon Frère, dit-il alors, vous saviez bien que le roi avait défendu de prendre des perdrix là où vous avez pris ces œufs. Je vous prie de ne plus recommencer. »

Un jour, un seigneur ayant dit à la reine : « Il y a peu de personnes attachées, comme M. Vincent, d'une fidélité sincère, constante et désintéressée, au service du roi et de l'État : — vous avez raison, répondit Anne d'Autriche ; M. Vincent est un véritable serviteur de Dieu et de son prince. »

Il obéissait même à ses inférieurs et à toutes sortes de personnes. En tout, il se rendait condescendant aux avis et aux volontés des autres, même des faibles d'esprit, dans les choses indifférentes, et lorsque ni la vérité, ni la charité n'y étaient intéressées. Dans ce cas, il leur sacrifiait ses lumières et son expérience supérieure, y trouvant le compte de l'obéissance et de l'humilité. Il ne contredisait et ne contestait jamais ; contredit lui-même, après avoir allégué ses raisons, il gardait un humble silence. Mais, s'il y allait du service ou de la gloire de Dieu, il se montrait ferme et inébranlable dans ses sentiments et ses résolutions. « Tant de condescendance que vous voudrez, disait-il alors, pourvu que Dieu n'y soit point offensé ». Et encore, même dans ce cas, il

résistait avec tant de grâce, de douceur et d'humilité, que sa résistance était plus agréable que la déférence des autres.

II

SIMPLICITÉ.

« Dieu est simple, ou plutôt il est la simplicité même, et partout où est la simplicité, là aussi Dieu se rencontre. Et, comme a dit le Sage, celui qui marche simplement marche avec assurance ; comme, au contraire, ceux qui usent de cautèles et de duplicité sont dans une appréhension continuelle que leur finesse ne soit découverte, et qu'étant surpris en leurs déguisements, on ne veuille plus se fier à eux ».

* * *

« La simplicité nous rend semblables à Dieu, dans la conformité qu'elle nous fait avec lui, en tant qu'il est un être très simple, et qu'il a une essence très pure qui n'admet aucune composition : si bien que ce que Dieu est par son essence, c'est cela même que nous devons tâcher d'être par cette vertu, autant que notre faiblesse

et misère en est capable. Il faut avoir un cœur simple, un esprit simple, une intention simple, une opération simple; parler simplement, agir bonnement, sans user d'aucun déguisement ni artifice, ne regardant que Dieu, auquel seul nous désirons plaire.

*
* *

« *Cum simplicibus sermocinatio ejus*. Pensez quelle consolation et quel bonheur pour ceux qui sont du nombre de ces véritables simples, lesquels sont assurés par la parole de Dieu que son bon plaisir est de demeurer et de s'entretenir avec eux. »

*
* *

« Le Sauveur, envoyant ses Apôtres pour prêcher son Évangile par tout le monde, leur recommanda particulièrement cette vertu de simplicité, comme une des plus importantes et nécessaires pour attirer en eux les grâces du ciel et pour disposer les cœurs des habitants de la terre à les écouter et à les croire. Il a remercié son Père de n'avoir révélé sa doctrine qu'aux simples, et de l'avoir cachée aux sages et aux prudents. C'est aux simples, en effet, aux bonnes gens, et plus ordinairement même au pauvre

peuple, que Dieu donne l'intelligence de ses vérités; et c'est chez les pauvres gens des champs, et non parmi les personnes du grand monde, qu'on remarque la foi vive et pratique, l'esprit de la vraie religion, le goût des paroles de la vie éternelle, la patience dans les maladies, les disettes et autres afflictions. »

*
* *

« Tout le monde aime les personnes simples et candides, qui n'usent point de finesse ni de tromperie, qui vont bonnement, et qui parlent sincèrement, en sorte que leur bouche s'accorde toujours avec leur cœur ».

« Dans les paroles, la simplicité nous oblige de déclarer les choses par notre langue comme nous les avons dans le cœur, parlant et déclarant simplement ce que nous avons à dire, et avec une pure intention de plaire à Dieu. Ce n'est pas toutefois que la simplicité nous oblige de découvrir toutes nos pensées ; car cette vertu est discrète, et n'est jamais contraire à la prudence, qui nous fait discerner ce qui est bon à dire de ce qui ne l'est pas, et nous fait connaître quand il se faut taire aussi bien que quand il faut parler.

*
* *

« Dans les actions, elle a cela de propre qu'elle fait agir bonnement, droitement et toujours en la vue de Dieu, soit dans les affaires, ou dans les emplois et exercices de piété, à l'exclusion de toute sorte d'hypocrisie, d'artifice et de vaine prétention. D'où il faut inférer que cette vertu de simplicité n'est pas dans les personnes qui par respect humain veulent paraître autres qu'elles ne sont ; qui font des actions bonnes extérieurement pour être estimées vertueuses; qui ont quantité de livres superflus pour paraître savantes ; qui s'étudient à bien prêcher pour avoir des applaudissements et des louanges, et enfin qui ont d'autres vues dans leurs exercices et pratiques de piété. »

*
* *

« Comme les beautés naturelles ont bien plus d'attraits que les artificielles et les fardées, de même les discours simples et communs sont mieux reçus et trouvent une plus favorable entrée dans les esprits que ceux qui sont affectés et artificieusement polis.

« Ce n'est point le faste des paroles qui profite aux âmes, mais la simplicité, qui attire et

porte dans les cœurs la grâce de Jésus-Christ. Le divin Sauveur pouvait, s'il l'eût voulu, dire des merveilles de nos plus relevés mystères, avec des conceptions et des termes qui leur fussent proportionnés, étant lui-même le Verbe et la Sagesse du Père éternel; et, néanmoins, nous savons de quelle manière il a prêché, simplement et humblement, pour s'accommoder au peuple et nous donner le modèle et la façon de traiter sa sainte parole ».

*
* *

La simplicité brillait en Vincent de tout son éclat modeste ; elle gagnait tous ceux avec lesquels il entrait en relation ; elle a beaucoup contribué au succès de ses grandes entreprises, parce que, outre la bénédiction de Dieu, elle lui attirait la confiance et l'affection des hommes. Avec l'humilité et la charité, elle est, de toutes ses vertus, celle qui frappait le plus ses contemporains, celle dont ils se plaisaient à faire un plus touchant et plus unanime éloge. C'est la simplicité, caractère du grand en toutes choses, caractère commun de la vraie vertu et du vrai génie, qui séduisit surtout Bossuet en Vincent de Paul. Aussi est-ce à cette simplicité, à cette *simplicité admirable* du saint vieillard qu'il rendit

toute sa vie témoignage avec une émotion manifeste, et que, vieillard lui-même, il paya un dernier tribut dans sa lettre à Clément XI. Simplicité d'autant plus merveilleuse, qu'elle se conserva et grandit dans le commerce du monde, parmi les hypocrisies de la cour, dans l'embarras des affaires, c'est-à-dire dans un milieu de fard et de duplicité qui l'aurait dû flétrir et détruire. Simplicité qui faisait l'ornement de ses discours, l'allure de sa conduite, le charme de sa personne, et aussi la conseillère de son humilité dans les aveux de ses oublis ou de ses fautes.

III

PRUDENCE.

« C'est le bien propre de cette vertu de régler et de conduire les paroles et les actions. C'est elle qui fait parler sagement et à propos, et qui fait qu'on s'entretient avec circonspection et jugement des choses bonnes en leur nature et en leurs circonstances, et qui fait supprimer et retenir dans le silence celles qui vont contre Dieu, ou qui nuisent au prochain, ou qui tendent à la propre louange, ou à quelque autre mauvaise

fin. Cette même vertu nous fait agir avec considération, maturité, et par un bon motif, en tout ce que nous faisons, non-seulement quant à la substance de l'action, mais aussi quant aux circonstances ; en sorte que le prudent agit comme il faut, quand il faut, et pour la fin qu'il faut ; l'imprudent, au contraire, ne prend pas la manière, ni le temps, ni les motifs convenables, et c'est là son défaut ; au lieu que le prudent, agissant discrètement, fait toutes choses avec poids, nombre et mesure.

« La prudence a encore un autre office, qui est de choisir les moyens propres pour parvenir à la fin qu'on se propose, laquelle n'étant autre que d'aller à Dieu, elle prend les voies les plus droites et les plus assurées pour nous y conduire ».

*
* *

« La prudence chrétienne consiste à juger, parler et opérer, comme la sagesse éternelle de Dieu, revêtue de notre faible chair, a jugé, parlé et opéré. »

*
* *

« Là où la prudence humaine déchoit et ne voit goutte, là commence à poindre la lumière de la sagesse divine. »

*
* *

Pas plus que l'Évangile, Vincent ne séparait la simplicité de la prudence : deux vertus nécessaires l'une à l'autre, et qu'il pratiqua dans la même perfection. Sa prudence et sa sagesse lui valurent la confiance universelle. Pendant toute sa vie, Saint-Lazare fut comme la maison du *Voyant*, où on venait le consulter pour toutes les affaires qui intéressaient l'Église ou l'État, le public ou les particuliers. Dans l'espace d'un demi-siècle, rien ne s'est fait d'important en France, tant dans l'ordre politique que dans l'ordre religieux, sans sa participation et ses conseils. Au milieu de nos troubles civils, il était également estimé et consulté de la cour et des princes, des Mazarins et des Frondeurs. Au milieu des troubles du jansénisme, c'est à lui encore qu'on s'adressa, et c'est à sa prudente intervention qu'on dut principalement le triomphe de la vérité, la préservation des communautés fidèles, et le retour à la foi d'un grand nombre de dissidents. Les nonces Bagni et Piccolomini voulaient avoir son avis sur les questions qui importaient à l'Église de France ou même à l'Église universelle. Les évêques, les abbés, les directeurs des âmes lui soumettaient leurs affaires

les plus graves et les plus délicates. Les chefs de religions, les supérieurs de communautés réclamaient son concours pour la réformation de leur ordre ou de leur maison ; ou bien un religieux, une simple novice le consultaient sur leur vocation ou un changement d'état. Une foule de curés, de prêtres lui proposaient les difficultés de leur ministère ou de leur conscience. De grands seigneurs, de grandes dames lui abandonnaient la décision de leurs projets pour la gloire de Dieu, le soulagement du prochain ou leur propre sanctification. Pas d'âme généreuse, pas de famille, pas de communauté où il ne pénétrât par sa prudente action ; pas d'assemblée pour le bien, dont il ne fût l'inspirateur et le guide.

D'où lui venait un si universel recours ? De sa réputation de sainteté, sans doute ; de la confiance qu'on avait dans la grâce attachée par Dieu à son intervention ; mais aussi de sa prudence naturelle et acquise. C'était l'homme sage par excellence ; l'homme possédant au degré suprême ce bon sens que Bossuet a appelé le maître de la vie humaine ; et, par suite, l'homme se tenant toujours dans ce milieu où le vrai et le bien ont fixé leur trône, s'écartant avec un soin égal de tous les extrêmes qui aboutissent à l'erreur et au

mauvais succès. Le prétexte même du mieux ne pouvait faire illusion à sa prudence. Au besoin, il eût inventé l'adage : « Le mieux est l'ennemi du bien, » car il le tenait pour une de ses maximes. Il disait encore : « L'esprit humain est prompt et remuant. Les esprits les plus éclairés ne sont pas toujours les meilleurs, s'ils ne sont pas les plus retenus. On marche sûrement, quand on ne s'écarte pas du chemin par où le gros des sages a passé. »

Sa prudence s'appuyait sur Dieu, dont il se plaisait en tout à consulter la sainte volonté ; et sur Jésus-Christ, dont il étudiait les leçons et les exemples pour y conformer ses avis et sa conduite en vertu d'une sainte analogie, se demandant toujours : « Qu'eût dit, qu'eût fait Notre-Seigneur en pareille circonstance, dans une telle difficulté ? »

« Il y a temps de parler et temps de se taire, » a dit la sagesse divine. Vincent le savait et le pratiquait. Nul n'a su mieux se taire, quand la parole pouvait violer un secret, blesser la charité, compromettre une affaire, et simplement quand elle était inutile. Il savait écouter, science rare quoique nécessaire, sans interrompre jamais ; interrompu lui-même, il s'arrêtait aussitôt ; mais, comme rien n'était capable de faire fléchir son

inflexible sagesse, l'interruption finie, il reprenait le fil de son discours et marchait droit au but. Il avait le parler un peu lent, par réflexion. Ses raisonnements étaient précis, justes et pressants, exprimés en termes clairs et nets, animés d'une douce chaleur, et portaient la persuasion dans les cœurs en même temps que la conviction dans les esprits. S'il parlait le premier, il débrouillait et exposait une question avec tant d'ordre et de netteté, tant de profondeur et d'étendue, que chacun, même le plus habile, se disait : « C'est cela ! » hommage à son sens infaillible. Du reste, le bon sens encore lui faisait prendre tous les tons et tous les langages, suivant la nature des esprits, en sorte que l'homme médiocre se croyait de niveau avec lui, pendant que les plus hauts génies ne le trouvaient jamais au-dessous d'eux.

C'est qu'il avait le discernement des esprits comme des doctrines et des affaires. Il voyait aussitôt la portée de chacun, et y proportionnait sa conduite et son langage. Il pénétrait le fort et le faible, les qualités bonnes et mauvaises de tous, et il savait régler là-dessus leur poste et leur emploi. En tout, il démêlait le vrai du faux, le bon du mauvais, le meilleur du moins bon, sous les apparences les plus trompeuses, les plus habilement hypocrites.

Voilà ce qui rendait sa direction si sûre, sa décision si infaillible, son action si ferme et si résolue, quand une fois il avait pris son parti. Le consultait-on, il était quelquefois lent à répondre, car lui-même il demandait à consulter auparavant Dieu et les sages ; mais la réponse qu'il donnait enfin était toujours marquée au coin de la sagesse et de l'expérience.

Il était lent aussi à se résoudre et à entreprendre, toujours en vertu de ce bon sens qui avait besoin de pénétrer auparavant et de combiner ensemble la nature, les moyens et la fin en toutes choses. Ses enfants, surtout les plus jeunes, lui en faisaient un reproche, et il répondait ordinairement qu'il n'avait jamais vu aucune affaire gâtée par son retardement, et que, faites plus tôt, les choses n'auraient pas été aussi bien.

Il était donc ami de la lenteur, ou plutôt ennemi de la précipitation : effet de sa prudence. Cette lenteur avait encore pour principe la crainte de contrarier Dieu, le désir de s'assurer son concours, le besoin de ne jamais poser les fondements d'une œuvre sans la certitude, ou, du moins, l'espérance probable de la pouvoir conduire au faîte. De là, la sage combinaison, la durée et la permanence des siennes.

Mais, une fois assuré de la volonté de Dieu et

des ressources de sa Providence, rien n'était plus capable de l'arrêter. Il ne s'effrayait ni du nombre ni des difficultés des affaires. Il les suivait avec une force d'esprit, une intrépidité de courage que nuls obstacles ne pouvaient arrêter, qu'ils vinssent des personnes ou des choses, de la conjuration des éléments ou des passions humaines. Il s'y appliquait avec une sagacité pleine d'ordre et de lumière ; il en portait le poids, la peine, les lenteurs, avec un calme qui provenait d'une sainte sécurité, avec une persévérance qu'il puisait dans la certitude religieuse du succès.

Ame vraiment supérieure par son admirable prudence, dont les passions ne venaient jamais, comme chez la plupart des hommes, déranger les combinaisons ; dont la vertu, au contraire, inspirait, dirigeait et menait à terme toutes les vues !

Tel il s'est montré dans l'établissement et la conduite de ses congrégations de Missionnaires et de Filles de la Charité, auxquelles il ne donna des règles qu'au bout de vingt-cinq et même de trente-trois ans, voulant par là imiter Notre-Seigneur, qui a commencé par agir avant d'instruire, et éviter les inconvénients des constitutions prématurées. Dès lors, rien d'imprévu, de

provisoire, et, par conséquent, rien à réformer dans ces règles; rien qui n'eût son existence dans les faits, avant de se formuler dans la lettre; rien que la faiblesse et la lâcheté pussent taxer d'impraticable ou même de difficile.

Tel il se montra au conseil de conscience, où il louvoya avec une si admirable sagesse à travers tant d'intrigues et d'ambitions, où il sut réformer tant d'abus, où il réussit à concilier les choses souvent les plus incompatibles, à savoir l'intérêt de la cour et des particuliers avec l'intérêt supérieur de l'Église.

Tel enfin il se montrait lorsqu'il avait à avertir, à reprendre ou à corriger. Sa prudence savait se proportionner aux caractères et aux circonstances, pour ne pas abattre la pusillanimité, ni pousser l'orgueil à la révolte, pour ne blesser ni la dignité de la personne, ni la charité due à des fautes secrètes.

A la prudence il joignait le respect, l'adresse et quelquefois la grâce, quand il avait à donner aux évêques quelque sage avis. Un évêque de ses amis lui avait protesté plusieurs fois qu'il ne quitterait jamais son épouse, c'est-à-dire son Église, pour une autre, si belle et si riche qu'elle pût être ; et, en signe de sa fidélité, il lui avait montré son anneau pastoral en disant : *Oblivioni*

detur dextera mea, si non meminero tuî! A quelque temps de là, l'évêque se laissait séduire par l'offre d'un riche et grand archevêché. Vincent le rencontre alors par hasard: « Monseigneur, lui dit-il après les premières civilités et les yeux fixés sur sa main droite, je vous prie de vous ressouvenir de votre anneau. » — « Ah ! Monsieur Vincent, répondit en riant l'évêque, vous m'y prenez ! »

IV

JUSTICE ET GRATITUDE.

La justice de Vincent se réglait et s'ordonnait sur cette parole de Notre-Seigneur : « Rendez à Dieu ce qui appartient à Dieu, et à César ce qui appartient à César. » A Dieu d'abord il rendit fidèlement tous les devoirs de religion, comme homme, comme chrétien et comme prêtre. Mais aux hommes aussi, suivant leur rang et leurs relations avec lui, il a toujours payé toute dette de justice : « A qui le tribut, le tribut ; à qui l'impôt, l'impôt ; à qui la crainte, la crainte ; à qui l'honneur, l'honneur ; ne devant jamais rien à personne, sinon la charité, qu'il exerçait si

tendre envers tous, pour accomplir entièrement la loi. » Il disait aux siens : « Messieurs, ayons égard aux intérêts d'autrui comme aux nôtres ; allons droit, agissons loyalement et équitablement. » Pour lui, la justice passait avant tout le reste, même avant la charité.

Il payait exactement les dettes de sa communauté, sans attendre de réclamation, et souvent il en faisait porter le montant au domicile des créanciers. « Il n'est pas juste, disait-il, de leur donner la peine de venir pour demander une chose qui leur est légitimement due. »

Il indemnisait largement ceux qui avaient eu à souffrir de sa part l'accident le plus involontaire.

Jamais il ne fit payer ses services ; jamais surtout il ne voulut jeter un bon office en travers de l'équité pour en arrêter le cours.

Quoique seigneur haut-justicier, il était ennemi de la discorde et des procès. Il est vrai qu'il donnait gratis les offices de la justice de Saint-Lazare, et qu'il recommandait d'y traiter les affaires avec douceur. Lui-même il intervenait, par exemple s'il apprenait que deux familles de sa seigneurie tendaient à une rupture, et il était rare que sa charité ne conciliât pas les intérêts et les cœurs. Il détournait de plaider tous ceux

qui s'adressaient à lui : « Un procès, disait-il, est un morceau de dure digestion, et le meilleur ne vaut pas le plus mauvais accommodement. » Il disait encore : « L'accommodement dans les procès est chose si grande et si agréable à Dieu, qu'il dit à un chacun : « *Inquire pacem et persequere eam.* » Il ne dit pas seulement qu'on l'agrée, cette divine paix, quand on nous l'offre, mais que nous la recherchions et courrions après elle. »

A plus forte raison ne voulait-il pas de procès pour lui-même, ni pour ses maisons.

Dans les procès qu'il ne pouvait éviter, sa conduite était toute charitable. S'il voyait alors ou envoyait voir les juges, c'était moins pour leur recommander sa cause, que pour les prier d'avoir égard à la seule justice. Demandeur et défendeur à la fois, il alléguait, sans rien omettre, tout ce qui était à l'avantage de son adverse partie, aussi bien que ce qui faisait pour lui-même. On eût dit un rapporteur impartial, dont l'intérêt n'aurait point été engagé dans la cause ; ou plutôt, il n'était partial que pour son adversaire, dont il faisait valoir les raisons bien mieux que les siennes propres.

Du reste, il ne visitait les magistrats que le moins possible. Les sollicitations lui paraissaient

une violence faite à la justice. Il ménageait la bourse de ses parties plus que la sienne.

Les habitants du val de Puiseaux l'avaient mis à la taille pour la petite ferme de Fresneville, et, malgré ses bons avis pour les porter à de meilleurs sentiments, ils voulurent plaider. Ils vinrent donc à Paris, où le Saint les reçut comme gens associés à sa cause. Il les logea à Saint-Lazare, les fit manger au réfectoire à côté de lui et paya leurs frais de voyage. Lorsque le procès fut sur le point d'être jugé, il leur en donna avis, afin qu'ils pussent alléguer à temps leurs dernières raisons. En effet, ils revinrent à Paris et se rendirent chez lui comme chez le patron de leur cause. Il les conduisit lui-même chez le rapporteur, où il les aida à faire valoir leurs droits prétendus. Bien malgré lui, en quelque sorte, ils furent condamnés ; mais il paya les frais du procès, leur fit servir à souper, les logea encore et ne les renvoya que le lendemain, après leur avoir donné à chacun 20 sous pour leur dépense de retour.

Quand il avait perdu lui-même, il se soumettait aux arrêts de la justice comme à un jugement de Dieu. Nul murmure, nulle plainte, ni contre la Providence, ni contre les hommes, et il obligeait les siens à l'imiter en cela. « Vive

la justice ! s'écriait-il, et que le saint nom de Dieu soit béni ! »

La gratitude est une annexe de la justice, car elle est une justice elle-même à rendre aux bienfaiteurs. Vincent, si juste, était donc reconnaissant soit envers Dieu, source de tout bien, soit envers les hommes, canal pour nous de ses miséricordes. Chaque matin, il rendait grâces à Dieu de sa gloire, de celle qu'il a donnée à son Fils, à la sainte Vierge, aux saints anges, aux saints apôtres et à tous les saints. Il le remerciait encore des grâces faites à la sainte Église, à toutes les familles religieuses et particulièrement à la sienne. Il le remerciait enfin de l'assistance prêtée aux pauvres, de l'heureux succès accordé aux armes du roi, des victoires remportées par les princes chrétiens sur l'infidélité, l'hérésie ou le schisme ; en un mot, de tous les événements avantageux à l'Église et à l'État. Et comme il se croyait impuissant à témoigner à Dieu une pleine reconnaissance, il invitait les siens, les personnes de piété et les communautés religieuses à s'unir à lui en ce saint office, et il disait : « *Laudate Dominum mecum !* Rien ne gagne plus le cœur de Dieu que la reconnaissance. Il faut employer autant de temps à le remercier de ses bienfaits qu'à les lui demander. » Et alors il gémissait sur

l'ingratitude des hommes ; il répétait la plainte de Notre-Seigneur au sujet des neuf lépreux qui ne l'étaient pas venus remercier ; il engageait fortement à fuir un vice qui, disait-il, nous rend indignes de recevoir aucune faveur de Dieu ni des hommes.

Pour lui, il remerciait tendrement Dieu des dons conférés à sa personne ; et, tous les ans, au jour anniversaire de son baptême, il réclamait le secours des prières et des hommages des siens, pour que sa reconnaissance ne restât pas au-dessous des biens qu'il avait reçus de la bonté divine.

Reconnaissant envers Dieu, il ne l'était pas moins envers les hommes qui lui avaient fait quelque bien, à lui ou à ses communautés. Croyant toujours qu'on ne lui devait rien, il regardait tout honneur, tout service qui lui était rendu comme une grâce, dont il remerciait avec effusion de cœur et une humilité touchantes. « Que vous êtes bon, disait-il, de ne mépriser point ma vieillesse ! de supporter un misérable pécheur ! de m'écouter si patiemment et de me souffrir en votre présence ! Que Dieu vous bénisse ! » Et ainsi il faisait pour le moindre de ses Frères. Un d'eux lui ayant porté de l'eau bénite dans sa chambre, et s'étant jeté à ses

pieds pour lui demander sa bénédiction : « Oui, cher Frère, lui dit-il, que Dieu vous bénisse et vous récompense ! » C'était sa formule accoutumée. « Dans l'impuissance, disait-il ou écrivait-il toujours, où je suis de vous remercier convenablement, je prie Dieu d'être lui-même mon remercîment et votre récompense. »

Il en usait de même envers les étrangers, même envers les enfants, remerciant du plus petit service, comme de l'avoir aidé à monter à cheval, et il blâmait quelquefois son compagnon de remercier avec trop de froideur.

Bien plus, à l'exemple de Notre-Seigneur, il regardait comme fait à lui-même ce qu'on faisait pour le plus petit des siens, et il s'en montrait également reconnaissant.

Il avait de la reconnaissance même pour ceux qui ne rendaient aucun service direct ni à lui, ni à ses enfants ; par exemple, pour les laboureurs qui, par leurs travaux, fournissaient au clergé le moyen de vivre pour la sanctification des peuples.

« Vivant, disait-il, de la sueur de ces pauvres gens et du patrimoine de Jésus-Christ, nous devrions toujours penser, quand nous allons au réfectoire, si nous avons bien gagné la nourriture que nous y allons prendre. Pour moi, j'ai souvent cette

pensée qui me donne bien de la confusion, et je me dis à moi-même : « Misérable, as-tu gagné le pain que tu vas manger ? le pain qui te vient du travail des pauvres ? » Au moins, mes Frères, si nous ne le gagnons pas comme ils font, prions Dieu pour eux, et qu'il ne se passe aucun jour que nous ne les offrions à Notre-Seigneur, afin qu'il lui plaise de leur donner la grâce de faire un bon usage de leurs souffrances. »

A plus forte raison témoignait-il une vive reconnaissance à ses bienfaiteurs personnels, comme à ce jeune Missionnaire qui l'avait sauvé d'un grand péril au passage d'une rivière, et qu'il reçut de nouveau, malgré ses fautes, aussi tendrement que le Prodigue de l'Évangile ; comme à ce fermier qui l'avait hébergé dans sa chaumière, et à qui il envoya un bandage et les plus tendres remercîments.

Aimant, estimant les siens plus que lui-même, il ne pouvait pas avoir des sentiments moindres pour les bienfaiteurs de ses communautés.

Il pourvut au logement et à la nourriture d'une pauvre femme pendant vingt-cinq ou trente ans, parce qu'elle avait servi un ou deux pestiférés de Saint-Lazare.

Les Pères Jésuites de Bar avaient reçu chez eux un Missionnaire de Lorraine, qui mourut

dans leur maison et fut enterré dans leur église. Touché de cette hospitalité accordée à son fils vivant et mort, le Saint donna à sa communauté, pour sujet de conférence spirituelle, la nécessité de la reconnaissance. « J'ai deux choses en moi, disait-il, la reconnaissance, et que je ne puis m'empêcher de louer le bien. »

Les bienfaiteurs, même à titre onéreux, ne le trouvaient point ingrat. « Nous ne devons pas laisser pour cela, disait-il, d'être beaucoup reconnaissants, et de prier Dieu pour eux comme pour nos bienfaiteurs. »

Les fondateurs de quelqu'une de ses maisons le trouvaient toujours disposé soit à les recevoir à Saint-Lazare, soit à leur restituer, en cas de dénuement, le revenu et même le capital de leurs fondations. Ainsi voulut-il faire pour Louis Calon, docteur de Sorbonne ; ainsi fit-il pour un curé de Vernon. Pour les bienfaiteurs, il se disait prêt à tout vendre, jusqu'aux vases sacrés. Pour eux, il s'exposait à la pauvreté et à la disgrâce royale, par exemple pour le cardinal de Retz, qui fut reçu dans sa maison de Rome et en causa la dispersion ; « mais, disait-il, il vaut mieux tout perdre que de perdre la vertu de reconnaissance. »

Que ne fit-il pas pour Adrien Le Bon, l'an-

cien prieur de Saint-Lazare ! Que ne fit-il pas même pour ses anciens religieux ! Il voulait qu'on leur accordât tout ce que permettait la conscience, et qu'on les rendît participants de toutes les bonnes œuvres de la Compagnie. « Tous nos petits mérites, disait-il, viennent de leurs bienfaits. » Lui-même donnait l'exemple, et, en toute rencontre, il leur témoignait, en paroles et en actes, une singulière déférence. L'ancien sous-prieur ayant été atteint d'une maladie contagieuse qui régnait alors à Saint-Lazare, il l'alla voir, le consola, lui offrit ses services, le servit, en effet, au point de respirer son haleine empestée, et il serait resté à son chevet, nuit et jour, jusqu'à la mort, si on ne l'en eût arraché.

La reconnaissance de Vincent pour le Prieur descendit jusqu'à son valet, qui, fou et misérable, était venu frapper à la porte de Saint-Lazare. « C'est le domestique de notre bienfaiteur, se dit-il aussitôt, il faut en avoir pitié et le regarder comme de notre famille. » Et, en effet, il lui donna une chambre à Saint-Lazare et pourvut jusqu'à la mort à tous ses besoins.

La vertu de reconnaissance accompagna Vincent jusque dans les bras de la mort ; car, deux jours avant sa fin, il profita d'un reste de force

pour payer un dernier tribut de gratitude à ses deux plus illustres bienfaiteurs, le cardinal de Retz et le Révérend Père de Gondi, l'ancien général des galères.



CHAPITRE VII

DÉTACHEMENT ET PAUVRETÉ. — MORTIFICATION. — CHASTETÉ.

I

DÉTACHEMENT ET PAUVRETÉ.

Notre-Seigneur étant le souverain Maître de toutes les richesses, celui qui les a faites et en est par là le légitime possesseur, ayant vu le grand désordre que le désir et la possession de ces mêmes richesses ont occasionné sur la terre, a voulu y remédier en pratiquant le contraire, et a été pour cela si pauvre qu'il n'a pas eu où reposer sa tête, et a voulu que les apôtres et les disciples qu'il avait admis en sa compagnie entrassent dans la même pratique, ainsi que les premiers chrétiens, de qui il est dit qu'ils n'avaient rien en propre, mais que tous leurs biens étaient en commun. »

*
* *

« La première parole de Notre-Seigneur est celle-ci : *Beati pauperes!* marque de son grand amour et de sa grande estime pour la pauvreté. Ceux qui ont fait vœu de pauvreté ne tiennent plus à rien et n'ont d'affection à aucune chose. Ils sont donc comme forcés de porter leurs affections et leur amour vers Dieu, car on ne saurait vivre sans aimer. »

*
* *

« Nous ne serons jamais plus riches que lorsque nous serons semblables à Jésus-Christ. Si nous n'avons pas de maison propre, Notre-Seigneur n'en a pas eu. « Bien heureux les pauvres d'esprit, dit-il, parce que le royaume des cieux est à eux ! » C'est donc là qu'ils seront logés ! Ne voilà-t-il pas un beau logement ? »

*
* *

« La pauvreté est le nœud des religions : c'est le nœud qui, les déliant de toutes les choses de la terre, les attache parfaitement à Dieu. »

*
* *

« L'âme non détachée ressemble à un homme solidement attaché à un arbre, pieds et mains

liés. Il ne peut ni se délivrer lui-même, ni aller chercher sa vie ; en sorte qu'il va mourir de faim ou être dévoré par les bêtes féroces. Image d'une âme attachée aux biens et aux commodités de ce monde ! Elle y pense nuit et jour, elle ne s'en peut défaire ; elle ne va chercher personne qui la pourrait délivrer et lui donner la vie ; la voilà en grand danger d'être dévorée. O mon Sauveur, est-il possible que nous ne tâchions pas de nous faire quittes de tous ces liens ? Quoi ! un petit oiseau attrapé dans un filet se débat jour et nuit pour s'échapper ; et nous, nous serons pris d'une mauvaise attache, et nous ne nous mettrons pas en peine d'en sortir ! L'exemple de cet oiseau nous condamnera au tribunal de Dieu ! »

*
* *

Toute la vie de Vincent de Paul, considéré soit comme chrétien, soit comme fondateur et supérieur de communauté, n'a été qu'un acte continuel de détachement. Une fois revenu de son premier désir, — légitime, du reste, — d'obtenir un bénéfice, une fois qu'il eut renoncé à une des meilleures cures du diocèse d'Acqs pour n'y pas entrer par la voie d'un procès, il n'obéit plus qu'au mouvement secret qui le portait à n'avoir

jamais rien en propre. Pauvre avec les pauvres il vécut à Clichy et à Châtillon, pauvre encore dans la maison de Gondi ; et, dès lors, il se consacra par la pauvreté au service des pauvres.

Par la pauvreté encore il inaugura toutes ses œuvres. Il n'accepta la fondation de M. et de madame de Gondi que sur le refus de plusieurs communautés ; il refusa longtemps le prieuré de Saint-Lazare, et n'en prit possession que par obéissance. Mais, dans cette riche maison, seigneur haut-justicier, supérieur de deux Congrégations, en faveur auprès des grands et des riches, il se prit d'un nouvel amour pour la pauvreté, et l'embrassa avec plus de passion que l'avare ne fait les richesses.

Il fut pauvre dans sa chambre : chambre plus que modeste, petite et nue. Des murs blanchis à la chaux, un pavé sans natte ; pour tous meubles, une table de bois sans tapis, deux chaises de paille, un lit qui n'était qu'une rude paillasse, sans matelas, sans rideaux, et même sans draps les dernières années de sa vie ; pour tout ornement, un crucifix de bois et quelques images de papier, qu'un Frère, en divers temps, avait collées aux murailles, et qu'il finit par faire enlever, comme contraires à la pauvreté, pour n'en

plus retenir qu'une seule. Ni feu, ni même de cheminée, et cela jusqu'à l'âge de plus de quatre-vingts ans, que ses disciples le forcèrent à prendre une autre chambre, parce qu'il avait besoin d'un peu de feu pour panser ses ulcères. Mais comme il s'en humilia ! comme il accusa ses péchés de l'avoir réduit à une telle misère, qu'il appelait scandaleuse ! quelle parcimonie il mettait dans l'usage du bois, qu'il appelait, comme tout le reste, le bien des pauvres ! De même, si, pour condescendre aux prières des siens, il finit par consentir qu'on mît un rideau à sa couche, comme il se reprocha ce *tour de lit*, qui ressemblait à la grosse serge entourant la couche des plus pauvres fermiers de nos campagnes ! Et encore craignait-il qu'il y eût trop de luxe chez lui. C'est pourquoi, quand on faisait la visite des chambres, il exigeait qu'on visitât aussi la sienne pour en ôter tout ce qui serait superflu. « Il y a dans ma chambre, dit-il un jour, deux couvertures dont je me sers pour me faire suer : qu'on les ôte ! » — Même indigence dans la chambre basse où il recevait les personnes du plus grand monde. Un Frère avait mis un lambeau de vieille tapisserie à une porte par laquelle se glissait un vent très froid : il le fit ôter dès le jour même. On a vu les pauvres habits qu'il portait à

la cour : plus pauvres encore étaient-ils à la maison. Lui représentait-on que son collet était usé, son chapeau trop vieux : « O mon Frère, répondait-il par une douce raillerie, c'est tout ce que le roi peut faire que d'avoir un collet qui ne soit pas rompu, et de porter un chapeau neuf! » Aussi misérables étaient tous les objets à son usage : on conserve encore, par exemple, son parapluie, lambeau de toile cirée semblable aux pavillons dont s'abritent les pauvres femmes de nos places.

Pauvre dans son costume, il ne l'était pas moins dans sa nourriture ; et encore, chaque jour, s'asseyant devant sa maigre pitance, il s'écriait : « Ah ! misérable, tu n'as pas gagné le pain que tu manges ! » S'il se trouvait à la campagne sans argent, il était ravi d'aller chez quelque pauvre laboureur demander un morceau de pain noir pour l'amour de Dieu.

Il portait la pauvreté jusque dans les ornements de l'église de Saint-Lazare, qu'il voulait simples et sans prix, excepté aux grandes solennités. Il n'était libéral que pour la gloire de Dieu et le service tant spirituel que corporel du prochain : alors, il prodiguait et jetait l'argent comme de la boue, et ne craignait même pas de contracter des dettes considérables,

Il était détaché pour sa Compagnie comme pour lui : « Cette langue qui vous parle, dit-il un jour aux siens, n'a jamais, par la grâce de Dieu, demandé aucune chose de toutes celles que la Compagnie possède maintenant ; et, quand il ne tiendrait qu'à faire un pas, ou à prononcer une seule parole, pour faire que la même Compagnie s'établît dans les provinces et dans les grandes villes, et se multipliât en nombre et en emplois considérables, je ne la voudrais pas prononcer, et j'espère que Notre-Seigneur me ferait la grâce de ne la point dire. C'est la disposition en laquelle je suis, et de laisser faire la providence de Dieu. »

Ainsi faisait-il pour les Filles de la Charité. Il ne demandait rien pour elles. Il ne contestait jamais pour les maintenir là où il les avait placées, et, au moindre désir des fondateurs, il les rappelait aussitôt.

Non-seulement il avait pour maxime et pour pratique de ne rien solliciter, pas même une demeure, à l'exemple de Notre-Seigneur « qui n'eut jamais aucune maison, et n'en voulut point avoir ; » mais, dans les malheurs publics, il refusait les riches donations qui lui étaient offertes, disant que les pauvres en avaient plus grand besoin que lui. Il refusa une fois jusqu'à huit cent

mille livres qu'on lui offrait pour bâtir une église, parce qu'il ne crut pas les pouvoir accepter sans faire tort aux pauvres de Jésus-Christ.

Son désintéressement se montra particulièrement au conseil de conscience, où il ne fut jamais question ni de ses intérêts, ni de ses maisons, presque toutes fort pauvres, et grevées encore de la gratuité de leurs fonctions principales. Apprenait-il que la reine lui destinait quelques grâces ? aussitôt il les détournait sur autrui. Quel ne fut pas son effroi, lorsque le bruit se répandit qu'elle voulait demander pour lui un chapeau de cardinal ! Plus volontiers il eût écouté sa sentence de mort que les compliments qui lui furent adressés alors par quelques-uns de ses amis. La pourpre romaine eût été vraiment pour son humilité la pourpre du martyre.

Est-il nécessaire d'ajouter que ce désintéressement fut invincible à toute corruption ? Un de ses plus intimes amis vint lui offrir un jour 100,000 livres, au nom de quelques personnes, pour obtenir son appui au Conseil en faveur de certaines propositions qui n'avaient rien d'onéreux pour les peuples, mais qui pouvaient blesser les intérêts du clergé. Vincent aurait pu lui dire, comme Pierre à Simon (Act., VIII, 20) : « Que ton argent périsse avec toi... car ton cœur n'est

pas droit devant Dieu ! » Il se contenta de répondre avec plus de douceur : « Dieu m'en préserve ! J'aimerais mieux mourir que de dire une parole sur ce sujet. »

Désintéressé pour acquérir, il était indifférent à conserver, n'ayant aucune attache pour aucun bien d'ici-bas. Troublé par les prêtres de Saint-Victor en la possession de Saint-Lazare, il voulait l'abandonner plutôt que de soutenir son droit en plaidant, et il ne se résolut à le défendre que par déférence à de sages avis.

Ainsi fit-il pour toutes ses maisons, qu'elles lui fussent disputées par la brigue ou par la force armée. Après la bataille du faubourg Saint-Antoine, sa maison étant en grand danger d'être pillée par les deux partis, il ordonna à sa communauté de se rendre à l'église, et là, prosternée aux pieds du Dieu des pauvres, de lui offrir ses biens et ses meubles, et, en cas d'éviction, de le remercier très humblement de l'avoir dépouillée.

C'est dans le procès relatif à la ferme d'Orsigny que triompha son détachement. Il avait acquis cette ferme à des conditions fort onéreuses, et y avait fait des dépenses considérables. Il allait en recueillir les fruits, lorsqu'elle lui fut enlevée par une sentence injuste.

L'arrêt rendu, le Frère Du Courneau, son se-

crétaire, vint lui en porter la nouvelle : « Dieu soit béni ! » s'écria-t-il ; et il répéta cinq ou six fois, avec un goût toujours croissant, ce cri d'amoureuse résignation. De là il se rendit à l'église, où il demeura longtemps en adoration et en prière ; et en sortant il redit encore : « Dieu soit béni ! Une seule chose m'afflige, c'est d'avoir causé par mes péchés cette perte à la Compagnie, »

Rentré dans sa chambre, il écrivit aussitôt à un ami : « Monsieur, les bons amis se font part du bien et du mal qui leur arrive ; et, comme vous êtes l'un des meilleurs que nous ayons au monde, je ne puis que je ne vous communique la perte que nous avons faite du procès et de la ferme d'Orsigny, non toutefois comme un mal qui nous soit advenu, mais comme une grâce que Dieu nous a faite, afin que vous ayez agréable, Monsieur, de nous aider à l'en remercier. J'appelle grâce de Dieu les afflictions qu'il envoie, surtout celles qui sont bien reçues. Or, sa bonté infinie nous ayant disposés à ce dépouillement avant qu'il fût ordonné, elle nous a fait aussi acquiescer à cet accident avec une entière résignation, et j'ose dire avec tant de joie que s'il nous avait été favorable. »

On l'engageait à faire appel : « Non, répon-

dit-il, nous serions blâmés de trop d'attache au bien ; nous ferions tort aux autres communautés, et serions cause que nos amis seraient scandalisés en nous ; enfin, dans les Missions, Dieu nous ôterait la grâce de travailler aux accommodements. »

Vincent renonça donc à une nouvelle poursuite de ses droits. Il abandonna la ferme d'Orsigny, mais non les obligations qu'il avait contractées en l'acceptant, et il continua d'acquitter les prières et toutes les charges spirituelles de la fondation. Puis il invita les siens à partager son détachement et à faire un sacrifice de ce bien à la suprême Majesté, non-seulement avec résignation, mais avec amour et joie.

II

MORTIFICATION.

« Notre-Seigneur nous dit : « Vous voulez venir après moi ? à la bonne heure ; vous voulez conformer votre vie à la mienne ? à la bonne heure encore ; mais savez-vous qu'il faut commencer par renoncer à vous-même et continuer à porter votre croix ? Or, cela n'est pas donné à tous, mais à peu.

« Que veut dire renoncer à soi-même ? C'est, à l'exemple de Notre-Seigneur, renoncer à son jugement : *Mea doctrina non est mea, sed ejus qui misit me ;* — à sa volonté : *Quæ placita sunt ei facio semper ;* — à ses sens intérieurs et extérieurs, à la curiosité de voir, d'entendre, de toucher, qui perdit notre premier père ; — à nos parents, que nous devons haïr, s'ils nous empêchent d'aller à Dieu ; — au souvenir de notre vie passée, des jeunesses que nous avons faites, des tendresses que nous avons eues, des déplaisirs que nous avons reçus ; — au démon et à ses pompes, c'est-à-dire à l'esprit pompeux, qu'on peut avoir avec de pauvres habits et de pauvres meubles ; — à l'esprit pompeux dans la prédication, dans toute la conduite, comme Notre-Seigneur, qui pouvant donner un grand éclat à ses œuvres et une souveraine vertu à ses paroles, a voulu se laisser surmonter par ses disciples dans les actions publiques pour exceller dans les humbles et dans les secrètes ; — au désir immodéré de conserver la santé et la vie, car « celui qui conserve sa vie la perdra ; » — à toutes nos passions et imperfections, nous dépouillant sans cesse du vieil Adam pour revêtir le nouveau, Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

*
* *

« Plaise à Dieu nous faire la grâce de devenir semblables à un bon vigneron qui porte toujours dans sa poche son couteau, avec lequel il coupe tout ce qu'il rencontre de nuisible à la vigne ; et, parce qu'elle bourgeonne plus qu'ii ne veut, et qu'elle bourgeonne sans cesse du bois inutile, il a toujours le couteau prêt, et souvent le tient à la main pour couper toutes les superfluités aussitôt qu'il les aperçoit, afin que la force de la sève monte toute aux sarments qui doivent porter des fruits. C'est ainsi que nous devons couper avec le couteau de la mortification les mauvaises productions de la nature gâtée, qui ne se lasse jamais de pousser des branches de sa corruption ; et alors elles n'empêcheront point Jésus-Christ, qui est comparé au cep de la vigne et qui nous compare au sarment, de nous faire fructifier abondamment dans la pratique des saintes vertus. »

*
* *

« Les rivières ont leur courant, et les bateaux qui suivent le fil de l'eau ne laissent pas d'avancer, bien qu'on ne travaille pas, parce que les rivières les emportent. Mais, si on veut faire

aller un bateau contre le fil de l'eau, il faut avoir des chevaux ou ramer afin de le faire avancer ; et, si on n'a pas continuellement la rame à la main, le bateau ne manque point de retourner vers le lieu d'où on est parti. Or, il en est de même de ceux qui veulent servir Dieu : il faut qu'ils luttent sans cesse par la mortification contre le courant de la nature. »

*
* *

« Il faut, durant notre vie, ne point cesser de travailler à nous mortifier ; et, quand bien même nous aurions déjà un pied dans le Paradis, il ne faudrait point cesser de travailler à y mettre l'autre pied, de crainte que le pied de dehors n'attirât le pied de dedans et ne le fît perdre. »

*
* *

Disciple si fidèle du Sauveur, Vincent ne pouvait manquer, selon le conseil de l'Apôtre, de porter en son corps et en tout son être la mortification de Jésus-Christ. Aussi, comme celle du Sauveur, toute sa vie n'a été qu'un sacrifice. Sacrifice d'autant plus méritoire et agréable à Dieu, qu'il était plus humble et plus caché. Car, fondateur et chef d'une Congrégation destinée à

servir de modèle au clergé et au peuple, et partant obligée de ne montrer dans sa conduite que des vertus accessibles aux vrais chrétiens et aux bons ecclésiastiques, il s'astreignit lui-même à ne produire au dehors qu'une vie bien réglée, s'éloignant également d'une mollesse coupable et d'une rigueur trop austère et trop rebutante. Mais la croix de Jésus-Christ n'y perdait rien de ses droits, et il lui payait à l'intérieur et en secret le tribut d'hommages et d'imitation qu'il semblait lui refuser en public.

Il lui a sacrifié tous les amours de l'homme : l'amour de l'honneur et de la propre estime, dévoilant aux yeux de tous, comme nous l'avons vu, sa basse naissance et ses prétendues faiblesses dans l'ordre soit de la nature, soit de la grâce ; l'amour de la réputation et de la reconnaissance, la recherche des amitiés, qu'il fit toujours céder au devoir jusqu'à ne pas craindre d'encourir le mépris, la haine et la vengeance ; l'amour des parents et du pays, se rappelant sans cesse que, prêtre selon l'ordre de Melchisédech, il devait oublier toute généalogie ; que, prêtre de Jésus-Christ, il ne devait connaître ni mère, ni frère ; qu'apôtre de l'Évangile, il devait prophétiser partout ailleurs qu'en sa terre natale. Devenu prêtre, et surtout une fois chargé de la feuille

des bénéfices, il se fit une loi de ne rien demander pour lui, ni pour sa famille spirituelle ou temporelle. En vain les prêtres du pays ou quelques-uns de ses Missionnaires lui parlaient de l'étroite médiocrité des siens, du dur travail auquel ils étaient condamnés, et l'excitaient à faire pour eux quelque chose : « Eh quoi, demandait-il, sont-ils plus pauvres qu'autrefois, et leurs bras ne leur suffisent-ils plus pour leur procurer une vie conforme à leur condition ? » Et, rassuré sur ces deux points, il ajoutait : « Ils sont donc bien heureux, car ils exécutent la sentence divine qui a condamné l'homme à gagner son pain à la sueur de son visage. »

Une somme de cent pistoles, voilà l'unique part qu'eut jamais la famille de Vincent dans les immenses largesses qui passèrent par ses mains, et encore dut-elle l'acheter par des malheurs extraordinaires.

Cette âme si aimante ne pouvait exclure de son universelle charité ceux que le sang et l'ordre de Dieu y avaient dû inscrire avant les pauvres eux-mêmes. Aussi lui fallut-il les plus cruels efforts de la vertu pour refouler, pour étouffer en elle des explosions d'amour qui tendaient à se répandre en bienfaits, et nulle mortification ne lui coûta davantage. « Pensez-

vous, disait-il une fois qu'on le pressait de leur faire du bien, pensez-vous que je n'aime pas mes parents ? J'ai pour eux tous les sentiments de tendresse et d'affection qu'un autre peut avoir pour les siens, et cet amour naturel me sollicite assez de les assister. Mais je dois agir selon les mouvements de la grâce, et non selon ceux de la nature, et penser aux pauvres plus abandonnés, sans m'arrêter aux liens de l'amitié ni de la parenté. »

Il fut un jour surtout où le saint eut besoin de se rappeler ses principes de mortification pour lutter contre l'amour des parents. Ce fut en 1623, dans l'unique visite qu'il leur ait faite. Après les avoir bénis humbles et pauvres, et leur avoir laissé l'amour de leur état pour recommandation suprême, avec prière de le transmettre en héritage à leurs enfants ; à peine parti, il sentit son cœur se fendre, et les larmes ruisselèrent de ses yeux. Il venait d'être le témoin et le commensal de la pauvreté de presque tous les siens, et il les y laissait, alors qu'il n'avait qu'à ouvrir la main, qu'à dire un mot pour les combler de biens. Il s'établit alors en lui, entre la loi qu'il s'était faite et sa tendresse fraternelle, un combat dont l'issue fut longtemps incertaine. « Malheureux ! s'écriait-il

dans ce cruel déchirement, c'est la punition de ta désobéissance à l'esprit de dégagement et d'abnégation, recommandé si souvent dans l'Écriture aux ministres de l'Évangile. Avant ce voyage, tu ne songeais qu'au service de Dieu, qu'aux œuvres éloignées du sang et de la nature, et maintenant toutes tes pensées vont à ta famille. » Il ne fut délivré qu'à force de mortifications et de prières.

Il étendit cette pratique de la mortification de sa famille à son pays. Une fois, qu'il songeait à y établir quelques prêtres de sa Congrégation, craignant que cette pensée lui fût inspirée par un sentiment naturel plutôt que par la grâce, il se dit aussitôt : « Misérable ! à quoi penses-tu ? Tous les pays ne te doivent-ils pas être indifférents, et toutes les âmes n'ont-elles pas également coûté au Fils de Dieu ? Pourquoi donc te portes-tu à secourir plutôt les uns que les autres ? » Et il renonça à son projet.

L'âme se manifestant surtout par la parole, la mortification intérieure de Vincent se voyait en l'empire absolu qu'il avait sur la conduite de sa langue. Jamais il ne lui échappait une parole inutile ; moins encore une parole de médisance, de vanterie, de vanité, de moquerie ou d'impatience, qui trahît chez lui une humeur vicieuse

ou déréglée. Jamais il ne parlait de lui, sinon par charité; et s'il le faisait quelquefois, sans aucun sentiment d'amour-propre, et uniquement pour entretenir la conversation, il s'arrêtait bientôt, averti par l'attention de ses interlocuteurs, se frappait la poitrine et s'écriait : « Je suis un misérable, tout rempli de superbe et d'orgueil, qui ne fait que parler de soi-même. » Et il demandait pardon à genoux du scandale qu'il croyait avoir donné.

Mais il écoutait volontiers parler les autres, lui racontât-on ce qu'il savait déjà, et pour mortifier l'amour-propre qui veut toujours paraître instruit, et pour ne pas priver le narrateur du plaisir qu'il prenait à raconter.

Il écoutait surtout, sans interrompre ni répliquer, lorsqu'on lui adressait des reproches et des injures, pour imiter le silence du Sauveur en sa passion ; et, comme le Sauveur encore, il priait avec reconnaissance au fond de son cœur pour ceux qui l'outrageaient.

Dans les embarras d'affaires, les pertes, les malheurs, jamais de plaintes, ni de murmures ; mais un acquiescement amoureux à la volonté divine, exprimé ordinairement en ces termes : « Dieu soit loué! Dieu soit béni! Il faut nous

soumettre à son bon plaisir, et agréer tout ce qu'il lui plaît nous envoyer. »

Non moindre chez lui était la mortification extérieure. Jusqu'à son extrême vieillesse, il rechercha toutes les occasions de souffrir. C'était une de ses maximes qu'on pouvait à chaque instant pratiquer la mortification, soit en se tenant dans une posture pénible, quoique modeste, soit en privant ses sens extérieurs des objets agréables, soit en souffrant volontiers les intempéries de l'air et des saisons. Et cette maxime, il la pratiqua constamment. En 1649, dans un voyage qu'il fit pour visiter les maisons de sa Compagnie, il se condamna à la plus rude pénitence et aux plus excessives privations. C'était l'hiver, hiver très rigoureux qui aurait dû être une peine plus que suffisante à ce vieillard de soixante-treize ans, errant de ferme en ferme, mal logé, mal vêtu. A la rigueur de la saison, il voulut ajouter une abstinence plus rigoureuse encore. Du pain de seigle ou de fèves, telle était à peu près sa seule nourriture, car le reste de ce qu'on lui servait, il le distribuait aux paysans qu'il faisait manger avec lui ; et encore en prenait-il en si petite quantité, qu'il avait le temps, après sa légère réfection, de faire une bonne partie de la lecture de table.

Il ne regardait ni les belles campagnes, ni les brillants édifices. Il ne cueillait jamais de fleurs. A leur parfum, il préférait la mauvaise odeur des hôpitaux et des chambres de malades. Malgré sa sensibilité aux températures extrêmes, il ne se garantissait ni contre le froid ni contre le chaud ; pas même de gants en hiver, et ses mains étaient enflées et gercées comme ses jambes.

Il fermait l'oreille aux concerts et aux discours agréables, pour mortifier l'ouïe comme la vue. Quant au goût, il semblait vouloir imiter le saint Précurseur, qui ne mangeait ni ne buvait. Il ne voulait pas de distinction entre lui et les siens pour la nourriture, même dans les infirmités d'une extrême vieillesse. Rentré le soir fort tard de ses courses charitables, il n'allait au réfectoire qu'après avoir pris longtemps, au pied du saint autel, la nourriture spirituelle de laquelle seule il était avide. Si le repas commun était achevé, sa mortification s'en réjouissait, car il n'avait plus que des restes ; et, plus ils étaient maigres et peu appétissants, plus ils lui paraissaient de délicieux reliefs. D'ailleurs, il semblait n'avoir de goût à rien, moins encore de préférence. On lui servit des œufs crus par mégarde : il les mangea sans mot dire, et on ne le sut que le lendemain par le cuisinier. Si tout était des-

servi, il ne demandait rien et se contentait d'un peu de pain. Pour du vin, il n'en réclamait jamais et ne buvait que de l'eau pure. Ce repas si sobre, achevé en un instant, était pourtant son premier et souvent son unique repas de la journée, car il était rentré fort tard, et, suivant sa coutume, il n'avait rien pris le matin. Dans son extrême vieillesse, on le pressait de prendre quelque bouillon avant de sortir. « Vous me tentez, Monsieur, dit-il au prêtre qui le lui présentait. N'est-ce point le démon qui vous porte à me persuader de nourrir ainsi ce misérable corps, cette chétive carcasse ? cela est-il juste ? Dieu vous le pardonne ! » Néanmoins, dans ses derniers jours, il consentit à prendre le matin une potion, mais seulement par forme de médecine : car c'était un bouillon sans viande, fait avec de la chicorée sauvage et de l'orge mondé, où il n'entrait aucun assaisonnement ni de graisse, ni de beurre, ni d'huile.

Et cependant il avait grand appétit. Un jour, montrant un pain de deux ou trois livres, il dit : « Si je m'écoutais, je mangerais tout cela ! » Ce n'était pas assez pour sa mortification d'une nourriture mauvaise et prise en trop petite quantité : il tenait encore en réserve des poudres amères qu'il y mêlait pour la rendre plus désa-

gréable au goût. La nature quelquefois succombait, et la nuit il lui fallait porter dans une défaillance un morceau de pain sec, seul confort qu'il voulût accepter.

Voilà le repas destiné à réparer les forces perdues dans une longue journée de travail, et encore, nous l'avons vu, il se le reprochait, ne croyant pas l'avoir gagné.

C'était un jeûne continuel. Néanmoins, il en faisait un plus rigoureux deux fois par semaine et tous les jours ordonnés par l'Église. A plus de quatre-vingts ans, il se contentait des salines servies à la communauté. On le voulait tromper quand il arrivait après les autres, et lui servir du poisson frais, mais il s'informait de ce qui avait été donné à tous, et, si on ne le traitait comme eux, il ne mangeait pas. Le soir, un peu de pain, une pomme et de l'eau rougie faisaient toute sa collation. Il s'en abstenait même lorsqu'il arrivait un peu tard de la ville : alors, sans manger, il se retirait dans sa chambre, ou se rendait à l'église pour présider une conférence spirituelle. Il était si dur à lui-même qu'il fallait, pour le modérer, faire intervenir les plus hautes autorités, et, sur la prière de ses enfants, le cardinal de La Rochefoucault lui ordonna de ménager une santé précieuse à l'Eglise.

Après le repas, les siens avaient une heure de récréation ; il n'en prenait jamais. Enfin, tous se retiraient, et bientôt Saint-Lazare était plongé dans le sommeil ; lui seul veillait. Ses nuits étaient presque aussi laborieuses que ses jours. Il avait trouvé, en rentrant le soir, une multitude de lettres ; c'était la nuit qu'il y répondait.

Le plus souvent, minuit sonnait, et il était encore au travail. Il songeait enfin à prendre un peu de repos. Mais ce n'était pas sans s'être puni de tant de bonnes œuvres, où il ne découvrait qu'imperfection et péché, par une rude discipline; le matin, il s'y était préparé par une semblable pénitence. Un Frère, son voisin, et dont la chambre n'était séparée de la sienne que par quelques ais, affirma qu'il y avait douze ans que cela durait. Il y avait bien davantage : cela remontait au moins à Châtillon, où ses hôtes l'ont entendu souvent se livrer à cette dure gymnastique, où l'on a trouvé sous son chevet, après son départ, un instrument oublié de pénitence. Depuis, ni en voyage, ni même en maladie, il n'y avait manqué. Mais ce n'était là que l'exercice réglé et quotidien de sa mortification. Il s'imposait des pénitences extraordinaires dans les malheurs publics, dans les besoins généraux et particuliers de sa Compagnie, et surtout lors-

qu'il apprenait quelque faute commise dans une de ses maisons. Alors, il commençait par se donner la discipline deux fois par nuit pendant une semaine, pour expier les fautes d'autrui qu'il s'imputait toujours à lui-même : « Mes péchés, disait-il, sont cause de tout le mal qui arrive ; n'est-il pas juste que j'en fasse pénitence? » Ensuite il cherchait le remède et l'appliquait. En tout temps, à la discipline il ajoutait le cilice, les brasselets, les ceintures de cuivre à pointes, qu'il remplaçait quelquefois par une haire conservée encore, et dont la vue seule fait frémir.

Il tombait enfin à genoux pour ses dernières prières et pour faire sa préparation quotidienne à la mort. Il découvrait son lit. Ce qu'était ce lit, nous l'avons vu. Quarante ans au moins il a couché de la sorte ; car, lors de son voyage de Macon, en 1617, les Oratoriens qui l'avaient logé, étant entrés un matin de bonne heure dans sa chambre, s'aperçurent qu'il avait ôté le matelas de son lit. Si, comme nous l'avons dit, il consentit, sur la fin, à ce qu'on lui mît un rideau, il continua de coucher sur la paille. Bien souvent, sur cette couche misérable, il ne trouvait ni repos ni sommeil. La fièvre le dévorait, ses ulcères le torturaient, il était trempé de sueur :

n'importe, dès quatre heures du matin, il était le premier levé ; et, malgré l'enflure de ses vieilles jambes, qu'il lui avait fallu bander, il arrivait à l'église plus tôt que les plus sains et les plus jeunes, pour recommencer le même cercle de travaux et de mortifications.

III

CHASTETÉ.

« Notre-Seigneur a tellement aimé cette vertu, que, voulant se faire homme, il ne voulut pas que ce fût par la voie ordinaire, mais d'une façon toute surnaturelle, en sorte qu'étant vrai homme comme les autres hommes, sa Mère demeurât vierge et toujours chaste, et que le Saint-Esprit opérât cette grande merveille. O Seigneur, il faut qu'il y ait quelque chose de grand dans cette vertu, puisque le Saint des saints a voulu rompre l'ordre de la nature dans sa conception et sa naissance !

« Notre-Seigneur a bien voulu être calomnié, être appelé séducteur, ivrogne, possédé du diable, etc. ; mais il n'a jamais permis que ses plus grands ennemis lui reprochassent la moindre chose contraire à la chasteté.

« O mon Sauveur, c'est à vous que nous nous adressons pour obtenir cette si rare vertu ! La nature n'en a pas le pouvoir ; au contraire, c'est elle qui nous suscite mille et mille tentations impures. »

*
* *

« Il y a deux sortes de chasteté : la première est une vertu qui, en général, modère les affections des plaisirs sensibles : elle regarde les personnes mariées et s'appelle chasteté conjugale. Mais il y a une autre chasteté qui consiste à extirper du cœur toutes les affections impures. Vertu rare, et que le démon fait toutes sortes d'efforts pour ravir surtout aux plus saintes âmes ! Il se sert des choses les plus saintes pour nous tenter d'impureté. O Seigneur, que faire dans ces moments terribles ? Recourir à Dieu, se réfugier dans les plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Aidez-nous donc, ô mon Dieu, à arracher de nos cœurs ces maudites affections, à effacer de notre mémoire tous les mauvais souvenirs !

« Il y a aussi deux sortes de puretés ; pureté de corps et pureté d'esprit. Celui qui possède la pureté de corps n'a pas pour cela la chasteté, s'il n'y joint la pureté d'esprit qui est la forme et comme l'essence de cette vertu. La chasteté,

en effet, chasse de l'imagination, de l'esprit, de la mémoire, toutes les mauvaises pensées. Nous devons donc tourner tous nos efforts contre notre cœur pour nous en rendre maîtres, et en arracher tout ce qui pourrait nous retracer des images contraires à cette sublime vertu.

« Les moyens pour conserver la chasteté sont : 1° la garde des sens, et particulièrement de la vue et de l'ouïe. Garde de la vue : ô vue, que tu es dangereuse ! laisser aller ses yeux çà et là sur toutes sortes d'objets, oh ! que cela est mal ! David, ce saint homme, par là est devenu adultère et homicide. Garde de l'ouïe : plusieurs ignoreraient ce que c'est que l'impureté, s'ils n'avaient pas vu et entendu ces comédiens et ces farceurs qui représentent des actions déshonnêtes et tiennent de mauvais discours. Oh ! entendre de telles choses, que cela est dangereux ! Il faut donc garder nos sens avec la plus active vigilance : la vue, la vue, dis-je, oui, la vue ; l'ouïe, et ainsi tous les autres sens extérieurs, le tact, et s'en rendre maître autant qu'on le peut ; 2° fuir le tête à tête avec les personnes d'autre sexe ; 3° pratiquer la sobriété, surtout dans l'usage du vin ; 4° fuir l'oisiveté : quand le démon trouve une personne oisive, il fait tout pour la faire succomber. Oh ! qu'il a beau jeu pour la tenter et

la tourmenter par des représentations impures ! 5° éviter les rapports et les expressions tendres, dans les conversations ou dans les lettres. »

*
* *

En Vincent de Paul, la pudeur rejaillissait jusque sur le visage, et passait dans toutes ses paroles et toute sa conduite. Qu'il parlât ou qu'il écrivît, son langage était toujours charitable ; mais jamais, s'il s'adressait à une femme, séculière ou religieuse, de parole trop molle et trop tendre. Il évitait même de se servir de tous les termes qui, bien qu'honnêtes, pouvaient donner la moindre mauvaise pensée. Le mot de chasteté était trop expressif pour lui, comme amenant l'idée de son contraire, et il lui préférait le terme plus général de pureté. S'il avait à parler de quelque femme débauchée, il ne désignait son crime que par les expressions vagues de faiblesse et de malheur, pour écarter toute impure imagination, et il ne l'appelait elle-même que pauvre créature.

Pur comme un ange, tellement confirmé en grâce qu'il ne ressentait plus l'aiguillon de la chair, il usait néanmoins de toutes les précautions d'un homme livré encore aux assauts de la nature corrompue. Nous avons dit sa mortification. Qui dira la retenue de ses sens, particulièrement de

ses yeux, qu'il n'arrêta jamais sur aucune femme ! Avec aucune il ne conférait tête à tête, en secret, mais toujours devant témoins et la porte de l'appartement ouverte. Quelle que fût la condition de la personne qui lui voulait parler, il ne se rendait à l'entretien qu'accompagné d'un Frère qui avait ordre de ne le pas perdre de vue. Un jour, la maréchale de Schomberg étant venue au parloir de Saint-Lazare, et le Frère s'étant retiré par respect et par discrétion, en tirant la porte sur lui : « Que faites-vous, mon Frère ? lui dit Vincent. Vous savez bien que votre devoir est de tenir la porte ouverte et d'avoir les yeux sur moi ! »

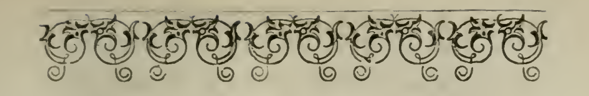
Ainsi faisait-il avec ses Dames et même ses Filles de la Charité : jamais il ne visitait les unes ni les autres sans nécessité.

Quand il était obligé de conférer avec Mademoiselle Le Gras ou avec ses Filles, il usait des mêmes règles de prudence qu'avec les personnes du monde.

La pureté de Vincent, comme toutes les vertus chrétiennes, était expansive et conquérante. Une de ses dévotions était de tirer du péril les filles et les femmes qu'il y savait exposées. Ainsi il fit venir de Lorraine à Paris une quantité de jeunes filles dont la vertu était livrée en même temps à

la tentation de la faim, mauvaise conseillère, et à la brutalité de soldats sans discipline. Il les mit chez Mademoiselle Le Gras, qui, avec le concours des Dames de la Charité, réussit à les placer toutes dans les meilleures familles de Paris, les unes comme demoiselles de compagnie, les autres comme femmes de peine, chacune suivant sa condition.

Il n'avait pas moins de dévotion pour arracher au vice les femmes qui y étaient tombées. Il favorisa toutes les maisons de repentir qui s'ouvrirent de son temps, et notamment la Madeleine, où il envoya des Filles de la Visitation, dont la douceur et la charité semblaient les vertus propres à gagner les pauvres pénitentes. Il forma lui-même, sur la fin de sa vie, le projet d'un vaste hôpital pour les filles et les femmes abandonnées, et surtout pour celles qui font un infâme trafic de leur honneur. Il eut sur ce sujet de nombreuses et longues conférences avec des personnes de piété ; et, malgré les difficultés d'une semblable entreprise, il l'eût sans doute conduite à exécution, si la mort ne l'eût prévenu. D'autres héritèrent de sa pensée, et la réalisèrent sous diverses formes.



CHAPITRE VIII

ÉGALITÉ D'ESPRIT. — FORCE ET PATIENCE. PATIENCE DANS LES MALADIES.

I

ÉGALITÉ D'ESPRIT.

Avec une telle mortification soit intérieure, soit extérieure, une soumission si absolue à la volonté de Dieu, Vincent devait posséder son âme, et garder sur lui-même un empire qui tînt toutes ses facultés dans une égalité parfaite.

Égalité dans la manière de vie, toujours humble et portée à la piété et à la charité, de l'enfance à la vieillesse.

Égalité dans les saintes entreprises, soutenues et poursuivies jusqu'au bout à travers toutes les contradictions et toutes les épreuves.

Égalité dans les inégalités d'emplois et

d'affaires, dans les humiliations et dans les honneurs, au bagne et à la cour, ce qui faisait dire à un évêque le mot déjà cité : « M. Vincent est toujours M. Vincent ! »

Égalité dans les pertes de biens et de procès, pendant les troubles et les guerres, qui n'arrachaient au Saint que ce seul cri : « Dieu soit loué ! » ou que cette plainte humble et soumise : « Nous serons contraints d'aller vicarier par les villages, si Dieu n'a pitié de nous! »

Égalité dans les naufrages, qui ne laissaient à ses enfants que la vie sauve, et ne le pouvaient détourner des missions lointaines.

Égalité dans la perte plus sensible encore de ses meilleurs sujets, qui causait à son âme une douleur profonde, sans en troubler jamais l'immuable sérénité.

Égalité dans les injures et les calomnies, qui ne lui fournissaient qu'une occasion de s'humilier devant les hommes, et de se réjouir devant Dieu d'avoir été jugé digne de souffrir quelque chose pour son nom.

Égalité dans les périls de la vie, qui ne pouvaient altérer même son visage.

Égalité enfin jusque dans la mort, qu'il reçut calme, en paix, assis, comme un visiteur ordinaire.

Un ou deux exemples seulement de cette admirable égalité d'esprit de Vincent, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune.

Au conseil de la reine, sans autre passion que l'amour de Dieu et du bien de l'Etat, sans préjugés, sans aucune de ces émotions et de ces saillies qui blessent les personnes et gâtent les affaires, il gardait toujours dans son âme, dans ses gestes, dans ses paroles et jusque sur son visage, ce calme, cette sérénité qui, à l'épreuve de tous les événements, laissent à l'esprit la liberté lucide de la réflexion, gagnent les cœurs et les entraînent, sans qu'ils s'en doutent, au parti du vrai et du bien. Ferme ensemble et docile, il était inébranlable dans sa conscience et toujours prêt à céder à un avis meilleur. Qu'on se rendît au sien ou qu'on y résistât, jamais de plaintes ni d'invectives. Content d'avoir fait son devoir, il se taisait après la décision, abandonnant à Dieu la gloire du bien, et s'en remettant à sa Providence du succès des affaires.

Voyons-le maintenant dans la mauvaise fortune. Vers la fin de 1659, quatre Missionnaires, destinés à Madagascar, partaient de Paris pour se rendre à La Rochelle, lieu de l'embarquement, pendant qu'Estienne, supérieur de la petite troupe, s'y dirigeait par mer en compagnie d'un

Frère, afin de transporter plus facilement les bagages de la Mission. Une tempête assaillit les deux voyageurs et les poussa jusqu'à l'embouchure de la Gironde. Une rafale subite brisa le gouvernail et la mâture de la barque, et la jeta sur un banc de sable au milieu des rochers. Le bruit du naufrage et de la perte de tous les passagers se répandit bientôt, et arriva à La Rochelle et à Paris. Vincent ne pouvait plus douter de ce nouveau malheur. Il pleurait sur Estienne, sur ce jeune apôtre qui, non content de se consacrer au salut des infidèles, avait sacrifié, de l'agrément de sa famille, quarante mille livres de son patrimoine en faveur des Missions étrangères. D'ailleurs il redoutait les conséquences d'une telle mort pour l'avenir de la Mission de Madagascar. Les parents d'Estienne, haut placés et en crédit, n'allaient-ils pas s'en prendre à lui de sa perte, et user de leur influence pour entraver cette dangereuse entreprise? Vincent, malgré tout, resta calme au dedans et au dehors. Pas un mot, pas un nuage ne décela sa tristesse, et trois des siens, à qui il avait dû tout dire sous la religion du secret, admiraient le saint courage du vieillard.

Vincent se disposait à envoyer un autre supérieur à La Rochelle, et le Missionnaire dînait

déjà pour partir, lorsque des lettres arrivèrent de Bayonne et de Bordeaux. Sur deux d'entre elles Vincent reconnut, et avec quelle joie! l'écriture d'Estienne. En effet, c'était bien lui qui racontait sa miraculeuse délivrance. Et pourtant, malgré une si grande joie succédant à une si mortelle tristesse, malgré ce passage, ce ballottage subit d'une extrémité à l'autre des sentiments humains, Vincent ne donna aucun signe de transport ni de changement, non plus en son esprit que sur son visage. Il remercia Dieu, le loua et le bénit de la vie comme de la mort.

II

FORCE ET PATIENCE.

« La sagesse de Dieu a si bien ordonné les choses en ce monde, que les nuits suivent les jours, la tristesse la joie, et la contradiction les applaudissements, afin que notre esprit ne s'arrête qu'en Dieu seul, qui est au-dessus de ce changement. Il faut, tant que nous sommes, nous préparer à souffrir tantôt d'une façon et tantôt d'une autre; autrement, nous ne serions pas les disciples de ce divin Maître qui a voulu être per-

sécuté. Tenez à bénédiction d'être traité comme lui, et tâchez de suivre son exemple dans les vertus qu'il a pratiquées lorsqu'il a été maltraité. »

*
* *

« L'état d'affliction n'est pas un état qui soit mauvais. Dieu nous y met pour nous exercer en la vertu de patience, et pour nous apprendre la compassion envers les autres ; lui-même ayant voulu éprouver cet état, afin que nous eussions un Pontife qui pût compatir à nos misères, et nous encourager par son exemple à la pratique de cette vertu. Une des marques les plus certaines que Dieu a de grands desseins sur une personne, est quand il lui envoie désolations sur désolations, et peines sur peines. Le vrai temps pour reconnaître le profit spirituel d'une âme est celui de la tentation et tribulation, parce que tel qu'on est en ces épreuves, tel on se trouve ordinairement après. En un seul jour de tentation nous pouvons acquérir plus de mérites qu'en plusieurs autres de tranquillité. »

*
* *

« L'eau d'un marais, pour être toujours dans le repos, est croupissante, bourbeuse et puante ;

mais, au contraire, les rivières et fontaines qui courent avec rapidité parmi les pierres et les rochers, ont leurs eaux belles et douces. Or, qui n'aimerait mieux être rivière à ce prix là que marais ? »

*
* *

« Ce n'est pas merveille qu'un bon vaisseau se conserve dans le calme, puisqu'un mauvais n'y saurait périr ; mais on juge de sa bonté lorsqu'il s'expose aux orages et qu'il résiste à la tempête. »

*
* *

« Voyez le sculpteur qui veut faire une belle image d'une pierre grossière. Il prend son marteau, il frappe dessus à grands coups, de sorte qu'à le voir vous diriez qu'il va la briser entièrement. Puis, quand il a ôté le plus gros, il prend un marteau plus petit, et le ciseau ensuite, pour commencer la figure avec toutes les parties. Quand elle est formée, il prend d'autres outils plus délicats pour la mettre dans la perfection qu'il a dessein de donner à cette image. Ainsi fait Dieu. Quand il retire une âme de la masse corrompue du monde, elle est encore dans la grossièreté et la brutalité ; elle est comme une

grossière pierre. Dieu veut cependant en faire une belle image ; et, pour cela, il y met la main et frappe à grands coups de marteau, c'est-à-dire d'afflictions. Et, lors qu'après avoir envoyé de grandes peines, tant de corps que d'esprit, il voit que ce qu'il y avait de plus grossier est ôté de cette âme par le moyen de la patience qu'elle a pratiquée : oh ! pour lors, il prend des ciseaux pour la perfectionner ; il commence à faire les traits du visage, il la pare et l'embellit, il prend plaisir à l'enrichir de ses grâces, et ne cesse jamais qu'il ne l'ait rendue parfaitement agréable. »

*
* *

« Il vaudrait mieux avoir un démon dans le corps que d'être sans une croix. Oui, car en cet état le démon ne nuirait point à l'âme ; mais, n'ayant rien à souffrir, ni l'âme ni le corps ne seraient conformes à Jésus-Christ souffrant ; et cependant cette conformité est la marque de notre prédestination.

*
* *

« Quand nous n'avons rien à souffrir, quand tout nous réussit, nous avons sujet de craindre que nous ne sommes pas agréables à Dieu, ni

dignes de souffrir quelque chose pour son amour. C'est alors que nous devons nous affliger. Au contraire, quand il plaît à sa divine bonté de nous envoyer des occasions de souffrir, élevons nos cœurs vers le ciel, adorons et louons sa sainte et toujours adorable conduite ; recevons-les avec joie comme des faveurs qu'il nous fait, et disons avec un épanouissement de cœur : « Venez, chères persécutions ! venez, chères calomnies ! venez, chères croix envoyées du ciel ! Je me propose de faire bon usage de la visite que vous me faites de la part de Dieu. »

« Quand un médecin ordonne un remède pour chasser les mauvaises humeurs du corps, cela s'appelle purgation ; et, lorsqu'un jardinier coupe les branches inutiles d'un arbre fruitier, cela s'appelle aussi purger ; avec cette différence que le médecin purge pour ôter le mal ou la cause du mal, et que le jardinier purge et retranche les branches vives de l'arbre, afin qu'il porte plus de fruits et moins de bois. De même, si Dieu envoie des persécutions, quand nos déportements ne sont pas tels qu'ils devraient être, c'est là une purgation. Mais, si nous souffrons de la part des hommes sans leur en avoir donné sujet, c'est le jardinier qui retranche du vif, afin que l'arbre porte plus de fruits que de feuilles. Cette per-

sonne est à deux degrés de vertu, Dieu veut la mettre à quatre; elle en a quatre, il veut la mettre à six ; et pour cela il emploie le fer de la calomnie et de la persécution. C'est là un état bien heureux, une des béatitudes évangéliques ; c'est une béatitude chrétienne, une béatitude commencée qui s'achève dans le ciel : *Beati... quoniam ipsorum est regnum cœlorum !*

*
* *

Cet homme si doux, si humbre, si débonnaire, fut pourtant, lorsque l'exigeaient les intérêts du vrai et du bien, fort et invincible comme un mur d'airain et une colonne de fer.

C'est encore au conseil de conscience, sur ce théâtre plus en vue, que sa force éclata, comme son égalité d'esprit, comme son humilité, comme toutes ses vertus. Sans doute, sa bonté naturelle le portait, lorsqu'il le pouvait en conscience, à obliger tout le monde, l'homme du plus bas étage aussi bien que le duc et pair ; mais demandait-on contre les règles? il opposait un refus inexpugnable. En vain la brigue, la cupidité, l'ambition livraient assaut à sa vertu ; sans consulter ni l'espoir ni la crainte, il les écartait impitoyablement, autant qu'il était en lui, du sanctuaire. Longtemps même il lutta contre

Mazarin, de plus en plus puissant, qui, oubliant son caractère ecclésiastique, pour n'obéir qu'aux calculs de son ambition personnelle ou à ce qu'il croyait être la raison d'État, voulait se faire des amis, non de l'argent de l'iniquité, suivant le mot de l'Évangile, mais des biens sacrés de l'Église.

Les exemples de cette fermeté sont innombrables. Une grande dame l'ayant prié d'obtenir du roi un bénéfice pour l'un de ses enfants : « Excusez-moi, Madame, lui répondit-il, si je ne me mêle pas de cette affaire. » Etonnée d'abord d'être moins favorablement accueillie d'un pauvre prêtre que des plus grands seigneurs, puis emportée par l'orgueil et la passion : « Vraiment, Monsieur, lui dit-elle, on peut se passer de vous, et je saurai bien arriver par d'autres voies. Je vous faisais trop d'honneur de m'adresser à vous, et on voit bien que vous ne savez pas encore de quelle façon il faut agir avec les femmes de ma qualité ! » Vincent ne répondit plus que par un silence dont les injures mêmes ne le purent tirer. En cas semblable, s'il ajoutait quelque chose, c'étaient ces simples mots : « Madame, nos règles et ma conscience ne me permettent pas de vous obéir en cela ; c'est pourquoi je vous supplie très humblement de m'en excuser. » Ou bien c'était un argument personnel qu'il opposait au

solliciteur, comme à ce magistrat d'une cour souveraine qui, l'ayant rencontré dans la rue, le voulut mettre dans ses intérêts : à l'amitié feinte et à la colère, aux caresses et aux injures, le Saint se contenta de répondre : « Monsieur, vous tâchez, comme je crois, de faire dignement votre charge, et moi je dois tâcher de faire la mienne. »

Il avait besoin d'une force plus grande encore, quand on venait à lui de la part de la reine. Un jeune homme de qualité avait demandé à celle-ci une abbaye : il l'obtint à la condition que Vincent ne s'y opposerait pas. Il vint donc à Saint-Lazare avec son gouverneur. On commença par les politesses d'usage, par les remercîments anticipés de toute la famille, par un long étalage de toutes les qualités présentes et futures du prétendant : toutes choses qui prouvaient plus le désir du bénéfice que le mérite requis. A ce tableau, Vincent, d'avance informé, opposa modestement un tableau de couleurs toutes contraires, et conclut par un refus qu'il exprima en ces termes accoutumés : « Je vous prie donc, Monsieur, de trouver bon que je ne consente pas à une chose dont Dieu me demanderait compte. » A ces mots, le gouverneur se lève furieux, et s'avance vers le Saint le poing

fermé et vomissant des flots d'injures ; puis, voyant qu'il ne le pouvait même arracher à sa tranquillité, il sortit, mais accompagné de Vincent, qui, avec force politesse, reconduisit le maître et le disciple jusqu'à leur carrosse.

Mais que faire lorsque Mazarin, désormais tout-puissant, et ne prenant plus conseil que de sa politique, nommait seul aux prélatures, et ne proposait plus que la ratification du fait accompli ? Dans ce cas même, la force n'abandonnait pas Vincent. Il tâchait alors d'éclairer la reine, et il lui arrachait au moins le choix de bons évêques.

Il se montra fort encore dans la direction des communautés confiées à sa garde, et notamment de celles de la Visitation. Il les fermait courageusement à tout ce qui pouvait y introduire soit l'esprit du siècle, soit les erreurs répandues alors dans l'Église. Avec une sainte et généreuse fermeté, il en refusait l'entrée aux dames de la plus haute condition, à des princesses même, qui la lui demandaient pour satisfaire tantôt leur curiosité, tantôt une dévotion mal entendue. De cette règle étaient exceptées les seules bienfaitrices, dont il avait la liste exacte. Et ce titre de bienfaitrice, il ne le laissait pas acquérir par de seules générosités ; il fallait y joindre une foi pure et

une vertu solide. Par exemple, le monastère de la rue Saint-Antoine pouvait espérer de grands avantages d'une dame qui, en deux années qu'elle y était restée, lui avait déjà donné une somme de 50,000 livres, et en donna 300,000 à un autre monastère moins scrupuleux. Mais elle voulait se conduire d'aprés les avis des nouveaux sectaires, et introduire dans le couvent son directeur janséniste : Vincent lui fit restituer ses 50,000 livres et la congédia. A tous les avantages temporels, il préférait le bien spirituel des communautés. Il lui en revenait souvent bien des rancunes et des persécutions : ainsi, une grande dame, à qui il avait fermé la porte de Saint-Denis, ne lui permit pas de faire une mission sur ses terres ; n'importe, il était inflexible. En 1658, on vint lui dire que madame Payen, belle-mère de M. de Lyonne, était à la porte du monastère de la rue Saint-Antoine, et demandait à entrer pour voir une petite fille du ministre, malade à l'extrémité et qui ne pouvait être transportée. Il répondit : « Je suis le très humble serviteur de madame Payen, et désire beaucoup la servir. Mais ma règle est de ne permettre l'entrée à personne. J'ai refusé madame de Nemours, madame de Longueville, la princesse de Carignan, qui ne me le pardonnera jamais : que diraient-elles,

si elles apprenaient cette exception? D'ailleurs, ce serait agir contre ma conscience. La vue de madame Payen ne rappellerait pas l'enfant à la vie. »

Il fut fort même contre la reconnaissance. Jamais il ne déploya tant de force qu'en une occasion où il eut à résister aux prières d'Adrien Le Bon, l'ancien prieur de Saint-Lazarre, à qui il avait voué tant de respect et de gratitude. « Je ne le pourrais, répondit-il, sans trahir ma conscience ; je vous supplie donc très humblement de m'excûser. — Quoi ! Monsieur, s'écria alors le prieur blessé, est-ce ainsi que je suis traité par vous aprés vous avoir donné ma maison ? Est-ce là votre reconnaissance pour tous les biens que j'ai faits à vous et à votre Compagnie ? — Il est vrai, répliqua Vincent attristé jusqu'au fond de l'âme ; il est vrai que vous nous avez comblés de biens et d'honneur, que nous vous avons les mêmes obligations que les enfants à leur père ; mais ayez agréable, Monsieur, de reprendre le tout, si, à votre jugement, nous ne le méritons qu'au prix de Dieu et de notre conscience. »

Enfin, toute la vie de Vincent de Paul, tant d'efforts persévérants contre l'erreur et le mal, tant d'institutions religieuses et charitables, entreprises et soutenues à travers mille difficultés

capables d'ébranler et d'abattre même les généreux, témoignent assez de sa force et de sa constance héroïques.

Sa patience nous est apparue déjà compagne de sa force dans quelques-uns des faits précédents, car en une même circonstance il savait trouver l'occasion de plusieurs vertus.

Patience dans les injures et les mauvais traitements que lui valut sa courageuse résistance à l'ambition et à la cupidité, comme ce jour où, ayant obtenu de la reine la rétractation de la promesse d'un évêché faite à une duchesse, et reçu la commission fâcheuse d'aller signifier à cette dame une telle décision, il fut accueilli d'elle par des transports de fureur. La duchesse, ne se trouvant pas encore assez vengée, saisit un tabouret, le lui lança à la tête, et lui fit au front une blessure d'où le sang jaillit en abondance. Vincent, immobile pendant que grondait l'orage, fut presque renversé à ce coup. Il se retira sans se plaindre, couvrant de son mouchoir son visage ensanglanté. Au bruit qu'il avait entendu et à cette vue, le Frère qui l'accompagnait et qu'il avait laissé dans l'antichambre, devina tout. Transporté d'indignation, il s'écria qu'on ne traiterait pas impunément de la sorte son père, un prêtre, un ministre du roi, et il s'élança vers

l'appartement. Vincent se jeta au-devant de lui : « Vous n'avez rien à faire là, mon Frère ; c'est par ici : allons-nous-en ». Et il l'entraîna. « N'est-ce pas une chose admirable, ajouta-t-il en sortant, de voir jusqu'où va la tendresse d'une mère pour son fils ! » Ce fut toute sa vengeance. — Témoin cet autre jour où, maltraité publiquement à la porte de Saint-Lazare par un seigneur dont il refusait de recommander le fils : « Vous avez raison, Monsieur, lui dit-il en se jetant à ses pieds, je suis un misérable et un pécheur ». — Témoins encore ces cas nombreux où, injurié par les pauvres qui lui imputaient les malheurs publics ou se plaignaient de n'avoir pas assez reçu, il se contentait de leur répondre, avec un visage content : « Allez prier Dieu ! » Témoin enfin, dans le procès d'Orsigny, la conduite qu'il tint envers son adversaire. Celui-ci s'était répandu en injures diffamatoires contre le saint prêtre et sa Compagnie. Vincent aurait pu exiger réparation d'honneur: il ne permit pas à son avocat de répliquer. « Notre-Seigneur en a bien souffert d'autres! » telle fut sa seule réponse à l'invitation qu'on lui faisait de se défendre ; et, comme dans la passion du Sauveur, cette patience et ce silence excitèrent l'admiration du tribunal et de l'adversaire lui-même.

Patience dans les importunités, les empressements, les demandes indiscrètes, les réponses blessantes dont il était tous les jours assailli, et qui, loin de lui arracher une parole acerbe ou un signe d'impatience, étaient pour lui une occasion d'agir et de parler avec plus de calme et de douceur.

Patience dans les pertes, souvent notables, de sa Compagnie, dussent-elles lui attirer quelques mépris ; patience, non-seulement résignée, mais joyeuse, parce qu'il y voyait un moyen de pratiquer l'humilité, la pauvreté et toutes les vertus.

Patience héroïque dans la perte des personnes comme des biens, et des personnes les plus précieuses et les plus nécessaires: « Par la grâce de Dieu, écrivait-il alors, j'ai mon cœur en paix, dans la vue que c'est le bon plaisir de Dieu. Il est vrai qu'il me vient parfois quelque crainte que mes péchés n'en soient la cause ; mais, reconnaissant en cela même le bon plaisir de Dieu, je l'agrée de très bon cœur ».

Le bon plaisir, la volonté de Dieu, tel était, en effet, le premier fondement de sa patience. *Non est malum in civitate*, disait-il avec le prophète, *quod non fecerit Dominus*. Un second fondement, il le trouvait dans les paroles de saint

Paul : « Dieu est fidèle, et, loin de souffrir que vous soyez tentés au-dessus de vos forces, il vous fera tirer de la tentation profit et avantage ».

III

PATIENCE DANS LES MALADIES.

« Il faut avouer que l'état de maladie est un état fâcheux et presque insupportable à la nature; et néanmoins c'est un des plus puissants moyens dont Dieu se serve pour nous remettre dans notre devoir, pour nous détacher des affections du péché, et pour nous remplir de ses dons et de ses grâces. O Sauveur, qui avez tant souffert, et qui êtes mort pour nous racheter et nous montrer combien cet état de douleur pouvait glorifier Dieu et servir à notre sanctification, faites-nous, s'il vous plaît, connaître le grand bien et le grand trésor qui est caché sous cet état de maladie ! C'est par là que les âmes se purgent, et que celles qui n'ont point de vertu ont un moyen efficace d'en acquérir. C'est en la maladie que la foi s'exerce merveilleusement ; l'espérance y reluit avec éclat ; la résignation, l'amour de Dieu et toutes les vertus y trouvent

une ample matière de s'exercer. C'est là où l'on connaît ce que chacun porte, et ce qu'il est : c'est la jauge avec laquelle vous pouvez sonder et savoir le plus assurément quelle est la vertu d'un chacun, s'il en a beaucoup, si peu, ou point du tout. Il est donc important que nous soyons bien établis dans la manière de nous comporter comme il faut dans les maladies. Oh! si nous savions faire comme un bon serviteur de Dieu, qui, étant dans son lit malade, en fit un trône de mérite et de gloire ! Il s'investit des saints mystères de notre religion : au ciel du lit, il mit l'image de la très sainte Trinité; au chevet, celle de l'Incarnation ; d'un côté, la Circoncision ; d'un autre, le Saint-Sacrement ; aux pieds, le Crucifiement ; et ainsi, de quelque côté qu'il se tournât, à droite ou à gauche, qu'il levât les yeux en haut ou en bas, il se trouvait toujours environné de ces divins mystères, et comme entouré et plein de Dieu. Belle lumière, belle lumière ! Si Dieu nous faisait cette grâce, que nous serions heureux!

« J'ai vu un homme qui ne savait ni lire ni écrire, qu'on nommait Frère Antoine, dont le portrait est en notre salle. Il avait l'esprit de Dieu en abondance. Il appelait un chacun son frère ; si c'était une femme, sa sœur ; et même,

quand il parlait à la reine, il l'appelait sa sœur. Chacun le voulait voir. On lui demandait un jour : « Mais, mon Frère, comment faites-vous à l'égard des maladies qui vous arrivent ? comment vous y comportez-vous ? que faites-vous pour en faire usage ? — Je les reçois, dit-il, comme un service que Dieu m'envoie. Par exemple, si la fièvre m'arrive, je lui dis : Or sus, ma sœur la maladie, ou bien ma sœur la fièvre, vous venez de la part de Dieu, soyez la bienvenue ; et ensuite je souffre que Dieu fasse sa volonté en moi ». Voilà comme il en usait. Et c'est ainsi qu'ont coutume d'en user les serviteurs de Jésus-Christ, les amateurs de la croix. Cela n'empêche pas qu'ils usent des remèdes ordonnés pour le soulagement et la guérison de chaque maladie ; et, en cela même, c'est faire honneur à Dieu, qui a créé les plantes et qui leur a donné les vertus qu'elles ont ; mais d'avoir tant de tendresse sur soi, se délicater pour le moindre mal qui nous arrive, ô Sauveur ! c'est de quoi nous devons nous défaire ; oui, nous faire quittes de cet esprit si tendre sur nous-mêmes ».

*
* *

Patience dans les maladies ! exercice encore de la longue vie presque entière de notre Saint,

mais particulièrement de ses quinze dernières années. Dès 1645, on avait été menacé de le perdre. D'anciennes et toujours nouvelles infirmités, le poids de travaux sans repos ni trêve, le martyre du conseil de conscience, tout cela accabla la nature, qui bientôt fut réduite à l'extremité. Mais la foi et la charité du saint prêtre gardaient toute leur force. Pour les entretenir, il communiait tous les jours, et, jusque dans le délire, il en retrouvait les accents et les ardeurs.

C'est en cet état que le trouva le père de Saint-Jure qui, comme tant de gens de bien de Paris, à la nouvelle de sa maladie, était accouru pour le voir. A la demande qu'il lui fit des pensées qui l'occupaient dans son délire, le vieillard, sans pourtant le reconnaître, sembla répondre : *In spiritu humilitatis et in animo contrito suscipiamur a te, Domine!* Cri d'humilité, écho de toute sa vie, plutôt que réponse à une question qu'il n'avait probablement pas entendue.

Arraché cette fois à la mort par le dévouement d'un des siens, il garda de cette maladie une faiblesse douloureuse. Désormais, ses infirmités, dont le vrai commencement remontait au temps de son séjour dans la maison de Gondi, ou plutôt à son esclavage, furent continuelles. Il avait toujours été très sensible aux impressions de l'air

et sujet à une petite fièvre qui lui durait quelquefois trois ou quatre jours, et quelquefois davantage. Pendant ces accès mêmes, il ne voulait aucun soulagement, et n'interrompait ni ses travaux ni ses exercices. « Ce n'est rien, disait-il ; ce n'est que ma petite fiévrotte ». Le seul remède qu'il y fît, remède plus pénible et plus douloureux que le mal, consistait en des sueurs provoquées plusieurs jours de suite, particulièrement durant l'été, qui faisaient de ses courtes nuits une sorte de martyre. Dans les plus grandes chaleurs, alors qu'un linceul même est à charge, il mettait sur lui trois couvertures, et à ses côtés deux gros flacons d'étain remplis d'eau bouillante. Ainsi il passait la nuit, sans repos, sans sommeil, dans une chaleur suffocante. Le matin, toujours à quatre heures, il sortait du lit comme d'un bain. Paillasse, draps, couvertures, tout était traversé et ruisselant. Il s'essuyait seul, sans jamais accepter pour cela le ministère de personne, et se rendait à l'oraison.

Que devaient être les jours succédant à de pareilles nuits ! L'affaiblissement, l'insomnie l'accablaient au milieu des occupations et des visites. Au lieu de céder au sommeil, il se levait, se tenait debout, ou se mettait dans une posture gênante ; et, si le sommeil venait à le gagner, au

lieu de s'excuser sur la maladie et la nécessité de la nature, il demandait pardon de ce qu'il appelait sa *misère*.

A la *fiévrotte* habituelle, vint s'ajouter une fièvre quarte qui le reprenait une ou deux fois chaque année. Il ne la traita pas mieux que la première, et ce fut précisément le temps des plus grands services rendus à Dieu et aux pauvres.

Il avait quatre-vingts ans passés, lorsque le mal devint plus fort que le courage. Un érésipèle le fatigua longtemps, et fut suivi d'une fièvre continue de quelques jours qui se termina par une grande fluxion sur une jambe. Alors, malgré qu'il en eût, il fallut garder le lit quelque temps, et la chambre près de deux mois. Pour la première fois, on réussit à lui faire prendre une chambre à feu. Il ne pouvait plus résister, car sa faiblesse était telle qu'on le devait porter du lit à la cheminée et de la cheminée au lit comme un enfant.

Le carême de l'année suivante, 1657, fut marqué par un dégoût universel, qui ne lui permit de prendre presque aucune nourriture. En 1658, ce fut un mal à l'œil dont il souffrit longtemps, sans vouloir y apporter de remède. Le médecin avait ordonné d'y appliquer le sang chaud d'un

pigeon; mais, quand le Frère chirurgien apporta le pigeon et se mit en devoir de le tuer: « Non, non, s'écria-t-il, je n'y consentirai jamais! Cet innocent oiseau me représente mon Sauveur, et Dieu me saura bien guérir par une autre voie ».

Du reste, indifférent à la vie et à la mort, à la santé et à la maladie, il l'était aux remèdes. Dès qu'un médicament lui avait été ordonné, le soupçonnât-il nuisible, il le prenait, et il se montrait aussi content du mauvais effet produit que de la meilleure réussite.

Sur la fin de la même année, comme il revenait de ville avec un de ses prêtres, la soupente de la voiture s'étant rompue, il versa, et sa tête heurta rudement contre le pavé: de là, large blessure, redoublement de fièvre et danger croissant de mort.

Tous ces maux, supportés avec un courage si doux et si paisible, ne sont rien en comparaison de ce qu'il eut à souffrir, surtout à partir de 1656, de l'enflure et des ulcères de ses jambes. Il y avait quarante-cinq ans, nous le savons, c'est-à-dire depuis sa captivité de Tunis, qu'il en avait senti les premières atteintes. Dans ce long intervalle, il avait eu de tels moments de pénible faiblesse et d'enflure douloureuse, qu'il ne pouvait ni marcher, ni même se soutenir, et

qu'il était contraint de rester au lit. C'est pourquoi, dès 1632, année de son entrée à Saint-Lazare, si éloigné du centre de Paris et des affaires, il dut se servir d'un cheval pour se transporter aux différents postes de sa charité, et, en 1649, au retour de son long voyage de Bretagne et de Poitou, il fallut laisser le cheval pour le fameux carrosse qu'il appelait son ignominie.

Désormais, le mal fit des progrès effrayants. En 1656, il gagna les deux genoux. Le Saint ne pouvait plus ni les ployer que difficilement, ni se lever qu'avec de grandes douleurs, ni marcher qu'en s'appuyant sur un bâton. Enfin, sa jambe droite s'ouvrit à la cheville ; deux ans après, il s'y fit de nouveaux ulcères, et, la douleur des genoux augmentant toujours, il ne lui fut plus possible, dès le commencement de 1659, de sortir de la maison. Il continua néanmoins quelque temps de descendre à l'église pour l'oraison et la messe, et à la salle des conférences pour présider les assemblées soit des siens, soit des ecclésiastiques des Mardis, soit même des Dames de la Charité, qui aimaient mieux se transporter à cette extrémité de Paris que de se priver du bonheur de le voir et de l'entendre.

Bientôt, ne pouvant plus monter ni descendre les marches de la sacristie, il fut obligé, pour

célébrer encore la sainte messe, de s'habiller et de se déshabiller à l'autel. « Me voilà devenu grand seigneur », disait-il alors en riant, faisant allusion au privilége où sont les seuls évêques de célébrer ainsi.

Sur la fin de l'année 1659, il fut privé de la consolation de célébrer dans l'assemblée des fidèles, et il ne put plus dire la messe que dans la chapelle de l'infirmerie; quelques mois après, ses jambes ne le soutenant plus, il se vit réduit simplement à l'entendre, ce qu'il fit tous les jours, jusqu'à celui de sa mort, mais au prix de quelles souffrances! Pour aller de sa chambre à la chapelle, il se traînait sur des béquilles, et ce mouvement rouvrait ses plaies et irritait toutes ses douleurs. Rien ne s'en pouvait lire sur son visage toujours serein; mais la seule vue de sa marche chancelante portait en tous le contrecoup de ses tortures.

Puis on redoutait à chaque instant une chute qui, en cet état, pouvait être mortelle. On le conjura donc, au mois de juillet 1660, de consentir à la transformation en chapelle de la chambre contiguë à la sienne, ce qui lui aurait permis d'entendre la messe sans sortir: « Non, non, dit-il; les chapelles domestiques ne se doivent permettre que dans le cas d'une grande

nécessité que je ne vois point en moi. — Trouvez bon au moins, lui répondit-on, qu'on vous procure une chaise pour vous porter de votre chambre à la chapelle de l'infirmerie : mesure peu coûteuse, qui ne répugne à aucune règle, qui vous préservera de tout danger et épargnera à vos enfants de mortelles inquiétudes ». Cette proposition échoua encore devant son humilité et son amour des souffrances. Enfin, le jour de l'Assomption, six semaines seulement avant sa mort, incapable de se traîner même sur des béquilles, il se laissa porter par deux Frères, mais avec grande confusion et seulement jusqu'à la chapelle, distante de sa chambre d'environ trente ou quarante pas.

Quel martyre ! Survint encore une rétention d'urine, infirmité pour lui non moins douloureuse, et plus incommode et plus humiliante. Ne voulant accepter aucun secours, il se prenait alors au cordon attaché à une solive de sa chambre, et, au milieu de douleurs intolérables, on ne lui entendait proférer que ce seul cri : « Ah ! mon Sauveur ! mon bon Sauveur ! » En même temps il jetait les yeux sur une petite croix de bois, conservée encore parmi ses reliques, qu'il avait fait placer devant lui pour puiser dans cette vue force et consolation.

Plus cruelles encore que ses journées étaient ses nuits. Même alors, il ne voulut pas d'autre couche qu'une dure paillasse, où il passait cinq ou six heures moins dans le repos que dans des souffrances nouvelles. Le jour, ses ulcères dégouttaient avec telle abondance que le ruisseau courait sur le plancher, mais cet écoulement même donnait quelque allégement à ses maux; la nuit, les humeurs et les sérosités, durcies par la chaleur du lit, s'arrêtaient dans les jointures des genoux et y causaient des douleurs indicibles. Lui-même en fit l'aveu, d'abord dans une lettre, ensuite à un de ses prêtres. « Je vous ai caché autant que j'ai pu mon état, écrivit-il à une personne de confiance intime, et n'ai voulu vous faire savoir mon incommodité, de peur de vous contrister. Mais, ô bon Dieu! jusques à quand serons-nous si tendres que de ne nous oser dire le bonheur que nous avons d'être visités de Dieu? Plaise à Notre-Seigneur de nous rendre plus forts et de nous faire trouver notre bon plaisir dans le sien! » Et un de ses Missionnaires lui ayant dit : « Il me semble que vos douleurs croissent de jour en jour. — Il est vrai, répondit-il, que, depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, je les sens augmenter. Mais, hélas! quel compte aurai-je à rendre au

tribunal de Dieu, devant qui j'ai bientôt à comparaître, si je n'en fais pas un bon usage ! »

Mais il ne voulait pas être plaint, surtout si la plainte semblait un murmure contre la Providence. Ce même Missionnaire, étant entré un jour dans sa chambre au moment qu'on pansait ses jambes ulcérées, et le voyant beaucoup souffrir, lui dit : «Oh ! Monsieur, que vos douleurs sont fâcheuses ! — Quoi ! interrompit le saint vieillard, appelez-vous fâcheux l'ouvrage de Dieu et ce qu'il ordonne, en faisant souffrir un misérable pécheur tel que je suis ? Dieu vous pardonne, Monsieur, ce que vous venez de dire, car on ne parle pas de la sorte dans le langage de Jésus-Christ ! N'est-il pas juste que le coupable souffre, et ne sommes-nous pas plus à Dieu qu'à nous-mêmes ? »

Cependant il s'affaiblissait et diminuait tous les jours, continuant néanmoins à se traiter avec la dernière rigueur, et détournant ingénieusement, dans ses plus grandes défaillances, tous les allégements qu'on lui voulait ménager. Madame d'Aiguillon et d'autres Dames de la Charité, effrayées de la décomposition de ses traits, de sa faiblesse croissante, et informées qu'il faisait difficulté de prendre les mets fortifiants qu'on lui offrait, s'entendirent avec le médecin pour dresser un régime quotidien où entraient des con-

sommés et quelque volaille ; puis elles présentèrent ce plan d'alimentation à sa signature pour l'obliger à le suivre en tous points. Il signa par charité et se mit en devoir de tenir sa parole. Mais, dès le premier ou le second jour, son cœur et son estomac, depuis longtemps desaccoutumés d'une nourriture si délicate, se soulevèrent, et il pria en grâce les Dames et ses Frères de lui permettre de vivre à sa façon. Il fallut le laisser au régime de la communauté.

Son esprit toujours libre, son âme toujours forte et active dans un corps anéanti, continuaient de diriger sa congrégation et ses œuvres. De son fauteuil, où la douleur le tenait immobile, il était présent et présidait à tout. Là, il recevait toutes sortes de visites du dehors et du dedans, toujours souriant, toujours serein, toujours doux et affable dans son ton, ses paroles et ses manières. Lui demandait-on des nouvelles de son mal : « C'est peu de chose, » répondait-il ; ou bien : « Qu'est-ce que cela en comparaison des souffrances de Notre-Seigneur et des châtiments de l'enfer que j'ai mérités ? » et il détournait adroitement le discours ; et de ses peines, qu'il voulait qu'on oubliât, il passait aux peines du visiteur pour y compatir et les consoler. Alors, malgré la difficulté qu'il avait à parler, il prolongeait l'entretien,

et tenait des discours de plus d'une demi-heure, avec autant de grâce et de vigueur, d'ordre et d'onction que dans ses meilleurs jours.

Inutile d'ajouter que, parmi ces occupations si accablantes pour un vieillard moribond, les exercices de piété suivaient leur cours ordinaire. Il les multipliait même dans ses derniers jours, pour se préparer immédiatement à la mort. Il y avait de longues années pourtant qu'il s'y préparait, non-seulement par ses œuvres admirables, mais par des actes particuliers. Chaque jour, après sa messe, il récitait les prières des agonisants et de la recommandation de l'âme ; et, le soir, il se mettait en état de répondre la nuit, s'il le fallait, à l'appel de Dieu.

Toutes ces pratiques ne furent connues que par hasard, ou plutôt par une permission singulière de la Providence. Un peu avant la mort de Vincent, un prêtre de Saint-Lazare écrivit à un confrère son triste état et les craintes de la Compagnie ; et, sans réfléchir, il alla, suivant l'usage, lui remettre la lettre pour qu'il en prît lecture. Le vénéré supérieur la lut en effet. A ces mots de la lettre : « M. Vincent diminue à vue d'œil, il y a apparence que nous le perdrons bientôt, » il fut ému et s'arrêta. Loin d'en vouloir à l'imprudence du Missionnaire : « C'est un conseil salu-

taire, se dit-il, que ce bon prêtre m'a voulu donner, et un avertissement de me tenir prêt. » Et, un moment après, son humilité inquiète se demanda : « N'aurais-je pas eu le malheur de donner à ce prêtre quelque sujet de peine et de scandale ? » Aussitôt il le fait venir. « Monsieur, lui dit-il, je vous remercie très humblement du bon avis que vous m'avez donné. Vous m'avez fait plaisir, je vous assure ; et je vous prie de mettre le comble à cette charité en me faisant connaître les autres défauts que vous avez reconnus en moi. — Oh ! Monsieur, répondit le pauvre Missionnaire confus et déconcerté, je vous assure à mon tour que je n'ai pensé ni de près ni de loin à vous faire la leçon, et que je n'ai manqué que par inadvertance. — Remettez-vous, Monsieur, et consolez-vous, reprit le saint vieillard, je ne vous en aurais aimé et honoré que davantage. Et pour ce qui est de l'avertissement que j'estimais que vous me vouliez faire, je vous dirai tout simplement que Dieu m'a fait la grâce d'en éviter le sujet ; et je vous le dis afin que vous ne soyez point scandalisé de ne me voir pas faire des préparations extraordinaires. Il y a dix-huit ans que je ne me suis point couché, sans m'être mis auparavant en disposition de mourir la même nuit. »

Il y avait bien plus longtemps encore que le Saint vivait dans cette pensée et dans cet exercice, car on a trouvé ce billet écrit de sa main plus de vingt-cinq ans auparavant : « Je tombai dangereusement il y a deux ou trois jours, ce qui m'a bien fait penser à la mort. Par la grâce de Dieu, j'adore sa volonté, et j'y acquiesce de tout mon cœur ; et, m'examinant sur ce qui me pourrait donner quelque peine, j'ai trouvé qu'il n'y a rien, sinon de ce que nous n'avons pas encore fait nos règles. »

Ce serviteur fidèle avait donc depuis longtemps, comme celui de l'Évangile, les reins ceints et la lampe allumée pour aller au-devant de son Maître, et lui ouvrir dès qu'il frapperait à la porte. Ce moment suprême lui était sans cesse présent, et il le rappelait toujours aux siens. « Un de ces jours, leur répétait-il, le misérable corps de ce vieux pécheur sera mis en terre ; il sera réduit en cendres, et vous le foulerez aux pieds.» Et quand on lui demandait son âge : « Il y a tant d'années, répondait-il, que j'abuse des grâces de Dieu. *Heu mihi quia incolatus meus prolongatus est !* Hélas, Seigneur, je vis trop longtemps, parce qu'il n'y a pas d'amendement en ma vie, et que mes péchés se multiplient avec le nombre de mes années. » Et, lorsqu'il annonçait la mort d'un de

ses Missionnaires, il ajoutait : « Vous me laissez, mon Dieu, et vous tirez à vous vos serviteurs. Je suis cette ivraie qui gâte le bon grain que vous recueillez, et me voilà toujours occupant inutilement la terre : *Ut quid terram occupo ?* Or sus, mon Dieu, que votre volonté soit faite, et non point la mienne ! »

Cependant, la faiblesse habituelle et croissante, l'insomnie des nuits, lui causaient un assoupissement contre lequel il ne pouvait plus lutter. Il y voyait l'image et l'avant-coureur de la mort prochaine « C'est le frère, disait-il en souriant, qui vient en attendant la sœur. » Quelques jours après, la sœur, la mort, vint en effet, et le saint vieillard la reçut avec la même douceur, la même patience que toutes les maladies qu'elle avait envoyées devant elle.

CHAPITRE IX

CONDUITE.

La vocation est un appel de Dieu pour faire quelque chose. Dieu dit : « Je veux que cette âme se sanctifie en me servant en un tel emploi.» Or, sa divine bonté nous appelle souvent par des moyens qui nous sont inconnus, mais le plus souvent par le désir véhément qu'il nous donne d'être reçu en un tel état, et par la persévérance à postuler. Après quoi, il ne faut plus douter si notre vocation vient de Dieu ou non.

« Pour tout état il faut une vocation de Dieu, mais surtout pour le sacerdoce, ce qui se voit en Notre-Seigneur même, qui était prêtre éternel, et qui néanmoins n'a voulu se mettre dans l'exercice de cet état qu'après ce témoignage du Père éternel qui dit : « C'est ici mon fils bien aimé, écoutez-le. » Cet exemple, joint à l'expérience que j'ai des désordres arrivés par les

prêtres qui n'ont pas tâché de vivre selon la sainteté de leur caractère, fait que j'avertis ceux qui me demandent mon avis pour le recevoir, de ne s'y engager pas, s'ils n'ont une vraie vocation de Dieu, une intention pure d'y honorer Notre-Seigneur par la pratique de ses vertus, et les autres marques assurées que sa divine bonté les y appelle ; et je suis si fort dans ce sentiment, que, si je n'étais pas prêtre, je ne le serais jamais. C'est ce que je dis souvent à de tels prétendants, et ce que j'ai dit plus de cent fois en prêchant aux peuples de la campagne. »

*
* *

« Une fois dans une vocation, il ne faut point en sortir, car une personne qui fait un grand voyage, venant à se détourner et à quitter la grande route, se met en danger de ne trouver que des sentiers qui allongent son chemin. Un homme qui aurait son jardin planté de quantité de bons arbres propres à porter d'excellents fruits, s'exposerait, non-seulement à n'en retirer aucun fruit, mais encore à les faire mourir, s'il les changeait incessamment de place et de terroir, et les transplantait d'année en année. Judas ayant été appelé à l'apostolat, et ayant eu tant de part aux grâces de Dieu, crut n'être pas bien, et

mieux faire d'une autre sorte: vous en savez l'histoire, et de quelle sorte il s'est perdu. Restons donc où Dieu nous a mis. Avez-vous jamais ouï dire qu'un soldat ait quitté sans ordre le poste où son capitaine l'a placé? Quand un soldat est en sentinelle, qu'il tombe de la pluie, qu'il fasse du vent et de la grêle, de la gelée et du froid, que les canons déchargent de tout côté, il ne lui est point permis de se retirer: il faut qu'il demeure, dût-il en mourir; et, s'il est si lâche que de se retirer, il est mis à mort sans aucune misericorde, et on le fait passer par les armes; et pourquoi? c'est parce qu'il n'est pas demeuré dans la place où son capitaine l'avait mis. De même une âme. Infidèle à sa vocation, elle n'est jamais en repos. Mieux vaudrait pour elle n'avoir jamais commencé, car au moins elle n'aurait pas à rendre compte d'un grand nombre de grâces qu'elle a reçues et dont elle n'a pas profité. Continuons notre voyage au ciel dans le même vaisseau où Dieu nous a mis. La grâce de la persévérance est la plus importante de toutes; c'est elle qui couronne toutes les autres grâces, et la mort qui nous trouve les armes à la main est la plus glorieuse et la plus désirable. Notre-Seigneur a voulu finir comme il a vécu : sa vie ayant été rude et pénible, sa mort a été rigoureuse et

cruelle, sans mélange d'aucune consolation humaine. C'est pour cela que plusieurs ont eu cette dévotion d'aimer à mourir seuls, abandonnés des hommes, dans la confiance d'avoir Dieu seul pour les secourir. »

*
* *

« Il faut appliquer des remèdes aux membres malades par différents emplâtres de douceur, de menaces, de prières et d'avertissements, et tout cela sans espérance d'autre bien que celui qu'il plaira à Dieu d'y opérer par lui-même. Notre-Seigneur ne chassa pas saint Pierre pour l'avoir renié diverses fois, ni même Judas, quoiqu'il dût mourir en son péché. S'ils sortent d'eux-mêmes, consolons-nous par la vue de ce que Dieu a fait sonner à son de trompe dans les armées et dans l'occasion de combattre, que ceux qui auraient peur, ou qui auraient épousé femme, planté quelque vigne, ou fait bâtir maison cette année-là, eussent à se retirer, estimant que telles sortes de gens faisaient plus de mal dans la bataille qu'ils n'y servaient ; par la pensée du mal qu'ils auraient pu faire en restant toute leur vie, par le souvenir de la grande multitude qui suivait Notre-Seigneur, et du petit nombre qui persévéra auprès de lui. Je dis qu'il nous en faut

souvenir pour honorer l'état de son divin intérieur en ces rencontres. »

« Tous les arbres qu'on plante ne viennent pas bien, et tous les grains que le laboureur sème ne poussent pas. Le royaume de Dieu est comparé au rets jeté dans la mer, qui prend de bons et de mauvais poissons, dont le pêcheur retient les bons, et rejette les autres à la mer. Le Fils de Dieu ne reçut pas en sa compagnie tous ceux qui s'y présentèrent. Il n'usa point de son autorité pour retenir ceux qui s'en voulurent retirer ; mais il mit le marché en main de ceux qui lui restaient, leur disant : *Numquid et vos vultis abire cum illis ?* Que s'il n'en chassa pas Judas, c'est pour ce qu'il devait être le principal instrument de sa passion.

« Il faut purger les Compagnies. Six des meilleurs n'y font pas tant de bien qu'un seul incorrigible y fait de mal. Dix tels qu'il les faut en vaudront cent, et cent n'en valent pas dix qui ne sont pas bien appelés, ou qui ne répondent pas au dessein de Dieu.

« Dieu voulant faire mettre à mort environ trois mille hommes qui avaient adoré le veau d'or, et Moïse l'en voulant empêcher par ses prières, il lui répondit : *Dimitte me ut irascatur furor meus contra eos, faciamque te in gentem magnam.* Se-

lon cela, diminuer le nombre de ceux qui offensent Dieu dans une Compagnie, c'est augmenter la même Compagnie en vertu et en nombre, parce que l'on accourt aux Compagnies bien réglées et vertueuses. »

*
* *

« Le désir d'apprendre est bon, pourvu qu'il soit modéré... Souvenez-vous de l'avis de saint Paul, qui nous recommande d'être sobres en la science. La médiocrité suffit, et celle qu'on veut avoir au delà est plutôt à craindre qu'à souhaiter pour les ouvriers de l'Évangile, parce qu'elle est dangereuse, elle enfle, elle les porte à paraître, à s'en faire accroire, et enfin à éviter les actions humbles, simples et familières, qui pourtant sont les plus utiles. C'est pourquoi Notre-Seigneur prit des disciples qui n'étaient pas capables d'en faire d'autres. »

*
* *

« Comme un verre qui de la chaleur du fourneau passe dans un lieu froid court risque de se casser ; de même un jeune homme qui, d'un lieu de recueillement, de vigilance et de prière, passe au tumulte d'une classe, court risque de se déranger. Tâchez donc de conserver votre pre-

mière chaleur, et empêchez que la nature ne reprenne insensiblement le dessus. Échauffez la volonté à proportion que l'entendement est éclairé d'une nouvelle connaissance, et servez-vous de l'étude comme d'un moyen de vous élever à Dieu. Que la lumière de l'esprit devienne un feu dans le cœur. Croyez bien que la science la plus utile au prochain naît du fond de la piété. »

*
* *

« La grâce de la vocation tient à l'oraison, et la grâce de l'oraison à celle du lever du matin. »

*
* *

« Chacun peut s'approcher de la médiocrité, mais la hauteur, peu y peuvent atteindre. L'esprit haut peut s'abaisser à un point médiocre, et l'esprit bas s'élever au même degré. »

*
* *

« A l'exemple de la Sainte-Trinité, rendons-nous uniformes, et nous serons plusieurs comme si nous n'étions qu'un, et nous aurons la sainte union dans la pluralité. Voyons en quoi nous différons les uns des autres, pour tâcher de nous ressembler tous et de nous égaler tous ; car la

ressemblance et l'égalité engendrent l'amour, et l'amour tend à l'unité. »

*
* *

« Si nous avions quelque souillure au visage, ne trouverions-nous pas mauvais qu'on ne nous en dît mot, et ne serions-nous pas bien aises qu'on nous en avertît pour l'ôter, et pour n'être pas exposés à la risée de ceux qui nous pourraient voir en cet état ? Pourquoi donc n'aimons-nous pas la correction ? »

*
* *

« La première fois qu'on avertit quelqu'un, il faut le faire avec grande douceur et bonté, et prendre bien son temps ; la seconde, avec un peu plus de sévérité et de gravité, et néanmoins avec quelque douceur encore, usant de prières et de remontrances charitables ; et enfin la troisième, avec zèle et fermeté, témoignant même au défaillant ce qu'on sera obligé de faire pour dernier remède. En toute occasion, évitons d'avertir par antipathie, par intérêt propre, par esprit de vengeance : autrement, nous mentirions en disant que nous avertissons en esprit d'humilité et de charité. »

⁂

« L'état de priorité est si malin, qu'il laisse de soi et de sa nature une tache vilaine et maudite, qui infecte l'âme et toutes les facultés d'un homme, en sorte que, hors de sa charge, il a toutes les peines du monde à soumettre son jugement et à obéir. Ses paroles, ses gestes, sa marche et son maintien retiennent toujours quelque chose qui ressent sa suffisance, à moins, ce qui est rare, qu'il ne soit de ces hommes consommés en Dieu.

« Puis, ce qui doit faire trembler, c'est le compte bien exact que Dieu demande à ceux qui ont charge des autres. »

⁂

« Vivez avec vos confrères cordialement et simplement, en sorte qu'à vous voir ensemble on ne puisse pas juger qui est le supérieur. Ne résolvez rien pour les affaires, tant peu qu'elles soient considérables, sans prendre leur avis. »

⁂

« Depuis que nous avons recommandé quelque affaire à Dieu, et que nous avons pris conseil, nous devons nous tenir fermes à ce qui

a été résolu ; rejetant comme tentation tout ce qui nous pourrait venir contre, avec cette confiance que Dieu ne l'aura point désagréable et qu'il ne nous en reprendra point, pouvant lui dire pour une légitime excuse : « Seigneur, je vous ai recommandé l'affaire, et j'ai pris conseil, qui est tout ce que je pouvais faire pour connaître votre volonté. »

*
* *

« Comme les mauvais succès d'une guerre s'attribuent ordinairement au général de l'armée, ainsi les défauts d'une Compagnie viennent ordinairement des manquements du supérieur ; et, au contraire, le bon état des membres dépend de la bonne conduite du chef. »

*
* *

« Dieu travaille incessamment ; il n'a jamais cessé de travailler et il ne cessera jamais. Il travaille de toute éternité au-dedans de soi-même : le Père éternel engendre de toute éternité son Fils unique ; le Père et le Fils, s'aimant mutuellement, produisent de toute éternité le Saint-Esprit, par qui nous sont conférés toutes les grâces et tous les dons célestes. Dieu ne cesse point de travailler, dans le temps et au dehors

de soi, à la production et à la conservation de ce grand univers. Les cieux sont toujours dans le mouvement, les astres donnent leur influence, la terre continue de produire, les saisons sont réglées ; mais tout ce bel ordre que nous voyons dans la nature retournerait incontinent dans le néant, si Dieu n'y tenait la main. De plus, Dieu travaille avec chaque créature en particulier. Il travaille avec l'artisan en sa boutique, avec la femme en son ménage, avec la fourmi et l'abeille lorsqu'elles font leur cueillette, et il ne discontinue pas un moment de travailler. Mais pour qui travaille-t-il ? C'est pour l'homme ; oui, pour l'homme seul, afin qu'il ait de quoi conserver sa vie, et pour lui procurer toutes ses commodités. Ce qui étant de la sorte, il est bien raisonnable que nous, qui sommes ses créatures, travaillions, et jusqu'à la sueur du visage, suivant le commandement qu'il nous en a fait. Notre Seigneur a été dans les travaux durant sa vie mortelle. Et nous, chétifs et misérables, voudrions-nous demeurer dans la fainéantise ? »

*
* *

Toutes les vertus que nous venons d'admirer successivement, nous pouvons les voir réunies comme en un seul tableau, si nous étudions

la conduite générale de saint Vincent de Paul.

La fin unique de toute cette conduite, c'était la plus grande gloire de Dieu, et l'accomplissement de sa sainte volonté, sur la terre comme au ciel; la voie suivie pour y parvenir, c'était Celui qui s'est défini la voie, la vérité et la vie, Notre-Seigneur Jésus-Christ, pris pour lumière dans sa doctrine, et pour guide dans ses exemples.

Comme Jésus-Christ, Vincent commença par se sanctifier lui-même ; puis de sa propre sanctification il fit l'instrument de la sanctification d'autrui.

Voilà le fond, l'idée générale de sa conduite. Conduite humble, toujours en défiance des plus vives lumières personnelles, cherchant toujours à se diriger sur la lumière de Dieu, et même sur les conseils des hommes.

Conduite, néanmoins, attentive et vigilante, ordonnant tout, veillant sur tout, pourvoyant à tout. Et, en même temps, conduite prudente et circonspecte, dans la parole et dans l'action, principalement dans la direction des autres ; ne déterminant rien absolument, mais proposant simplement des pensées et les soumettant en quelque façon au jugement de ceux qui demandaient conseil ; ne s'inspirant jamais de cet esprit de suffisance et de présomption qui dit

sans broncher : « Voici le vrai, voici le bien, » mais préférant ces formules plus humbles : « Voilà mon avis, voilà ce qui me semble conforme à l'ordre de Dieu ; » — excepté, néanmoins, le cas où à la question proposée répondait directement une maxime de l'Évangile, parce qu'il n'y a pas d'hésitation possible devant un oracle divin.

Conduite lente et volontiers dilatoire, à moins qu'il n'y eût une absolue nécessité de répondre ou d'agir sur-le-champ ; et encore, même alors, prenant le temps de consulter rapidement Dieu, ou de chercher une analogie dans les leçons et les actes de Jésus-Christ.

Ayant besoin d'un consul à Tunis, Vincent jeta les yeux sur Martin Husson, avocat au Parlement de Paris, qui était alors retiré à Montmirail. Il lui écrivit ; mais, suivant sa prudence et réserve ordinaire, il se borna dans sa lettre à lui donner les raisons pour et contre, sans ajouter un mot qui pût faire violence à sa volonté. Très perplexe, Husson vint à Paris, et remit la décision entre les mains du saint prêtre. Vincent le renvoya aux gens sages, mais Husson lui déclara qu'il attendait sa parole comme l'expression de la volonté de Dieu. Forcé dans ses derniers retranchements, Vincent se mit en prières, et le jour de Pâques de l'année 1653, il dit à

Husson : « J'ai offert à Notre-Seigneur, en célébrant la sainte messe, vos peines, vos gémissements et vos larmes ; et moi-même, après la consécration, je me suis jeté à ses pieds, le priant de m'éclairer. Cela fait, j'ai considéré attentivement ce que j'aurais voulu à l'heure de ma mort vous avoir conseillé de faire ; et il me semble que, si j'avais eu à mourir au même instant, j'eusse été consolé de vous avoir dit d'aller à Tunis, pour le bien que vous pouvez y faire, et eusse eu, au contraire, un extrême regret de vous en avoir dissuadé. Voilà sincèrement ma pensée. Vous pouvez, toutefois, ou aller, ou ne pas aller. » — « Dieu le veut, s'écria Husson, touché d'un tel désintéressement, et je pars. » Aussitôt Vincent lui obtint du roi ses provisions. Quelques semaines après il partit.

On voit par cet exemple que le Saint n'aimait pas désigner lui-même les sujets qu'il envoyait aux Missions lointaines. Il attendait ordinairement qu'on lui eût manifesté, et manifesté à plusieurs reprises, une vocation déterminée pour cette sorte d'apostolat. Ainsi fit-il nommément pour les Missionnaires de Madagascar.

Conduite forte et ferme dans le maintien de l'exactitude et de la régularité, et aussi pleine de suavité et de douceur, à l'imitation de la conduite

de Dieu même, qui, dit le Sage, « atteint fortement à ses fins, et dispose suavement toutes choses pour y parvenir. » Conduite, par conséquent, tempérée par des ménagements, d'humbles excuses dans les refus opposés à des demandes indiscrètes ; par la prière ou d'aimables paroles dans le commandement ; et, par cela même, plus influente et plus obéie que la plus impérieuse autorité.

Non-seulement pour les Missions étrangères, mais pour tout emploi difficile, Vincent voulait pressentir les dispositions des siens. Il y mettait quelquefois une gaîté charmante. « Êtes-vous homme, dit-il un jour à un des siens, à faire un grand voyage pour le service de Dieu ? — Je suis tout prêt, répliqua celui-ci. — Mais c'est hors du royaume. — Il n'importe. — Mais il faut passer la mer. — Aller par mer ou aller par terre, tout m'est égal. — Mais enfin, ajouta le Saint en souriant, il y a douze cents quarts de lieue d'ici-là. — Y en eût-il deux mille, je suis disposé à partir. — Partez donc, Monsieur ; c'est à Rome que nous avons besoin de vous. »

Conduite, enfin, édifiante et exemplaire, toujours à l'imitation de Notre-Seigneur, qui commença par faire avant d'enseigner. De là le soin admirable du saint vieillard de se trouver exactement à tous les exercices de la communauté,

notamment aux plus pénibles, comme l'oraison du matin, et cela après une cruelle insomnie, dans les embarras et les affaires, dans les infirmités et les remèdes.

Voyons maintenant cette conduite appliquée aux intérêts tant spirituels que temporels de ses communautés.

Il excellait en la correction. Il avait cette autorité de l'exemple qui le mettait à l'abri de la terrible rétorsion : « Médecin, guéris-toi toi-même ; » cette patience qui diffère l'amer remède et ne l'emploie qu'à la dernière extrémité ; cette charité qui l'applique de manière à guérir la plaie au lieu de l'irriter ou d'en ouvrir une nouvelle ; cette humilité qui, en s'accusant la première, commence par boire en quelque sorte le calice de la honte et n'en laisse aux autres que quelques gouttes ; cette prudence qui mesure les coups aux caractères, pour ne pas abattre la pusillanimité, ni pousser l'ardeur altière à la révolte ; cette douceur qui embaume la correction, trompe et endort la nature ; et, malgré tout, cette force qui ne craint pas de porter le fer jusqu'à la racine du mal, lorsque la guérison n'est qu'à ce prix.

Toutes ces vertus conspiraient en lui pour donner à sa correction une grâce incomparable.

D'ordinaire, il attendait avant de reprendre, pour laisser la nature se calmer chez lui et dans les autres. Il y pensait devant Dieu, et, médecin habile, il étudiait soit le tempérament moral du malade, soit la vertu médicinale du remède, pour arriver à rendre la correction efficace ; et, s'il prévoyait un sujet réfractaire, il faisait jusqu'à trois jours de suite son oraison sur la conduite à tenir en pareille circonstance.

Le moment venu, il abordait la question par une profession d'estime pour celui qu'il voulait corriger. Tantôt il louait ses bonnes qualités, tantôt il l'excusait d'abord en rejetant la faute sur un premier mouvement de la nature et de la passion. Puis il se mettait lui-même en cause, prenant toujours sur lui la plus grosse part de la faute. « Oh ! que vous et moi, disait-il, nous avons grand besoin de travailler à l'humilité, de nous exercer à la patience, de supporter les autres comme nous voulons être supportés nous-mêmes, de nous accoutumer à l'exactitude, à la régularité, etc. ! » Quelquefois il s'offrait à prendre le rôle d'accusé avant de faire celui de juge. Ayant un jour remarqué un jeune séminariste qui portait à l'église un livre étranger à l'office, il l'invita à sortir et lui demanda : « N'avez-vous point remarqué en moi quelque chose qui vous

ait scandalisé ? » Et sur la réponse négative du séminariste : « Eh bien, mon cher Frère, voulez-vous que je vous dise quelque petite chose que j'ai observée en vous ? » Et il lui dit doucement son observation, en ajoutant : « Mon Frère, Dieu vous bénisse ! »

Lorsqu'on était gagné par toutes ces précautions humbles et charitables, qu'on était disposé à reconnaître avec le Sage que les blessures d'un ami sincère sont préférables aux embrassements trompeurs d'un ennemi, il allait droit à la faute et en montrait avec fermeté toutes les circonstances de temps, de lieu et de personne ; en faisait toucher au doigt la gravité et les conséquences par rapport soit à la gloire de Dieu, soit au bien du prochain, soit à l'avenir de la Compagnie ou d'une œuvre particulière. Et il ne craignait pas alors de parler avec sévérité.

La correction achevée, il relevait le courage abattu, renouvelait ses protestations d'estime et d'affection, et, pour dernier lénitif, il ajoutait des paroles comme celles-ci : « Je me déchire les entrailles en vous disant la moindre chose qui vous puisse fâcher. Au nom de Dieu, supportez-moi ! » ou bien : « Je ne puis, non, je ne puis vous exprimer la douleur que j'ai de vous contrister. Je vous supplie de croire que, si ce

n'était l'importance de la chose, j'aimerais mille fois mieux en porter la peine que vous la donner. » On ne résistait pas à tant de tendresse. L'amour-propre mourait sans presque sentir de blessure ; ce qui faisait dire de Vincent : « qu'il ressemblait au Grand-Seigneur : qu'il étranglait l'amour-propre avec un cordon de soie. »

Malgré son détachement absolu des choses de la terre, le Saint veillait soigneusement à conserver et à ménager, avec la meilleure économie possible, le bien temporel de sa Compagnie. Homme, il savait que tous sont condamnés à manger leur pain à la sueur de leur visage ; chrétien, que la Providence veut être secondée par nous dans ses desseins les plus généreux ; chef de famille et général d'une armée spirituelle, qu'il appartient aux pères de nourrir leurs enfants, aux capitaines de fournir armes et vivres à leurs soldats.

Donc, il cherchait d'abord à tirer le meilleur parti du peu de bien qu'avait sa Compagnie. Non content d'y préposer des procureurs intelligents, il s'en réservait la surveillance et la haute administration, ne permettant pas qu'on fît rien sans son avis, marquant à l'avance, quelquefois chaque jour, ce que chacun avait à faire, et s'en faisant rendre compte. Apprenait-il qu'on avait

devancé, dépassé ou violé ses ordres, il déposait les agents infidèles, même les supérieurs particuliers ; car, disait-il, « si chacun faisait à sa tête, on détruirait la dépendance établie de Dieu, et on ne verrait que changements et désordres dans les maisons. »

Il faisait valoir les fermes de la Compagnie par les mains de Frères, qui avaient sous eux des laboureurs et des bergers. Il entrait lui-même dans les moindres détails sur les produits en blé et en troupeaux, sur les légumes et les fruits des jardins, et, comme autrefois Charlemagne, il descendait jusqu'aux comptes de la basse-cour de Saint-Lazare.

Ces revenus si habilement conservés et accrus, il en ménageait l'emploi, faisant faire les provisions aux temps et aux lieux les plus opportuns, recommandant de ne rien laisser perdre, d'user de la plus rigoureuse économie, et même de retrancher sur la dépense ordinaire dans les mauvaises années et les calamités publiques. Pour la charité seulement il ne calculait pas, quoiqu'agissant toujours avec prudence, et se montrait saintement prodigue. Mais, pour lui et pour les siens, dans les bâtiments, les habits et la nourriture, il se renfermait dans le strict nécessaire et évitait toute superfluité. C'est pour cela

qu'il était ennemi des changements, qui nécessitent des voyages coûteux, lorsque ces changements n'avaient d'autres prétextes que l'insalubrité prétendue du climat, la difficulté d'un emploi ou l'incompatibilité des humeurs.

Pour lui aussi le temps était un riche capital dont il était sévèrement économe. Afin de le consacrer tout entier à ses œuvres saintes, Il n'en laissait pas une minute à l'oisiveté. Bien plus, il en augmentait la somme en y ajoutant chaque jour les deux heures de récréation qu'il accordait aux siens et qu'il se refusait, et chaque nuit deux ou trois heures encore prises sur son sommeil. Jamais de visites, sinon par quelque nécessité d'affaires, de reconnaissance ou de charité. Dans l'exercice même de sa charge, dans les assemblées charitables, malgré toute sa condescendance, il évitait les paroles inutiles, les digressions, et ramenait les autres à la question par ce mot ordinaire : « Ça ! revenons au sujet ; tâchons d'achever et de conclure. » Voilà comment, suivant le mot de mademoiselle de Lamoignon, « il a fait plus de bien à lui seul que vingt autres saints n'en ont fait. »

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

3176. — ABBEVILLE. TYP. ET STÉR. A. RETAUX.






ST. MICHAEL'S COLLEGE
TORONTO
LIBRARY

